

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 34
Wednesday, June 5, 2019

Second Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 34
le mercredi 5 juin 2019

Deuxième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Wednesday, June 5, 2019

Statements of Congratulation	1
Statements by Members	5
Oral Questions	
Carbon Tax	11
Hydraulic Fracturing	16
<i>Official Languages Act</i>	19
Health Care	22
Environment	24
Hydraulic Fracturing	26
Tabling of Documents	28
Point of Order	28
Statements by Ministers	30
Notice of Opposition Members' Business	34
Government Motions for the Ordering of the Business of the House	35
Bills—Third Reading	
No. 33, <i>An Act Respecting the Public Health Information Solution</i>	
Third Reading	35
Bills—Second Reading	
No. 35, <i>Cooperatives Act</i>	
Debate	35
Second Reading	40
No. 36, <i>Credit Unions Act</i>	
Debate	40
Second Reading	43
Committee of the Whole	
Bill 30	43
Bill 31	66
Bill 32	69
Bill 29	73
Bill 21	81
Committee Reports	117

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 5 juin 2019

Déclarations de félicitations	1
Déclarations de députés	5
Questions orales	
Taxe sur le carbone	11
Fracturation hydraulique	16
<i>Loi sur les langues officielles</i>	19
Soins de santé	22
Environnement	24
Fracturation hydraulique	26
Dépôt de documents	28
Rappel au Règlement	28
Déclarations de ministres	30
Avis d'affaires émanant de l'opposition	34
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	35
Projets de loi — Troisième lecture	
N° 33, <i>Loi concernant le système d'information sur la santé publique</i>	
Troisième lecture	35
Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 35, <i>Loi sur les coopératives</i>	
Débat	35
Deuxième lecture	40
N° 36, <i>Loi sur les caisses populaires</i>	
Débat	40
Deuxième lecture	43
Comité plénier	
Projet de loi 30	43
Projet de loi 31	66
Projet de loi 32	69
Projet de loi 29	73
Projet de loi 21	81
Rapports de comités	117

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 59^e législature, 2018-2019
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des
Affaires intergouvernementales

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 34
Assembly Chamber,
Wednesday, June 5, 2019.

Jour de séance 34
Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 5 juin 2019

10:03

(The House met at 10:03 a.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 10 h 3 sous la présidence de **l'hon. M. Guitard**.

Prayers.)

Prière.)

Statements of Congratulation

Déclarations de félicitations

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The Deer Island Community School home and school association challenged the students to give back to the community in a way that was generous and caring, through a dime bottle challenge. When I was a kid, it was a penny drive, but apparently, nowadays, it is a dime bottle challenge. It was a simple idea that garnered great results. The home and school association asked the K-to-3 and Grades 4 to 8 groups to think of different charities they could support. K-to-3 chose the St. George Animal Shelter, and Grades 4 to 8 chose a former island resident, Josh Hanley, who is battling cancer, a disease that has sadly touched the lives of many of the kids.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : L'association parents-enseignants de la Deer Island Community School a mis les élèves au défi de redonner à la collectivité avec générosité et bienveillance à travers un défi de la bouteille à dix cents. Quand j'étais enfant, c'était une collecte à un sou, mais apparemment, de nos jours, c'est un défi de la bouteille à dix cents. C'était une idée simple qui a donné d'excellents résultats. L'association parents-enseignants a demandé aux groupes de la maternelle à la 3^e année et de la 4^e à la 8^e année de choisir différentes associations caritatives qu'ils pourraient soutenir. Les élèves de la maternelle à la 3^e année ont choisi le St. George Animal Shelter, et ceux de la 4^e à la 8^e année ont choisi un ancien résident de l'île, Josh Hanley, qui lutte contre le cancer, une maladie qui a malheureusement touché la vie de nombreux enfants.

The home and school association offered a trip or activity as a reward for the students' hard work, and it really paid off. Each group filled its bottles, and the results were quite amazing. It was an exact tie, with each bottle weighing 17.3 lb. What else could the home and school association do? It rewarded all the students for their great effort, and all students will be attending the reward trip of bowling and treats.

L'association parents-enseignants a proposé une sortie ou une activité en récompense du travail acharné des élèves, et cela a vraiment porté ses fruits. Chaque groupe a rempli ses bouteilles, et les résultats ont été tout à fait incroyables. Il y a eu une égalité parfaite, chaque bouteille pesant 17,3 lb. Que pouvait faire de plus l'association parents-enseignants? Elle a récompensé tous les élèves pour leurs efforts remarquables, et tous ceux-ci participeront à la sortie de récompense comprenant une partie de bowling et des friandises.

Although we do not have an exact total yet, Google tells us that each bottle will give \$589 to each cause. Well, done, students at Deer Island Community School. We are very thankful, and we are very proud.

Bien que nous n'ayons pas encore le total exact, Google nous indique que chaque bouteille rapportera 589 \$ à chaque cause. Bravo aux élèves de la Deer Island Community School. Nous vous en sommes très reconnaissants et nous sommes très fiers de vous.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. C'est avec plaisir que je me lève aujourd'hui pour féliciter un des miens.

C'est avec plaisir que je profite de l'occasion pour féliciter l'un des nôtres de sa contribution à la victoire des Huskies de Rouyn-Noranda contre les Mooseheads de Halifax.

En effet, l'Acadien de Cap Pelé, Daniel LeBlanc, a été un des architectes du succès des Huskies. Il s'occupe du recrutement au sein des Huskies depuis maintenant cinq ans. Ce fut donc un plaisir pour l'Acadien de Cap Pelé de célébrer, avec son équipe, la victoire ultime, soit le championnat du Memorial Cup, emblème du hockey junior majeur canadien, et cela, d'autant plus que la finale s'est déroulée à Halifax, chez lui.

Les gens de chez nous sont fiers de lui et se joignent à moi pour féliciter Daniel pour son engagement et pour le succès de son équipe. Continue ton beau travail. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I am pleased to stand today and congratulate the winners of the What's Up Doc? film awards. This is a film festival that was organized 10 years ago by Matt Rogers of the University of New Brunswick. I was pleased to present the Lifetime Achievement Award to Fredericton High School teacher Amy Bourgaize, who has been involved with new students since the very beginning.

Since 2009, more than 60 films have premiered at the annual What's Up Doc? film festival. These films are all written, directed, and produced by students from FHS, Leo Hayes, Nackawic, Harvey, Stanley, and surrounding schools.

The winner of this year's Best Documentary was *A Game of Monopoly*, which focused on wage inequality, income inequality, and wealth inequality. It was a very interesting documentary, as were the many other documentaries that were presented by the students on a variety of topics. I invite all members of the House to join me in congratulating all the students involved in the What's Up Doc? film awards.

10:10

Mr. DeSaulniers: Mr. Speaker, this past Saturday, June 1, the Nashwaak Valley ATV Club held its ninth

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise today to congratulate one of my own.

I am pleased to take this opportunity to congratulate one of our own for his contribution to the Rouyn-Noranda Huskies' victory against the Halifax Mooseheads.

In fact, an Acadian from Cap-Pelé, Daniel LeBlanc, was one of the architects of the Huskies' success. He has been responsible for recruitment to the Huskies for five years now. So it was a pleasure for this Acadian from Cap-Pelé to celebrate this ultimate victory, the Memorial Cup championship, a symbol of Canadian major junior hockey, with his team, especially since the finale took place where he lives, in Halifax.

People back home are proud of Daniel and join me in congratulating him for his commitment and his team's success. Keep up the good work. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour féliciter les lauréats des prix cinématographiques What's Up Doc? Il s'agit d'un festival de cinéma mis sur pied il y a 10 ans par Matt Rogers, de l'Université du Nouveau-Brunswick. J'ai eu le plaisir de remettre le prix d'excellence pour l'ensemble de sa carrière à Amy Bourgaize, enseignante à Fredericton High School, qui s'occupe des nouveaux élèves depuis le tout début.

Depuis 2009, plus de 60 films ont été projetés lors du festival annuel What's Up Doc? Ces films sont tous écrits, réalisés et produits par des élèves de la FHS, de Leo Hayes, de Nackawic, de Harvey, de Stanley et des écoles environnantes.

Le lauréat du prix du meilleur documentaire de cette année est *A Game of Monopoly*, qui traitait des inégalités salariales, des inégalités de revenus et des inégalités de richesse. C'était un documentaire très intéressant, tout comme les nombreux autres documentaires présentés par les élèves sur des sujets variés. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter tous les élèves ayant participé au festival cinématographique What's Up Doc?

M. DeSaulniers : Monsieur le président, samedi dernier, le 1^{er} juin, le Nashwaak Valley ATV Club a

jamboree, which was in celebration of the provincial ATV federation's 20th anniversary. This was a huge event and set new records, with over 550 people registered and more than 300 bikes and side-by-sides registered. The club also had Mothers Against Drunk Driving (MADD) representatives present with their own table where they handed out information and gifts, which shows that these ATV clubs take their responsibilities seriously.

Also, Mr. Speaker, the folks I spoke with at this event were very pleased to know that, with the collaboration of me, the ATV club, and the Minister of Energy and Resource Development, they had been given access to a trail that had been gated for many years. Mr. Speaker, I ask all members to please join with me in congratulating a job well done.

Mr. Fitch: Thank you, Mr. Speaker. I want to congratulate the Atlantic Attack junior U10 girls' ringette team. Last weekend, the team members travelled to Ottawa for the fifth annual Capital Ringette Classic. Mr. Speaker, the team made it to the finals and ended up with silver, a little short of the gold, but they had fun. They represented the Atlantic Provinces very well. I have a special shout-out for the captain, Robyn Cowan, who was named tournament team MVP. Thank you.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, on June 1, I had the privilege of taking part in the Wolastoqey Treaty Day with the Madawaska Maliseet First Nation. I would like to thank all those who participated in this important event. Treaties remind us that First Nations are protectors of the land and have the right to live in harmony with the land. They remind us that these rights are to be respected by all people in our province and our country. As Jeremy Dutcher says, we are in the middle of an Indigenous renaissance. It is time for all New Brunswickers to embrace, protect, and promote the Wolastoqey culture.

Monsieur le président, comme je l'ai dit aux Aînés dans la langue wolastoqey : Merci pour la langue que vous avez gardée pour nous. C'est maintenant notre tour de sauver cette langue pour ceux

organisé son neuvième jamboree, qui célébrait le 20^e anniversaire de la fédération provinciale des VTT. Cet événement d'envergure a battu de nouveaux records, avec plus de 550 personnes inscrites et plus de 300 motos et côte-à-côte enregistrés. Le club avait également invité des représentants de l'association Les mères contre l'alcool au volant (MADD), qui disposait de son propre stand où il distribuait de l'information et des cadeaux, ce qui montre que les clubs de VTT prennent leurs responsabilités au sérieux.

De plus, Monsieur le président, les personnes avec lesquelles j'ai parlé lors de l'événement en question étaient très contentes d'apprendre que, grâce à la collaboration entre moi-même, le club de VTT et le ministre du Développement de l'énergie et des ressources, elles avaient désormais accès à un sentier qui était fermé depuis de nombreuses années. Monsieur le président, je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour féliciter tout le monde pour un tel travail bien fait.

M. Fitch : Merci, Monsieur le président. Je tiens à féliciter l'équipe féminine junior de ringette U10 Atlantic Attack. En fin de semaine dernière, les membres de l'équipe se sont rendus à Ottawa pour la cinquième édition annuelle de la Classique de ringette de la capitale. Monsieur le président, l'équipe s'est qualifiée pour la finale et a remporté la médaille d'argent, manquant de peu l'or, mais les filles se sont bien amusées. Elles ont très bien représenté les provinces de l'Atlantique. Je tiens à saluer tout particulièrement la capitaine, Robyn Cowan, qui a été nommée joueuse par excellence du tournoi. Merci.

M. D'Amours : Monsieur le président, le 1^{er} juin, j'ai eu le privilège de participer au Jour du Traité des Wolastoqey avec la Première Nation malécite de Madawaska. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont pris part à cet événement important. Les traités nous rappellent que les Premières Nations sont les gardiennes de la terre et ont le droit de vivre en harmonie avec celle-ci. Ils nous rappellent que de tels droits doivent être respectés par tous les gens de notre province et de notre pays. Comme le dit Jeremy Dutcher, nous sommes en pleine renaissance autochtone. Il est temps pour tous les gens du Nouveau-Brunswick d'embrasser, de protéger et de promouvoir la culture wolastoqey.

Mr. Speaker, as I told the Elders in the Wolastoqey language: Thank you for the language you have preserved for us. Now it is our turn to save this

qui vont naître. Que ceci soit la vérité. Merci. *Woliwon*. « Thank you ».

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, it is an honour to stand up and congratulate Brian Francis of Elsipogtog First Nation on being named a Mi'kmaw interpreter at the House of Commons in Ottawa. He was recently added to the list of First Nations interpreters at Parliament, where he will translate proceedings of the House of Commons, Senate, and committees. The appointment is part of Parliament's efforts to support and promote the use of Indigenous languages and enables MPs and Senators to speak in their traditional languages in Parliament.

Francis has always been passionate about preserving his Mi'kmaw heritage, having grown up in a family where the Mi'kmaw language was the only language spoken at home. He has also worked as an artist, a filmmaker, and a television producer. I invite all members to please join me in thanking Brian Francis for his years of dedication to preserving and promoting the Mi'kmaw language and congratulating him on being named a Mi'kmaw interpreter at the House of Commons.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, I am ecstatic to congratulate Emily Flynn, age 12, from Miramichi, New Brunswick, on winning the N.B. Youth Poet Contest. I am now going to share her poem, entitled *Be The Best You*.

*Everyone is a ten.
No matter shape or size, be a friend.
Never let anyone make you feel bad about who you
are.
Let them know you will shine bright like a star.*

*You should be brave and **bold**.
Let them all know the kindness that you hold.
You should never stand down.
Always stand up, and always wear your crown.*

*Remember to treat people fair.
Never stop showing them that you care.
Remember to always be you.
If you don't, I'm sure you'll be blue.*

language for those who will come later. May that be true. Thank you. *Woliwon*. "Merci."

M. K. Arseneau : Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole pour féliciter Brian Francis, de la Première Nation d'Elsipogtog, pour sa nomination en tant qu'interprète mi'kmaq à la Chambre des communes à Ottawa. Il a récemment été ajouté à la liste des interprètes des Premières Nations au Parlement, où il traduira les travaux de la Chambre des communes, du Sénat et des comités. Une telle nomination s'inscrit dans le cadre des efforts du Parlement visant à soutenir et à promouvoir l'utilisation des langues autochtones et permet aux députés et aux sénateurs de s'exprimer dans leurs langues traditionnelles au Parlement.

M. Francis a toujours été passionné par la préservation de son héritage mi'kmaq, ayant grandi dans une famille où le mi'kmaq était la seule langue parlée à la maison. Il a également travaillé comme artiste, cinéaste et producteur de télévision. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour remercier Brian Francis de ses années de dévouement à la préservation et à la promotion de la langue mi'kmaq et pour le féliciter d'avoir été nommé interprète mi'kmaq à la Chambre des communes.

M^{me} Harris : Monsieur le président, je suis ravie de féliciter Emily Flynn, âgée de 12 ans, de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, pour avoir remporté le concours de poésie pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Je vais maintenant vous lire son poème, intitulé *Sois le meilleur de toi-même*.

*Tout le monde est parfait.
Peu importe ta silhouette ou ta taille, sois un ami.
Ne laisse jamais personne te faire te sentir mal dans
ta peau.
Fais savoir que tu brilleras de mille feux comme une
étoile.*

*Tu dois être courageux et audacieux.
Fais découvrir la gentillesse qui est en toi.
Tu ne dois jamais baisser les bras.
Tiens-toi toujours debout et porte toujours ta
couronne.*

*N'oublie pas de traiter les gens avec équité.
Ne cesse jamais de leur montrer que tu tiens à eux.
N'oublie pas de toujours rester toi-même.
Sinon, je suis sûr que tu seras triste.*

*Always stay strong.
Try to never do anything that you know is wrong.
Always remember to follow your heart.
Because, if you do, you'll have a great start.*

*So, in the end, do anything you can do
To be the best you.*

Congratulations, Emily. You are an amazing young woman who is doing a great job and being your best you. You are also New Brunswick's number one youth poet.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, aujourd'hui je veux dire félicitations à l'École Abbey-Landry pour son succès avec son bar à salade. Je veux remercier l'équipe de Semer dans la Vallée, le personnel enseignant et la direction de l'École Abbey-Landry ainsi que tous les organismes qui ont aidé afin d'offrir un bar à salade aux élèves ce printemps.

10:15

Les élèves de la belle vallée de Memramcook ont eu la chance d'acheter une assiette et la remplir avec des légumes, des fruits et des protéines pour créer un repas complet.

Ce projet a un autre élément spécial, étant donné que les élèves de l'école ont aidé à faire pousser les plantes dans la serre. Par exemple, ils ont eu la chance d'ajouter les micropousses à leur salade. Les élèves apprennent à jardiner, c'est-à-dire semer et récolter les plantes ainsi qu'à préparer la nourriture, ce qui contribue à une alimentation saine.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les organisateurs et les élèves qui ont participé à cette belle initiative et qui ont mangé de la salade. Vive la salade.

Statements by Members

Mrs. M. LeBlanc: Supporting pay equity in the private sector would greatly help address the labour shortage we currently face. Mr. Speaker, we have all known since the beginning of their mandate that the government members just do not care, and we saw a clear example once again last Saturday. As the Coalition for Pay Equity celebrated its 10th annual general meeting, the full-time minister responsible for the status of women was nowhere to be seen. The

*Reste toujours fort.
Essaie de ne jamais faire quelque chose que tu sais être mal.
N'oublie jamais de suivre ton coeur.
Car si tu le fais, tu prendras un excellent départ.*

*Alors, en fin de compte, fais tout ce que tu peux
Pour être le meilleur de toi-même. [Traduction.]*

Félicitations, Emily. Tu es une jeune femme extraordinaire qui fait un travail formidable et qui donne le meilleur d'elle-même. Tu es également la meilleure jeune poète du Nouveau-Brunswick.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, today, I want to congratulate École Abbey-Landry on its success with its salad bar. I want to thank the Semer dans la Vallée team, the teachers and principals at École Abbey-Landry, and all the organizations that helped provide students with a salad bar this spring.

Students in the beautiful Memramcook valley had the chance to buy a plate and fill it with vegetables, fruit, and protein to create a complete meal.

There is another special part of this project, since students at the school helped grow the plants in the greenhouse. For example, they had the chance to add microgreens to their salad. Students are learning how to garden, meaning sowing and harvesting plants, and prepare food, which contributes to healthy nutrition.

I invite all members to join me in commending the organizers and students who participated in this great initiative and ate salad. Long live salad.

Déclarations de députés

M^{me} M. LeBlanc : Soutenir l'équité salariale dans le secteur privé aiderait grandement à remédier à la pénurie de main-d'oeuvre à laquelle nous sommes actuellement confrontés. Monsieur le président, nous savons tous que les députés du gouvernement s'en moquent tout simplement depuis le début de leur mandat et nous en avons eu une nouvelle preuve flagrante samedi dernier. Alors que la Coalition pour l'équité salariale célébrait sa 10^e assemblée générale

event that was held in her city included hundreds of community leaders from around the province and a topic discussed was the issue of pay equity, from personal to political. Mr. Speaker, pay equity is more than a question of finances. It is about the economy, and it is about the value we attribute to women's work and their contribution to society at large. It is time that this heartless government move from personal to political and get this important justice and economic issue fully implemented. Thank you.

Mr. Coon: Mr. Speaker, the Premier told the media yesterday, on the eve of World Environment Day, that he has lifted the moratorium on fracking for shale gas in Albert County around the community of Elgin. The world's overreliance on fossil fuels has broken our climate, and the resulting crisis is growing. It is why the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) says we must cut our carbon footprint by 45% from 2010 over the next decade. It is why countries such as Norway are committed to becoming carbon neutral in the next decade in order to achieve net zero emissions by 2030. It is why we need to achieve the targets set out in our own *Climate Change Act* by 2030.

Fracking releases the most dangerous greenhouse gas of all, methane, and it threatens our fresh water. Fortunately, Bill 3, *An Act to Amend the Oil and Natural Gas Act*, which would restore the moratorium by statute, is midway through second reading. That is why I am encouraging the official opposition to bring Bill 3 forward for debate and a vote during opposition day tomorrow afternoon. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Mr. Speaker, we all know there is a significant shortage of nurses in this province. Our demographic is getting older at a faster pace than anywhere else in the country, which will, no doubt, create a perfect storm within the health care system. Added to all these problems is the reality that nurses also face growing concern over their safety as patient

annuelle, la ministre à temps plein chargée de la condition féminine était totalement invisible. Cet événement, qui s'est tenu dans sa ville, a réuni des centaines de leaders communautaires de toute la province, et l'un des sujets abordés a été celui de l'équité salariale, tant sur le plan personnel que politique. Monsieur le président, l'équité salariale est plus qu'une simple question d'ordre financier. Elle concerne l'économie, ainsi que la valeur que nous accordons au travail des femmes et à leur contribution à la société dans son ensemble. Il est temps que l'actuel gouvernement sans coeur passe du niveau personnel au niveau politique et mette pleinement en oeuvre une si importante mesure de justice et de relance économique. Merci.

M. Coon : Monsieur le président, le premier ministre a déclaré hier aux médias, à la veille de la Journée mondiale de l'environnement, qu'il avait levé le moratoire sur la fracturation hydraulique pour l'extraction du gaz de schiste dans le comté d'Albert, près de la collectivité d'Elgin. La dépendance excessive du monde à l'égard des combustibles fossiles a détruit notre climat, et la crise qui en résulte ne cesse de s'aggraver. C'est pourquoi le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme que nous devons réduire notre empreinte carbone de 45 % par rapport à 2010 au cours de la prochaine décennie. C'est pourquoi des pays comme la Norvège se sont engagés à atteindre la neutralité carbone au cours de la prochaine décennie afin de parvenir à zéro émission nette d'ici 2030. C'est pourquoi nous devons atteindre les objectifs fixés dans notre propre *Loi sur les changements climatiques* d'ici 2030.

La fracturation hydraulique libère le gaz à effet de serre le plus dangereux de tous, le méthane, et menace notre eau douce. Heureusement, le projet de loi 3, *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, qui rétablirait le moratoire par voie législative, en est à mi-chemin de sa deuxième lecture. C'est pourquoi j'encourage l'opposition officielle à soumettre le projet de loi 3 au débat et au vote lors de la journée de l'opposition demain après-midi. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Monsieur le président, nous savons tous qu'il y a une pénurie importante de personnel infirmier dans la province. Notre population vieillit plus rapidement que partout ailleurs au pays, ce qui va sans doute créer une situation catastrophique au sein du système de soins de santé. À tous ces problèmes s'ajoute le fait que les infirmières et infirmiers sont

frustration mounts. Recently, the head of the Nurses' Union has been advocating for better security for those who provide frontline care, such as RNs and LPNs. Mr. Speaker, it goes without saying that nurses and hospital staff deserve to know that they are in a safe environment and that if something goes sideways, help is close. Security is a nondebtable necessity of providing good health care.

Mr. Crossman: Mr. Speaker, "the opportunity that we have" is for New Brunswick "to be a transition economy, not one that cuts off all economic development and hopes for the best but one that transfers over time." Those are the words of our Premier. Mr. Speaker, part of our transition economy should involve more Canadian oil and less foreign oil. Do you know who agrees with more Canadian oil? The leader of the federal Green Party. The Canadian Green Party Leader wants us to rely more on Canadian oil. Already, the Quebec Green Party Leader disagrees with her. I wonder about the New Brunswick Green Party Leader. Will he line up with his Quebec counterpart or support his federal leader? Will he line up with the provincial Liberal Party, whatever its stance might be? I wonder, Mr. Speaker.

10:20

Ms. Rogers: Earlier this week, the Commissioner of Official Languages released an update on the 2015 study by Pierre-Marcel Desjardins and David Campbell on the economic benefits and potential of bilingualism in New Brunswick. Among the 10 findings, there are these 3. First, the bilingual workforce is a key reason New Brunswick attracts big corporate players, including ExxonMobil, Xerox, IBM, FedEx, and RBC, to set up in the province. Second, bilingualism is a major reason national finance and insurance firms are now serving their customers from New Brunswick. Third, bilingualism is also an important reason to explain the fact that New Brunswick has attracted national and international post-secondary students to New Brunswick. It is time for this heartless Higgs-Alliance government to

également de plus en plus préoccupés par leur sécurité à mesure que la frustration des patients s'accroît. Récemment, la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers a plaidé en faveur d'une meilleure sécurité pour celles et ceux qui dispensent des soins de première ligne, notamment les infirmières et infirmiers immatriculés et les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés. Monsieur le président, il va sans dire que le personnel infirmier et le personnel hospitalier méritent de savoir qu'ils évoluent dans un environnement sûr et que, si quelque chose tourne mal, de l'aide est à proximité. La sécurité est une nécessité incontestable pour offrir des soins de santé de qualité.

M. Crossman : Monsieur le président, « l'opportunité qui s'offre à nous » est que le Nouveau-Brunswick soit « une économie de transition, et non pas une économie qui met fin à tout développement économique en espérant que tout se passera pour le mieux, mais une économie qui effectue un transfert au fil du temps ». Ce sont les mots de notre premier ministre. Monsieur le président, une partie de notre économie de transition devrait impliquer davantage de pétrole canadien et moins de pétrole étranger. Savez-vous qui est d'accord avec l'idée d'utiliser davantage de pétrole canadien? La chef du Parti vert fédéral. La chef du Parti vert du Canada souhaite que nous comptions davantage sur le pétrole canadien. Déjà, le chef du Parti vert du Québec n'est pas d'accord avec elle. Je me pose des questions au sujet du chef du Parti vert du Nouveau-Brunswick. Va-t-il s'aligner sur son homologue québécois ou soutenir sa chef fédérale? Va-t-il s'aligner sur le Parti libéral de la province, quelle que soit sa position? Je me pose la question, Monsieur le président.

M^{me} Rogers : En début de semaine, la commissaire aux langues officielles a publié une mise à jour de l'étude de 2015 réalisée par Pierre-Marcel Desjardins et David Campbell sur les retombées économiques et le potentiel du bilinguisme au Nouveau-Brunswick. Parmi les 10 conclusions, il y a les 3 suivantes. Premièrement, la main-d'oeuvre bilingue est une raison clé pour laquelle le Nouveau-Brunswick attire de grandes entreprises, notamment ExxonMobil, Xerox, IBM, FedEx et RBC, qui s'installent dans la province. Deuxièmement, le bilinguisme est une raison majeure pour laquelle les sociétés nationales de finance et d'assurance desservent désormais leurs clients depuis le Nouveau-Brunswick. Troisièmement, le bilinguisme est également une raison importante pour expliquer le fait que le Nouveau-Brunswick a attiré des étudiants de niveau postsecondaire du pays

recognize once and for all that bilingualism is an asset for New Brunswick and not a liability.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, New Brunswickers have had enough of this one-man show. We learned yesterday that the Premier secretly lifted the shale gas moratorium in the Sussex region. While he consults with Corridor Resources, he does not consult with New Brunswickers, and he does not consult with First Nations. He even said this on CBC, when asked if he needs to consult with First Nations: “Do I have someone that I need to speak to, right today, about it? No, I don’t know who that is.”

Well, wake up, Premier, you have an obligation to engage the people who own the resources in that region—the Mi’kmaw people. Mr. Speaker, we have a Premier who is fighting nursing home workers instead of fighting corporate tax evasion. We have a Premier who is consulting with multinationals instead of engaging First Nations. We have a Premier who is naming corporate friends in big positions instead of opening up the chances to everyone. Mr. Speaker, to paraphrase George Orwell, for the Premier, all New Brunswickers are equal, but some New Brunswickers . . .

Mr. Speaker: Time, member.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, 1 600 nurses must be hired over the next five years to keep up with the number who will be leaving the system in this time. The hiring of nurses must be the top priority of the government if we are going to avoid the crisis that is already starting to be evident as some hospital units in the province are forced to close due to a shortage of nurses and doctors.

Mr. Speaker, this is a recruitment and retention issue that cannot be ignored. In the eight years that I worked as a clerk in the emergency room at the Miramichi hospital, I witnessed the stress nurses face as they struggle to keep up with the demands of the job and as they face staffing shortages.

et de l’étranger. Il est temps que l’actuel gouvernement sans coeur Higgs-Alliance reconnaisse une fois pour toutes que le bilinguisme est un atout pour le Nouveau-Brunswick et non un handicap.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez d’un tel one-man-show. Nous avons appris hier que le premier ministre a secrètement levé le moratoire sur le gaz de schiste dans la région de Sussex. Alors qu’il consulte Corridor Resources, il ne consulte pas les gens du Nouveau-Brunswick et il ne consulte pas les Premières Nations. Il l’a même déclaré à la CBC lorsqu’on lui a demandé s’il devait consulter les Premières Nations : « Ai-je quelqu’un à qui je dois m’adresser, dès aujourd’hui, à ce sujet? Non, je ne sais pas de qui il s’agit. »

Eh bien, réveillez-vous, Monsieur le premier ministre, vous avez l’obligation de consulter les propriétaires des ressources de la région concernée : le peuple mi’kmaq. Monsieur le président, nous avons un premier ministre qui s’en prend aux travailleurs des foyers de soins au lieu de lutter contre l’évasion fiscale des entreprises. Nous avons un premier ministre qui consulte les multinationales au lieu de dialoguer avec les Premières Nations. Nous avons un premier ministre qui nomme ses amis du monde des affaires à des postes importants au lieu d’offrir des chances à tout le monde. Monsieur le président, pour paraphraser George Orwell, pour le premier ministre, tous les gens du Nouveau-Brunswick sont égaux, mais certains . . .

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, 1 600 infirmières et infirmiers doivent être embauchés au cours des cinq prochaines années pour compenser le nombre de celles et ceux qui quitteront le système pendant cette période. L’embauche de personnel infirmier doit être la priorité absolue du gouvernement si nous voulons éviter la crise qui commence déjà à se manifester alors que certains services hospitaliers de la province sont contraints de fermer en raison d’une pénurie d’infirmières et infirmiers et de médecins.

Monsieur le président, il s’agit d’un problème de recrutement et de maintien en poste qui ne peut être ignoré. Au cours des huit années pendant lesquelles j’ai travaillé comme préposée aux urgences de l’hôpital de Miramichi, j’ai été témoin du stress auquel sont confrontés les infirmières et infirmiers, qui peinent à répondre aux exigences de leur travail et font face à des pénuries de personnel.

We have many newcomers who have worked as nurses, doctors, and other health care professionals prior to their arrival in this province and who could be brought into the system if we help them become certified to meet the medical certification requirements of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Fairgrieve: Mr. Speaker, our government is focused on making the right decisions at the right time and for the right reasons. Bill 33, which was introduced by the Minister of Health two weeks ago and voted on yesterday, is a solid example of making the right decision at the right time.

The current measles outbreak illustrates the importance of communication between the Department of Health and the Department of Education. It is clearly in the interest of public health and the well-being of New Brunswick citizens. Bill 33 creates the needed harmony between the Acts respecting health and education. It is the right decision made at the right time.

Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Monsieur le président, les jours passent et se ressemblent, et l'affront du gouvernement sans-cœur actuel face à notre démocratie continue. Encore hier, le premier ministre s'est servi d'un moment de panique pour annoncer à l'improviste que le moratoire sur la fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick était chose du passé.

This improvised moment was brought to us by the Premier when media asked questions regarding the bleak Atlantic Provinces Economic Council (APEC) reports that said that New Brunswick will be dead last by a significant margin in private sector investments over the next two years. Unless the Premier is hiding facts that experts do not know, this dying industry will not fulfill his oil and gas dream. Maybe this Premier should take note from his friend, Jason Kenney in Alberta, who cancelled his attack on the environment when the smoke of his oil dream overtook his photo op. Mr. Speaker, climate change is coming, it is coming fast, and the time to act and not to smell gas is now.

Nous avons de nombreux nouveaux arrivants qui ont travaillé comme infirmières, médecins et autres professionnels de la santé avant leur arrivée dans la province et qui pourraient être intégrés au système si nous les aidions à obtenir la certification nécessaire pour répondre aux exigences du Nouveau-Brunswick en matière d'attestation médicale. Merci, Monsieur le président.

M. Fairgrieve : Monsieur le président, notre gouvernement s'attache à prendre les bonnes décisions au bon moment et pour les bonnes raisons. Le projet de loi 33, présenté par le ministre de la Santé il y a deux semaines et voté hier, est un excellent exemple de prise de décision judicieuse au moment opportun.

L'épidémie actuelle de rougeole illustre l'importance de la communication entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation. C'est clairement dans l'intérêt de la santé publique et du bien-être des gens du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi 33 crée l'harmonie nécessaire entre les lois relatives à la santé et à l'éducation. C'est la bonne décision prise au bon moment.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Bourque: Mr. Speaker, days go by and nothing changes, and this heartless government's affront to our democracy continues. Again yesterday, the Premier used a moment of panic to unexpectedly announce that the moratorium on hydraulic fracturing in New Brunswick was a thing of the past.

Un tel moment improvisé nous a été offert par le premier ministre lorsque les médias lui ont posé des questions concernant les rapports pessimistes du Conseil économique des provinces de l'Atlantique (APEC), selon lesquels le Nouveau-Brunswick se classera bon dernier, avec un écart significatif, en matière d'investissements dans le secteur privé au cours des deux prochaines années. À moins que le premier ministre ne cache des faits que les experts ignorent, une telle industrie moribonde ne permettra pas de réaliser son rêve pétrolier et gazier. Peut-être le premier ministre devrait-il prendre exemple sur son ami Jason Kenney, en Alberta, qui a annulé son attaque contre l'environnement lorsque la fumée de son rêve pétrolier a éclipsé sa séance photo. Monsieur le président, les changements climatiques arrivent, ils arrivent vite, et c'est maintenant qu'il faut agir et ne pas se laisser attirer par l'odeur du gaz.

Merci beaucoup.

Thank you very much.

10:25

Ms. Mitton: Mr. Speaker, yesterday, the Canadian Federation of Nurses Unions released a paper called *Climate Change and Health: It's time for nurses to act*. According to the report, some of the health impacts of climate breakdown include increases in heat stroke, allergens, respiratory conditions, and insect-borne diseases such as Lyme disease as well as the destruction of infrastructure and human displacement due to climate change-related events.

In February, medical professionals including the Canadian Medical Association, the Canadian Nurses' Association, and the Canadian Public Health Association identified the need for funding and coordination to ensure that our health care institutions, public health units, and communities are resilient, prepared, and able to minimize the impact of climate change on Canadians' physical and mental health.

There is rising concern among health professionals as they are already seeing firsthand the health impacts of climate breakdown, and those impacts are on the rise. I applaud the Canadian Federation of Nurses Unions and other health care workers for recognizing the problem and showing climate leadership. We need a plan to address climate change in our province as well.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. Mr. Speaker, the anger over the crisis that exists within Ambulance New Brunswick is obvious among paramedics who work within the broken system. Read the statements made on social media by these emergency medical responders, and it is clear that they have reached their breaking point.

One advanced care paramedic stated: I am a senior paramedic who trains new paramedics, and I speak French. Yet I have been told that I cannot work as a full-time advanced care paramedic because I did not meet the government's language requirements. Our

M^{me} Mitton : Monsieur le président, hier, la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers a publié un document intitulé *Changement climatique et santé : le personnel infirmier doit agir* ». Selon ce rapport, parmi les répercussions sanitaires de la crise climatique figurent l'augmentation des coups de chaleur, des allergènes, des troubles respiratoires et des maladies transmises par les insectes, comme la maladie de Lyme, ainsi que la destruction des infrastructures et les déplacements de population dus à des événements liés au changement climatique.

En février, des professionnels de la santé, notamment l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et l'Association canadienne de santé publique, ont souligné la nécessité d'un financement et d'une coordination pour garantir que nos établissements de soins de santé, nos services de santé publique et nos collectivités soient résilients, préparés et en mesure de minimiser l'impact du changement climatique sur la santé physique et mentale des Canadiens.

Les professionnels de la santé sont de plus en plus inquiets, car ils constatent déjà de leurs propres yeux les répercussions du dérèglement climatique sur la santé, et ces répercussions ne cessent de s'aggraver. Je félicite la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers et les autres travailleurs de la santé d'avoir reconnu le problème et d'avoir fait preuve de leadership en matière de climat. Nous avons également besoin d'un plan pour lutter contre le changement climatique dans notre province.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Monsieur le président, la colère suscitée par la crise qui sévit au sein d'Ambulance Nouveau-Brunswick est évidente chez les travailleurs paramédicaux qui travaillent dans ce système défaillant. Il suffit de lire les déclarations publiées sur les réseaux sociaux par ces intervenants médicaux d'urgence pour comprendre qu'ils ont atteint leur point de rupture.

Un travailleur paramédical en soins avancés a déclaré : Je suis un travailleur paramédical chevronné qui forme les nouveaux travailleurs paramédicaux et je parle français. Pourtant, on m'a dit que je ne pouvais pas travailler à temps plein en tant que travailleur paramédical en soins avancés parce que je ne

system is broken. It is time for a change. Do not get sick in New Brunswick.

Mr. Speaker, paramedics say we have a system that is failing because of the unreasonable language requirements that are causing the system to fail. Thank you.

Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. If someone sent a family member to the store with the family credit card to buy \$40 worth of groceries and they returned with \$400 worth of groceries and a new car, Mr. Speaker, I would call that an example of poor decision-making and overspending. I realize that might be an extreme example, but it came to mind during yesterday's supplementary estimates of the previous Liberal government. These estimates involved tens of millions of dollars of overspending. Much of this overspending involved poor decision-making and trying to buy the next election. Well, it did not work.

Mr. Speaker, our government has recognized that poor decision-making coupled with government overspending has caused many of the problems we are facing here today. Our job is to clean up the mess and set our province on the right course for the future, a course that combines responsible spending with good decision-making. Thank you very much, Mr. Speaker.

Questions orales

Taxe sur le carbone

M. D. Landry : Monsieur le président, le premier ministre a atteint un nouveau creux alors qu'il cherche à imiter son héros, Doug Ford, à la moindre occasion. Dans le cadre d'une campagne publicitaire financée par les contribuables, la province a envoyé des autocollants à tous les propriétaires de stations-service pour qu'ils les placent sur les pompes à essence. Ces autocollants parlent de la taxe fédérale sur le carbone. Tout comme les autocollants que Doug Ford a envoyés aux propriétaires de stations-service de sa province, ceux-ci ne mentionnent pas les rabais sur le carbone auxquels chaque personne du Nouveau-Brunswick...

répondais pas aux exigences linguistiques du gouvernement. Notre système est défaillant. Il est temps que cela change. Ne tombez pas malade au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, les travailleurs paramédicaux affirment que notre système est défaillant en raison d'exigences linguistiques déraisonnables qui l'écrasent. Merci.

M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Si quelqu'un envoyait un membre de sa famille au magasin avec la carte de crédit familiale pour acheter 40 \$ de provisions et qu'il revenait avec 400 \$ de provisions et une nouvelle voiture, Monsieur le président, j'appellerais cela un exemple de mauvaise prise de décision et de dépenses excessives. Je me rends compte que c'est peut-être un exemple extrême, mais il m'est venu à l'esprit hier lors de l'examen du budget supplémentaire du gouvernement libéral précédent. Ce budget supplémentaire faisait état de dizaines de millions de dollars de dépenses excessives. Une grande partie de ces dépenses excessives était due à de mauvaises décisions et à la tentative d'acheter la prochaine élection. Eh bien, cela n'a pas fonctionné.

Monsieur le président, notre gouvernement a reconnu que de mauvaises décisions, associées à des dépenses gouvernementales excessives, sont à l'origine de bon nombre des problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Notre travail consiste à remettre de l'ordre dans un tel gâchis et à mettre notre province sur la bonne voie pour l'avenir, une voie qui allie dépenses responsables et bonnes décisions. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Oral Questions

Carbon Tax

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, the Premier has reached a new low as he tries to imitate his hero, Doug Ford, every chance he gets. As part of an advertising campaign funded by taxpayers, the province sent stickers to all gas station owners to be put on gas pumps. These stickers refer to the federal carbon tax. Just like the stickers that Doug Ford sent to gas station owners in his province, these stickers do not mention the carbon tax rebates to which every single New Brunswicker is...

Le président : Monsieur le chef de l'opposition, pas d'accessoire, s'il vous plaît. Laissez cela sur votre pupitre.

M. D. Landry : Monsieur le président, c'est un document officiel du gouvernement, accompagné d'une lettre. Je vous le présenterai lorsque nous passerons à l'étape du dépôt des documents.

Monsieur le président, comment le premier ministre peut-il justifier ces dépenses pour des documents financés à même l'argent des contribuables?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, it is pretty easy to justify informing the members of the public of the taxation that they are expected to pay. The issues that we see in this case and in the case of the carbon tax . . . In the case of the carbon plan and in the case of all these issues, Mr. Speaker, we have said that we can meet our environmental standards and our emissions targets. We actually have a carbon plan that the federal government has, unlike what was happening before when it was not accepted. We have a carbon tax situation in which we are saying that we do not need a carbon tax. We want people to know that this is 4¢ now. It will be 12¢ in two or three years, and it will go beyond that ad infinitum, Mr. Speaker. We are focused on the emissions. We are not focused on taxing people more without results.

Mr. Speaker, with regard to this, we will continue to inform the public of the money that is being spent because of the decisions that have been made in this House or in the House in Ottawa. Mr. Speaker, the members of the public have a right to know. They will know, and we will continue to put the facts on the table. Thank you very much.

10:30

M. D. Landry : Monsieur le président, le premier ministre prélèvera 100 \$ par mois des parents d'enfants handicapés. Il ne se soucie même pas d'une mère célibataire ayant trois enfants qui ne pourront plus aller à l'université, parce que les frais de scolarité ne sont pas gratuits. Pourtant, il peut dépenser des centaines et des milliers de dollars, ou plus, provenant

Mr. Speaker: Leader of the Opposition, no props, please. Leave that on your desk.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, this is an official government document with a letter. I will submit it to you when we get to the tabling of documents.

Mr. Speaker, how can the Premier justify these expenditures for documents funded by taxpayers?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, il est plutôt facile de justifier le fait d'informer les membres du public des taxes et impôts qu'ils doivent payer. Les problèmes que nous voyons dans le présent cas et dans le cas de la taxe sur le carbone... Monsieur le président, en ce qui concerne le plan pour le carbone et toutes les questions à cet égard, nous avons dit que nous pouvions répondre aux normes environnementales et atteindre nos objectifs d'émissions. Nous avons en fait un plan pour le carbone que le gouvernement fédéral a en sa possession, contrairement à la situation précédente lorsque le plan n'a pas été accepté. Nous sommes dans une situation liée à la taxe sur le carbone où nous disons que nous n'en avons pas besoin. Nous voulons que les gens sachent que la taxe s'élève à 4 ¢ en ce moment, mais qu'elle s'élèvera à 12 ¢ dans deux ou trois ans, et qu'elle continuera à augmenter à l'infini, Monsieur le président. Nous nous concentrons sur les émissions. Nous ne nous concentrons pas sur les façons d'imposer et de taxer davantage les gens sans obtenir de résultats.

Monsieur le président, à cet égard, nous continuerons à informer le public de l'argent qui est dépensé en raison des décisions qui sont prises à la Chambre et à la Chambre des communes, à Ottawa. Monsieur le président, les membres du public ont le droit de savoir. Ils seront au courant, et nous continuerons de présenter les faits. Merci beaucoup.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, the Premier will take \$100 a month away from parents of children with disabilities. He does not even care about a single mother of three children who will no longer be able to attend university, because tuition is not free. However, he is able to spend hundreds and thousands of dollars,

de l'argent des contribuables, dans cette campagne publicitaire de nature manifestement politique.

Hon. Mr. Higgs: You know, Mr. Speaker, we covered this issue yesterday. There was a discussion about free tuition and the fact that we made it accessible to everyone. We do not pick and choose winners. We allow students to actually follow their dreams in the institutions where they want to be educated—not prescribed by government but aided by government—to go where they choose.

Mr. Speaker, we believe in getting results for the money being spent. We believe that in the case of money, it is not about the headline. It is about the results. And I know that is a foreign concept to the red-green team. I know that is a situation that exists—that results do not matter. Well, for me, taxpayers' dollars are important.

We are one of the highest, if not the highest, jurisdictions in the country. We are the only province or one of the only provinces . . . I know there are some others that are impacted with the federal imposition of the carbon tax and with the implementation of the backstop. We have a plan in place that the federal government has not accepted yet. So, Mr. Speaker, if we want to work together on making things right for New Brunswick, let's let the opposition members go to their federal counterparts and say: Why are you not accepting the New Brunswick plan?

Mr. Speaker: Time, Premier.

M. D. Landry : Le premier ministre a mentionné le Parti libéral et le Parti vert. Je dirai maintenant le Parti allianciste-conservateur-Doug Ford. J'aimerais savoir combien va coûter aux contribuables de la province cette campagne publicitaire, à propos de laquelle je vous ai montré le petit document tantôt? Je voudrais que le premier ministre me dise combien a coûté cette campagne.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, you know, I do not know the exact cost of the stickers. I can find out. I will take that under advisement. I will find out, because it will be very minor in comparison to what

or more, from taxpayers on this obviously political advertising campaign.

L'hon. M. Higgs : Vous savez, Monsieur le président, nous avons abordé la question hier. Nous avons discuté de la gratuité des droits de scolarité et du fait que nous l'avons rendue accessible à tous. Nous ne trions pas les bénéficiaires sur le volet. Nous permettons aux étudiants de bel et bien réaliser leurs rêves à l'établissement où ils souhaitent étudier — sans qu'il soit prescrit par le gouvernement, qui leur apporte plutôt un soutien — et de fréquenter l'établissement de leur choix.

Monsieur le président, nous croyons qu'il faut obtenir des résultats par rapport à l'argent dépensé. Lorsqu'il est question d'argent, nous croyons que l'important n'est pas de faire les gros titres. L'important, c'est d'obtenir des résultats. D'ailleurs, je sais que la notion est étrangère à l'équipe des Rouges et des Verts. Je sais qu'il arrive que les résultats n'aient aucune importance. Eh bien, l'argent des contribuables est, à mes yeux, important.

Nous sommes l'une des régions les plus imposées du pays, sinon la plus imposée. Nous sommes la seule province ou l'une des seules provinces... Je sais que d'autres provinces subissent les conséquences de l'imposition fédérale de la taxe sur le carbone et de la mise en oeuvre du filet de sécurité qui y est lié. Nous avons un plan en place que le gouvernement fédéral n'a pas encore accepté. En conséquence, Monsieur le président, si nous voulons travailler ensemble pour redresser la situation pour la population du Nouveau-Brunswick, laissons les gens de l'opposition s'adresser à leurs homologues fédéraux et leur dire : Pourquoi n'acceptez-vous pas le plan du Nouveau-Brunswick?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Mr. D. Landry: The Premier mentioned the Liberal Party and the Green Party. I will now say the Alliance-Conservative-Doug Ford Party. I would like to know how much this advertising campaign, about which I showed you a little document earlier, will cost taxpayers in the province? I would like the Premier to tell me how much this campaign cost.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, vous savez, je ne connais pas le coût exact des autocollants. Je peux me renseigner. Je prends note de la question. Je me renseignerai, car le coût sera peu important au

people need to know to make informed decisions. Now, I know that the practice in the past has been not to put any facts on the table. Only put a headline, Mr. Speaker, but no facts. I do not agree with that, and our team does not agree with that.

While the red-green group can continue to talk about and espouse these things, it does not want to look at the actual numbers. That goes for any case where we look at how we avoid paying more taxes, whether it be absenteeism and sick time management, which I have talked about in public . . . Look at the facts, Mr. Speaker. Look at the facts right across the system and say: How do we do better, and how do we ensure that our employees want to come to work because it is a great place to work? I am not suggesting that we do not have problems in the workplace, but I am suggesting that those are the areas where you need to focus so that people want to be part of the solution. It is about more than money, Mr. Speaker. It is about having a place to work that you feel really good about.

Mr. Speaker: Time, Premier.

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre ne sait-il pas qu'il existe une *Loi sur la publicité gouvernementale*? Il y est dit clairement que toute publicité gouvernementale devrait concerner la santé publique et la sécurité publique, comme dans le cas d'une épidémie de rougeole ou d'une inondation, ou qu'elle devrait servir à expliquer un nouveau programme important. Elle n'est pas censée être de nature politique. Cette loi exige que, comme cela est dit, la publicité ne soit pas payée par l'argent public. Ces autocollants semblent violer ces trois conditions. Par l'entremise du président, étiez-vous même conscient que votre ministre avait envoyé ce genre de lettre à la population?

Hon. Mr. Higgs: You know, the next place this information needs to show up is on the NB Power bills so that people see that the potential 6% increase that comes along with paying for electricity is thanks to the carbon tax, Mr. Speaker. The CEO has talked about that on numerous occasions. It is thanks to the carbon tax, Mr. Speaker. You know, it may come across as an abnormal process to inform the public on where its money is going and how that money is being spent, but this is business as usual for this government. It is

regard de ce que les gens doivent savoir pour prendre des décisions éclairées. Alors, je sais que, par le passé, la pratique consistait à ne présenter aucun fait. Un gros titre était présenté, Monsieur le président, mais aucun fait. Je n'approuve pas une telle pratique, et notre équipe ne l'approuve pas non plus.

Même si le groupe des Rouges et des Verts peut continuer à parler de la question et à s'accorder sur le sujet, il ne veut pas examiner les chiffres réels. Cela vaut pour toute mesure que nous examinons afin d'éviter une imposition plus élevée, qu'il s'agisse de la gestion de l'absentéisme et des congés de maladie, dont j'ai parlé en public... Regardons les faits, Monsieur le président. Examinons les faits dans l'ensemble du système et disons : Comment pouvons-nous faire mieux et faire en sorte que nos employés veulent venir au travail parce que leur milieu de travail est un excellent endroit où travailler? Je ne sous-entends pas qu'aucun problème n'existe en milieu de travail, mais je propose qu'il faille mettre l'accent sur les domaines en question pour que les gens veuillent faire partie de la solution. L'argent n'est pas le seul enjeu. Il est question de pouvoir travailler dans un milieu très épanouissant.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Mr. D. Landry: Thank you, Mr. Speaker. Does the Premier not know there is a *Government Advertising Act*? It clearly states that any government advertisement should concern public health and safety, as in the case of a measles epidemic or a flood, or it should explain an important new program. It is not supposed to be political. This Act requires, as is stated, that the advertisement not be paid for with public money. These stickers seem to breach these three conditions. Through the Speaker, were you even aware that your minister had sent this kind of letter to the public?

L'hon. M. Higgs : Vous savez, l'information en question devrait ensuite apparaître sur les factures d'Énergie NB pour que les gens se rendent compte que l'augmentation éventuelle de 6 % du coût de l'électricité découle de la taxe sur le carbone, Monsieur le président. Le PDG en a parlé à maintes reprises. La taxe sur le carbone est la cause, Monsieur le président. Vous savez, il peut sembler inhabituel d'informer le public de l'usage de son argent et de la façon dont il est dépensé, mais cela n'a rien

business as usual because we want decisions that make sense, where people understand why, when, how, and who.

Accountability is another key platform, Mr. Speaker, an area where we will take responsibility for results. However, we cannot do it alone. We have said that. We want help from everyone who is working, touching, and feeling government. We want help because we can do better, and we are going to push on that. But the idea, Mr. Speaker, is reporting on the facts, and we will continue to report on the facts.

M. D. Landry : Monsieur le président, le héros du premier ministre, Doug Ford, impose une amende aux propriétaires de stations-service qui refusent de coller les autocollants sur les pompes à essence. Cette campagne est clairement basée sur celle de Doug Ford et coordonnée avec celle-ci. La lettre du ministre du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick n'indique pas clairement si c'est un choix facultatif ou non. Je sais que, si le gouvernement me donne quelque chose comme cela, à moins que ce soit clair, je vais penser devoir l'afficher. Si c'est facultatif, pourquoi le ministre ne l'a-t-il pas clairement indiqué dans sa lettre?

10:35

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that if people want to put out the information and inform the public of what they are paying for, that is perfectly okay. In fact, I encourage it and I think they should do that, but if they have an operation of their own, they have a choice.

You know, Mr. Speaker, we are finding that people actually want to tell the public how they are being taxed beyond compare and how every cent is being taxed to the point where we are just taxing ourselves out of business. We have seen companies leaving our province and private sector investment going down. We have seen border communities . . . Now guess what is happening? We have businesses on the Canadian side that are now seeing their business suffer because people are going over to the American side for gas to fuel their cars. And we know that there are other impacts.

d'inhabituel pour le gouvernement actuel. Nous procédons ainsi, car nous voulons prendre des décisions sensées pour que les gens en comprennent les fondements.

La reddition de comptes est une autre composante clé de la plateforme, Monsieur le président, dans le cadre de laquelle nous serons responsables des résultats. Toutefois, nous ne pouvons pas y arriver seuls. Nous l'avons dit. Nous sollicitons l'aide de toutes les personnes qui travaillent, de près ou de loin, à la gouvernance. Nous avons besoin d'aide, car nous pouvons faire mieux et nous nous efforcerons d'y arriver. Toutefois, Monsieur le président, le but est de rendre compte des faits, et nous continuerons à en rendre compte.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, the Premier's hero, Doug Ford, fines gas station owners who refuse to put the stickers on gas pumps. This campaign is clearly based on Doug Ford's campaign and coordinated with it. The letter from the Minister of Energy and Resource Development does not indicate clearly whether people have a choice. I know that, if the government gives me something like that, unless it is clear, I am going to think that I must put it up. If it is optional, why did the minister not indicate that clearly in his letter?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, à mon avis, il est tout à fait acceptable que des commerçants veuillent diffuser l'information et renseigner le public au sujet de leurs coûts. En fait, je l'encourage et je pense que ces derniers devraient le faire ; toutefois, s'il s'agit de leur propre entreprise, ils ont le choix.

Vous savez, Monsieur le président, nous constatons que les commerçants veulent en fait dire aux gens du public que la taxe qu'ils paient est sans égale et que chaque sou est taxé à un tel point que nous poussons les entreprises à la faillite. Nous avons observé des compagnies quitter notre province et l'investissement du secteur privé décliner. Nous avons vu des collectivités frontalières... Que se passe-t-il maintenant? Des entreprises établies du côté canadien voient leurs affaires pâtir de la situation, car les gens se rendent du côté américain pour faire le plein d'essence de leur voiture. Nous savons d'ailleurs qu'il existe d'autres conséquences.

And what has been the step change? A new tax of 4¢ per litre, which is soon to be 12¢ over the next two or three years. We will price ourselves out of business and pretend that nothing exists. Well, as long as we are here working together on this side of the House, our goal is to save New Brunswick.

M. D. Landry : Monsieur le président, si le premier ministre veut vraiment que les gens comprennent ce qu'ils paient à la pompe, pourquoi n'inclut-il pas la partie provinciale de la taxe ou la marge bénéficiaire des compagnies pétrolières? Quel est le résultat qui est recherché ici, Monsieur le président? Comment cela va-t-il aider les parents d'un enfant handicapé auquel le premier ministre vient d'enlever 100 \$ par mois, afin de les dépenser pour des choses comme celles-là, qui, apparemment, sont plus importantes pour lui? Peut-il répondre aux questions dans l'ordre où elles lui ont été posées, et ce, avec des réponses claires?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, there is nothing new about the tax on fuel except for carbon tax, and every receipt has the HST paid on every purchase. They already know that. They already know that. What is new is that they do not know that, all of a sudden, this 4¢ per litre has been slipped in. What does that mean to them when they are fueling their vehicles? But what they really do not know is how that is going to increase.

Once the Liberals get ahold of a new tax, it will be inched up forever to increase spending. It has been a historic issue. Tax more, spend more, and hide more. Those have been the government's three models: tax, spend, and hide. Well, Mr. Speaker, that is changing. The goal here is to know what you are paying, know what you are getting for it, and put it on the table—let people see it.

Hydraulic Fracturing

Mr. Bourque: Hiding? Well, let's talk about hiding. Yesterday, the Premier told the press here at the Legislature that the fracking moratorium is no longer in place and that has been the case for a month—one month and we are finding out now. What is this thing about being transparent? They did not see fit to inform New Brunswickers previously. Perhaps the Premier

Quel a donc été le changement radical? Une nouvelle taxe de 4 ¢ le litre a fait son apparition, laquelle s'élèvera bientôt à 12 ¢ au cours des deux ou trois prochaines années. Nous mettrons sur la paille nos entreprises et ferons comme si de rien n'était. Eh bien, tant que nous serons là, de ce côté-ci de la Chambre, à travailler ensemble, notre objectif sera de sauver le Nouveau-Brunswick.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, if the Premier really wants people to understand what they are paying at the pump, why does he not include the provincial part of the tax or the profit margin of the oil companies? What is the intended result here, Mr. Speaker? How is this going to help parents of children with disabilities who just had \$100 a month taken away by the Premier, so that he could spend it on things like these, which, apparently, matter more to him? Can he answer questions in the order in which they were asked and provide clear answers?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il n'y a rien de nouveau concernant la taxe sur le carburant, mis à part la taxe sur le carbone, et tout reçu indique la TVH qui est payée sur chaque achat. Les gens le savent déjà. Ils le savent déjà. Ce qui est nouveau, c'est que les gens ne savent pas qu'une taxe de 4 ¢ par litre a été soudainement ajoutée. Que cela signifie-t-il pour eux quand ils font le plein de leur véhicule? D'ailleurs, ils ne savent pas vraiment dans quelle mesure la taxe augmentera.

Une fois que les Libéraux s'emparent d'une nouvelle taxe, celle-ci sera toujours à la hausse pour augmenter les dépenses. Le problème existe depuis longtemps. Imposons plus, dépensons plus et dissimulons plus. Voilà en quoi consistaient les trois approches du gouvernement : imposer, dépenser et dissimuler. Eh bien, Monsieur le président, la situation évolue. L'objectif est de savoir ce qui est payé et ce qui est obtenu en échange et de tout présenter pour que les gens en prennent connaissance.

Fracturation hydraulique

M. Bourque : Dissimuler? Eh bien, parlons de dissimulation. Hier à l'Assemblée, le premier ministre a dit à la presse que le moratoire sur la fracturation hydraulique n'était plus en vigueur, et ce, depuis un mois — un mois —, et nous ne l'apprenons que maintenant. Qu'advient-il de la transparence? Les gens du gouvernement n'ont pas jugé bon d'informer au préalable la population du Nouveau-Brunswick. Le

should make stickers for that as well or perhaps fridge magnets. Maybe that would be more efficient.

I would like to know this: Is this a regional lifting of the moratorium? Are we talking about the Sussex area? Are we talking about the Elgin area? Other parts of Albert County? The Memramcook area? We would like to know. Kent County? The Turtle Creek watershed? We would like to know. What are we talking about in terms of this moratorium being lifted? Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Natural gas development was on our radar in last year's campaign. We said it was a regional approach. Actually, you may recall the throne speech and the amendment that was added by the Liberal Party and the subamendment that we put in place. It was voted on as a confidence motion here in this House, and it gave us the ability to change the regulation, which we said we would do. We said we wanted to do it by the end of May.

Now I know it is a shock to the opposition that we are actually following up on what we said we would do. We are actually doing what we said we would do when we said we would do it. Sometimes timelines shift and change, but this is no surprise. This is what we intended to do, and this is what we have done.

Now we are in a position to take the next step and meet with First Nations and say: Okay, we have a regulatory change now, because there was a pause that was put on this by that government. It was a pause to allow that government to focus exclusively on spending tax dollars. That was the goal before, but the goal today is to work with all communities to develop and build New Brunswick. Thank you.

10:40

Mr. Bourque: I am happy to know that, Mr. Speaker, that they will work with all communities. I guess that includes Kent County and that includes around the Riverview area, because the Premier did not answer the question other than that, so thank you for that answer.

premier ministre devrait peut-être aussi préparer des autocollants ou des aimants de réfrigérateur à cet effet. Ce serait peut-être plus efficace.

Voici ce que j'aimerais savoir : Le moratoire est-il levé à l'échelle régionale? Est-il levé dans la région de Sussex? Est-il levé dans la région d'Elgin? Est-il levé ailleurs dans le comté d'Albert? Est-il levé dans la région de Memramcook? Nous aimerions savoir. Est-il levé dans le comté de Kent? Est-il levé dans le bassin hydrographique du ruisseau Turtle? Nous voudrions savoir. Quelles sont les conditions applicables à la levée du moratoire? Merci.

L'hon. M. Higgs : La mise en valeur du gaz naturel était dans notre ligne de mire lors de la campagne l'année dernière. Nous avons dit qu'il s'agissait d'une approche régionale. En fait, vous vous souvenez peut-être du discours du trône, de l'amendement ajouté par le Parti libéral et du sous-amendement que nous avons proposé. Il a fait l'objet d'un vote sur une motion de confiance ici à la Chambre, ce qui nous a permis de modifier le règlement tel que nous l'avions annoncé. Nous avons dit que nous voulions apporter les changements d'ici à la fin de mai.

Eh bien, je sais que l'opposition est déconcertée de voir que nous menons à bien ce que nous avons prévu de faire. Nous faisons effectivement ce que nous avons annoncé, et ce, au moment indiqué. Les échéances évoluent et varient parfois, mais cela n'a rien d'étonnant. Voilà ce que nous avons l'intention de réaliser et voilà ce que nous avons réalisé.

Nous sommes maintenant en mesure de passer à l'étape suivante et de rencontrer les Premières nations pour leur dire : Bon, une modification réglementaire intervient maintenant, car le gouvernement précédent a laissé en suspens la question. Il a ainsi eu tout loisir de se consacrer uniquement à la dépense des recettes fiscales. Tel était l'objectif auparavant, mais, aujourd'hui, l'objectif est de travailler avec toutes les collectivités pour bâtir et renforcer le Nouveau-Brunswick. Merci.

M. Bourque : Je suis content d'apprendre que, Monsieur le président, les gens d'en face travailleront avec toutes les collectivités. Je suppose que cela comprend le comté de Kent et la région entourant Riverview, étant donné que le premier ministre n'a pas

Let's talk about the conditions that we had set. We talked about the treatment of frack wastewater. I would like to know if the Premier and the government have a plan for that. Also, what happened to the constitutional right, the duty to consult the Aboriginal communities? Am I to understand that this was not done? How can this government bypass these founding communities? Was this just another of the government members' many missteps, or do they just not care?

Hon. Mr. Holland: I get it. I get it. I get it, Mr. Speaker. The members on the other side see members of a government get elected and go to work at rolling up their sleeves and getting something done and they think, So let's put some misinformation out there. I see members of an opposition party who realize that we passed a throne speech, so they think, Well, we must misdirect them and create hysteria so that people cannot see that there is a government getting things done. I see over there a government... I see opposition members who are looking at a government that is walking out the commitments that it made prior to the election and is making progress, so they think, We have to distract New Brunswickers so that they cannot see, for the first time in a long time, a government getting results.

I sit behind this Premier in the Legislature, but I stand behind him as a leader that is putting New Brunswick first.

Mr. Bourque: I have to say that is pretty rich coming the minister who signed letters to send to gas stations with partial information, blinding New Brunswickers. "Do not confuse me with the facts" is alive and well with this government.

Yesterday, we asked about a very bleak APEC report that says that New Brunswick will be dead last by a significant margin in private sector investment over the next two years. APEC was aware of the intention to lift that moratorium. That is true. That government did make it public. Nothing surprises me when it

apporté de réponse précise. Je vous remercie donc de la réponse.

Parlons des conditions que nous avons établies. Nous avons parlé du traitement des eaux usées provenant de la fracturation hydraulique. J'aimerais savoir si le premier ministre et le gouvernement ont un plan à cet égard. D'ailleurs, qu'en est-il du droit constitutionnel, soit l'obligation de consulter les communautés autochtones? Dois-je comprendre qu'il n'y a pas eu de consultation? Comment le gouvernement actuel peut-il ignorer ces communautés fondatrices? Les députés du côté du gouvernement ont-ils simplement commis un énième faux pas, ou se moquent-ils éperdument de la situation?

L'hon. M. Holland : Je comprends. Je comprends. Je comprends, Monsieur le président. Les gens d'en face voient des députés du côté du gouvernement se faire élire, puis se mettre au travail en retroussant leurs manches et obtenir des résultats ; ils pensent donc à faire de la désinformation. Je me rends compte que des députés d'un parti d'opposition comprennent que notre discours du trône a été approuvé ; ils pensent donc devoir détourner notre attention et semer la panique pour que les gens ne puissent pas constater qu'un gouvernement fait son travail. Je vois là-bas un gouvernement... Je vois des gens de l'opposition considérer un gouvernement qui respecte les engagements qu'il a pris avant les élections et qui les concrétise ; ils pensent alors devoir détourner l'attention des personnes du Nouveau-Brunswick pour que celles-ci ne puissent pas, pour la première fois depuis longtemps, voir un gouvernement obtenir des résultats.

Je siège derrière le premier ministre à l'Assemblée législative, mais je le soutiens en tant que dirigeant qui fait passer en premier le Nouveau-Brunswick.

M. Bourque : Je dois dire que c'est assez incroyable venant du ministre qui a signé des lettres destinées aux stations-service et dont le contenu était incomplet, ce qui a trompé les gens du Nouveau-Brunswick. L'approche qui dit « Ne venez pas m'embrouiller avec des faits » est toujours d'actualité et bien en vigueur au sein du gouvernement actuel.

Hier, nous avons posé des questions au sujet d'un rapport bien sombre publié par le CEPA qui indique que le Nouveau-Brunswick occupera au cours des deux prochaines années, par une marge importante, la toute dernière position en matière d'investissements dans le secteur privé. Le CEPA était au courant de

comes to this government, Mr. Speaker, including the boondoggles. It does not project any major investment in industry for the next few years. Does the Premier know something that APEC does not? Or, is he once again selling false hope to New Brunswickers, as he keeps on doing? Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, it is really rich. One of the first things we were confronted with when we came into office was a chart from Finance that showed that our public sector investment was now matched with our private sector investment. Do you know what happened? Private sector dropped, and public sector went up. That is usually a factor of two to one, private over public.

So, what we saw during the last four years was a complete decline, for one of the first times in history, of private sector investment. So, how do you start to build that back, Mr. Speaker? One brick at a time. What was the first brick? It was having the credit rating agencies not downgrade us, Mr. Speaker, not only by paying more interest but also by saying to the world that New Brunswick is a basket case. Well, they did not say that. What they said is that we are actually turning a corner. We have actually gone from a negative outlook to a stable outlook. Industry people are taking notice and investors are taking notice because New Brunswick is getting its act together. So, it should be no surprise to the member opposite how we got here, with a decline in private sector investment—it was perfectly clear where it came from, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Official Languages Act

Mr. McKee: Mr. Speaker, earlier this week, the New Brunswick Business Council and the Conseil économique du Nouveau-Brunswick announced a working group to increase the economic benefits of bilingualism in the province. This is a follow-up report from two respected New Brunswick economists. The

l'intention de lever le moratoire. C'est vrai. Le gouvernement actuel a rendu la décision publique. Rien ne me surprend en ce qui concerne le gouvernement actuel, Monsieur le président, y compris les cafouillages. Il ne prévoit pour les prochaines années aucun grand projet d'investissement dans l'industrie. Le premier ministre sait-il quelque chose que le CEPA ignore? Ou bien, donne-t-il encore une fois de faux espoirs aux gens du Nouveau-Brunswick, comme il ne cesse de le faire? Merci.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, c'est un peu fort. À notre arrivée au pouvoir, nous avons d'emblée dû composer avec un tableau élaboré par le ministère des Finances, qui montrait que les investissements du secteur public et ceux du secteur privé concordaient. Savez-vous ce qui s'est passé? Les investissements du secteur privé ont chuté et ceux du secteur public ont augmenté. Le rapport est habituellement de deux pour un pour le secteur privé par rapport au secteur public.

Au cours des quatre dernières années, nous avons donc constaté, pour l'une des premières fois de notre histoire, un véritable déclin des investissements dans le secteur privé. Alors, comment rétablir la situation, Monsieur le président? Il faut procéder étape par étape. Quelle a été la première étape? Il fallait que les agences de notation n'abaissent pas notre cote de crédit, Monsieur le président, non seulement en augmentant le paiement d'intérêts, mais aussi en affirmant que la province était un cas désespéré. Eh bien, les agences n'ont pas dit cela. En fait, elles ont dit que nous avons bel et bien franchi un cap. Nous sommes effectivement passés d'une perspective négative à une perspective stable. Les gens de l'industrie et les investisseurs s'en rendent compte, car le Nouveau-Brunswick prend la situation en main. Le député d'en face ne devrait donc pas s'étonner de ce qui nous a amenés ici, compte tenu du déclin des investissements dans le secteur privé ; la cause du problème était très claire, Monsieur le président.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Loi sur les langues officielles

M. McKee : Monsieur le président, le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick ont annoncé, plus tôt cette semaine, la création d'un groupe de travail visant à accroître les avantages économiques du bilinguisme dans la province. Le rapport de suivi a été

report is called *Two Languages: It's Good for Business*. We agree with much of the information in this report that clearly demonstrates that bilingualism is good for business in New Brunswick. We believe that government has a role to play in increasing the economic benefits of bilingualism. Does the Premier agree with this report? Also, how will he play a leadership role in underlining how bilingualism is good for the province?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question, Mr. Speaker. Absolutely, we agree with that report. We also recognize the opportunity to have fairness in the system. We also recognize the failure we have had in our ability to teach our kids to speak both official languages. So, the two go hand in hand. We want to have more of that opportunity for more people, more residents, and more kids in this province.

10:45

Once again, Mr. Speaker, we look at the facts and say that this can be an advantage that no other province has—New Brunswick as an officially bilingual province—but it needs to be an advantage for all New Brunswickers. That is why, when we look at the school system, we say: How could we be in this state at this time, with less than 20% of our kids in the Anglophone system actually becoming bilingual? How could that be after 50 years? I am not prepared to accept that as being right. I am not prepared to accept it as being fair. I want to fix it for all New Brunswickers, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, I can appreciate the Premier, who repeatedly addresses this question by saying that we need to graduate more people who are bilingual. But if that is the case, why are the members opposite musing on the idea of cancelling the French immersion program? What they need to do is to address the underlying issues to boost the program, not cancel it. When we look at the facts in this report, we see that, for people 15 to 44 years old, 41% are bilingual. That matches the percentage of people who are entering the French immersion program. The

rédigé par deux économistes respectés du Nouveau-Brunswick. Ce rapport s'intitule *Deux langues, c'est bon pour les affaires*. Nous reconnaissons la véracité de la plupart des données contenues dans le rapport, lequel démontre clairement que le bilinguisme favorise les affaires au Nouveau-Brunswick. Nous croyons que le gouvernement a un rôle à jouer pour accroître les avantages économiques du bilinguisme. Le premier ministre accepte-t-il les conclusions du rapport? D'ailleurs, comment jouera-t-il un rôle de premier plan afin de souligner le fait que le bilinguisme sert les intérêts de la province?

L'hon. M. Higgs : Merci de la question, Monsieur le président. Nous acceptons tout à fait les conclusions du rapport. Nous reconnaissons en outre la possibilité d'assurer l'équité dans le système. Nous admettons également l'échec qui découle de notre incapacité à enseigner à nos jeunes à parler les deux langues officielles. Les deux éléments vont donc de pair. Nous voulons donner à un plus grand nombre de personnes, d'habitants et d'enfants de la province plus de possibilités à cet égard.

Encore une fois, Monsieur le président, nous examinons les faits et affirmons que le bilinguisme peut être un avantage qu'aucune autre province ne possède — le Nouveau-Brunswick étant une province officiellement bilingue —, mais il faut que cet avantage existe pour toute la population du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi, lorsque nous examinons le système scolaire, nous disons : Comment pouvons-nous nous trouver à l'heure actuelle dans une situation où, du côté anglophone, moins de 20 % de nos jeunes deviennent réellement bilingues? Comment est-ce possible après 50 ans? Je ne suis pas prêt à accepter la situation comme étant convenable. Je ne suis pas prêt à l'accepter comme étant juste. Je veux régler la situation pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, je peux comprendre le premier ministre, qui a répondu à la question à maintes reprises en disant que nous devons augmenter le nombre de diplômés bilingues. Si tel est le cas, pourquoi les gens d'en face ont-ils songé à annuler le programme d'immersion en français? Ils doivent régler les problèmes sous-jacents afin d'améliorer le programme, et non l'annuler. Quand nous examinons les faits présentés dans le rapport, nous constatons que 41 % des personnes âgées de 15 à 44 ans sont bilingues. Le chiffre correspond au

Premier is distorting the facts to move his agenda forward.

The benefits of bilingualism are real in this province, Mr. Speaker. I think about my wife. She comes from Alberta—Alberta. She went through French immersion and went to university at Faculté Saint-Jean in Alberta, and then she studied right here at law school in Moncton. So what will the Premier say about the leader of the fourth party and his position on amending the *Official Languages Act*?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, c'est un peu hallucinant d'entendre les commentaires qui nous proviennent de l'autre côté de la Chambre. Au cours des derniers mois, les parlementaires du côté de l'opposition n'ont-ils pas porté attention à ce qui a été dit par rapport à ce sujet?

I do not exactly know what is going on, on the other side. I know that we have a serious product shortage at Cannabis NB, but perhaps some of it has been reserved in the anterooms of the opposition.

What I just heard there was a statement in the people's House about an issue of public importance around French immersion. Did the official opposition not pay any attention over the last few months? Did the official opposition not notice when I stood up and said that after consulting with New Brunswickers, for this year, we are leaving the French immersion entry point in place? Apparently not.

It is frustrating. We are sitting here trying to talk about how to build a world-class education system, opening our doors to members of the official opposition to come, consult, talk, and be part of the solution to how we make sure that New Brunswickers graduate—all of them, English and French—with conversational ability in both official languages. It is frustrating when the members of the opposite side do not even appear to be paying any attention.

Donc, je vais parler dans les deux langues officielles. Nous allons pousser afin de nous assurer que tous les jeunes obtiennent leur diplôme au Nouveau-

pourcentage de personnes qui suivent le programme d'immersion en français. Le premier ministre déforme les faits pour faire avancer son programme.

Les avantages du bilinguisme sont réels dans la province, Monsieur le président. Je pense à ma femme. Elle vient de l'Alberta — l'Alberta. Elle a suivi un programme d'immersion en français et a fréquenté l'université, à la Faculté Saint-Jean, en Alberta, puis elle a étudié ici même, à Moncton, à la Faculté de droit. Que dit alors le premier ministre à propos du chef du quatrième parti et de sa position concernant la modification de la *Loi sur les langues officielles*?

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, it is slightly unreal to hear the comments from the other side of the House. Over the past few months, did opposition members not pay attention to what was being said on this subject?

Je ne sais pas exactement ce qui se passe de l'autre côté. Je sais que Cannabis NB connaît une importante pénurie de produits, mais une partie des stocks a peut-être été mise de côté dans l'antichambre de l'opposition.

Des commentaires sur une question d'importance publique : voilà ce que je viens d'entendre à la Chambre du peuple concernant l'immersion en français. L'opposition officielle n'a-t-elle pas été le moins attentif au cours des derniers mois? L'opposition officielle n'a-t-elle pas remarqué que j'ai pris la parole pour dire que nos consultations auprès des gens du Nouveau-Brunswick nous amènent à maintenir pour l'année en cours le point d'entrée au programme d'immersion en français? Il semblerait que non.

Voilà qui est frustrant. Nous sommes réunis ici et essayons de parler de la façon de mettre sur pied un système d'éducation de premier ordre et invitons les parlementaires du côté de l'opposition officielle à se joindre à nous pour venir discuter, échanger et contribuer à trouver la solution qui nous permettra d'assurer que les diplômés du Nouveau-Brunswick — anglophones et francophones réunis — possèdent l'aptitude à soutenir une conversation dans les deux langues officielles. C'est frustrant quand les gens d'en face ne semblent même pas être attentifs.

Therefore, I am going to speak in both official languages. We will insist that all young people in New

Brunswick avec une connaissance des deux langues officielles.

Mr. Speaker: Time, minister. Time, minister. Time, minister.

We have 10 minutes. I have to go to the member for Fredericton-Grand Lake and leader of his party.

Health Care

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. There were more than 2 000 documented cases of violence against health care workers in the province last year. In fact, the Canadian Federation of Nurses Unions says that attacks on health care workers in New Brunswick have almost doubled in five years, no doubt due to the frustration that patients are feeling with the system. These nurses, LPNs, RNs, and other frontline workers work very hard to provide good care, so I will ask the Minister of Health this: Can the Minister of Health tell us what the department is doing to mitigate this increase in violence in our hospitals?

Hon. Mr. Flemming: Thank you for the question. Violence in the health care system, as it has manifested itself, is something that we all find abhorrent and terrible. There are two aspects to it, though.

First of all, there is what I would consider to be criminal behaviour. I would urge my colleague the Attorney General to make sure, with whatever influence we can have, that these people are prosecuted. They should be dealt with. They should be severely dealt with to the full extent of the law. It is illegal, unlawful behaviour, and they should be prosecuted to the full extent.

Having said that, there are other cases where nurses have challenges. They are dealing with people with dementia, mental health issues, bad reactions to drugs, and things like that. We have to work in that area as

Brunswick graduate with a knowledge of both official languages.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Il nous reste 10 minutes. Je dois donner la parole au député de Fredericton-Grand Lake et chef de son parti.

Soins de santé

M. Austin : Merci, Monsieur le président. L'année dernière, plus de 2 000 cas de violence envers le personnel des soins de santé ont été recensés dans la province. En fait, la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers a affirmé que les attaques contre le personnel des soins de santé ont, en cinq ans, presque doublé au Nouveau-Brunswick, sans doute en raison de la frustration que les patients ressentent à l'égard du système. Le personnel infirmier, les infirmières auxiliaires autorisées, les infirmières immatriculées et les autres travailleurs de première ligne travaillent d'arrache-pied pour prodiguer des soins de qualité. Je vais donc poser au ministre de la Santé la question suivante : Le ministre de la Santé peut-il nous dire ce que fait le ministère pour remédier à l'augmentation de la violence dans nos hôpitaux?

L'hon. M. Flemming : Je vous remercie de la question. La violence telle qu'elle s'est manifestée au sein du système de soins de santé nous paraît à tous odieuse et épouvantable. Deux aspects sont néanmoins à considérer.

Il y a d'abord ce que je qualifierais de comportement criminel. J'exhorterais ma collègue la procureure générale à user de toute l'influence dont nous disposons, pour faire en sorte que les personnes en question soient poursuivies. Elles devraient faire l'objet de poursuites. Elles devraient être sévèrement punies avec toute la rigueur que permet la loi. Il s'agit d'une conduite illicite et d'un comportement illégal, et les personnes qui en font preuve devraient être dûment poursuivies.

Cela dit, les membres du personnel infirmier sont aux prises avec d'autres situations qui posent des difficultés. Ils s'occupent de personnes qui sont atteintes de démence, de maladies mentales, ou qui ont des réactions nocives à un médicament et d'autres choses du genre. Nous devons là aussi faire du travail pour soutenir davantage le personnel infirmier, étant

well to provide nurses with further support as this issue seems to continue to grow. Thank you.

Mr. Speaker: Time, minister.

10:50

Mr. Austin: I thank the minister for that response, and I agree with the fact that the justice system needs to do its part when these cases land in the justice system. Frankly, we should throw the book at some of these folks.

On the flip side, the reality is that we must have safeguards in place in the event that things happen in the first place. My understanding is that we now have security guards at the hospitals that are not able to go hands-on physically with some of these people that are inflicting violence on frontline health care workers. Again, I do have to ask the minister this: Are there any plans? Is there anything in place in terms of motions to get trained security with clearance to go hands-on if needed to make sure that our health care workers are protected every day as they go to work to provide care to New Brunswickers?

Hon. Mr. Flemming: Again, thank you for the question. I fully accept and endorse the Leader of the People's Alliance's saying that criminal behaviour is completely unacceptable. Throwing the book at them is appropriate. People need to realize that this type of criminal behaviour in our hospitals will be dealt with and prosecuted to the full extent of the law. I know we are all in agreement with that.

The other issues are a little more complex. There are patients who sometimes have bad reactions to drugs. There are mental health issues, where you can have a person who is very calm one minute and perhaps very agitated the next. You have the ongoing challenges of dementia, where people are not themselves. Nurses enter this area, and we have to give them support, security, and a timely response when they see these things, to try to nip them in the bud to prevent them from growing into something bigger . . .

donné que les besoins à cet égard semblent de plus en plus grands. Merci.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Austin : Je remercie le ministre de la réponse, et je conviens que le système de justice doit jouer le rôle qui lui revient quand il est saisi de tels cas. Honnêtement, nous devrions sévir contre certaines des personnes concernées.

Par contre, il nous faut mettre en place des mesures de protection au cas même où des incidents se produiraient. Je crois comprendre que les hôpitaux disposent maintenant d'agents de sécurité qui ne peuvent pas intervenir physiquement pour contenir les personnes qui exercent ainsi des violences sur les travailleurs de première ligne en soins de santé. Je dois poser encore une fois la question suivante au ministre : Des mesures sont-elles prévues? Des motions sont-elles en voie d'être présentées pour permettre aux agents de sécurité formés d'intervenir physiquement s'il le faut afin que notre personnel des soins de santé soit protégé tous les jours pendant qu'il travaille pour prodiguer des soins aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Flemming : Encore une fois, je vous remercie de la question. J'accepte et j'appuie entièrement les propos du chef de l'Alliance des gens selon lesquels tout comportement criminel est tout à fait inacceptable. Il convient de sévir contre de telles personnes. Les gens doivent comprendre que ce type de comportement criminel dans nos hôpitaux sera sanctionné et jugé avec toute la rigueur que permet la loi. Je pense que nous sommes tous d'accord à cet égard.

Les autres questions sont un peu plus complexes. Des patients ont parfois une réaction nocive à un médicament. Des problèmes de santé mentale surviennent, de sorte qu'une personne peut être très calme et, tout à coup, être très agitée. Il y a la démence, qui pose des défis constants, les personnes n'étant pas elles-mêmes. Les membres du personnel infirmier sont exposés à de telles situations, et nous devons leur apporter soutien et sécurité et agir en temps opportun lorsque quelqu'un s'en prend à eux pour tenter de contenir dès le début de telles situations et d'éviter qu'elles n'empirent...

Mr. Speaker: Time, minister.

Environment

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Yesterday during question period, the member for Memramcook-Tantramar asked the Minister of Environment whether he would take provincial leadership to reduce single-use plastics, starting with a province-wide ban on plastic bags, and the minister replied that this is not one of his priorities. That begs this question: What are his priorities?

We have still not seen a mandate letter from the Premier for this minister or for any other minister for that matter, so we do not have any insights provided there. Today is June 5, the UN's World Environment Day, so what an appropriate day to ask this question. Will the Minister of Environment share with this House his specific priorities for protecting New Brunswick's environment?

Hon. Mr. Carr: Mr. Speaker, the Leader of the Green Party continues to try to twist words around and diminish his credibility in this Legislature. I clearly said the priorities of the municipalities were what I was quoting. I was quoting their top six priorities, Mr. Speaker. I am sure that the member, the Leader of the Green Party, has met with the municipal associations several times.

Now, we cannot run and chase every little ball that rolls by us like a dog chasing a car, but I can tell you right now that the reduction of plastic use in this province is a priority for this government. The reduction of plastic bags in this province is a priority for this government. The protection of our environment in this province is a priority for this government, Mr. Speaker.

Now, we have heard lots of contradictory statements from the members of the Green Party—all three of them—in the past two days. Who do they support when it comes to oil and gas? Is it John Horgan? Is it the Leader of the Green Party in British Columbia? Is it the federal leader, Elizabeth May? I would . . .

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Environnement

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Hier, pendant la période des questions, la députée de Memramcook-Tantramar a demandé au ministre de l'Environnement s'il ferait preuve d'initiative pour la province afin de réduire l'utilisation des sacs en plastique à usage unique, à commencer par une interdiction à l'échelle de la province, et le ministre a répondu que la question n'était pas l'une de ses priorités. La question suivante se pose : Quelles sont ses priorités?

Nous n'avons toujours pas vu le premier ministre communiquer une lettre de mandat au ministre concerné ou à tout autre ministre au sujet de la question ; alors, aucune donnée ne nous a été fournie à cet égard. C'est aujourd'hui le 5 juin qu'est célébrée la Journée mondiale de l'environnement, soit une journée parfaite pour poser la question suivante. Le ministre de l'Environnement fera-t-il part à la Chambre des priorités qui lui sont propres en matière de protection de l'environnement au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Carr : Monsieur le président, le chef du Parti vert essaie encore de déformer les propos et de miner sa crédibilité à l'Assemblée législative. J'ai clairement dit que les priorités des municipalités étaient celles que j'avais mentionnées. J'ai mentionné leurs six grandes priorités, Monsieur le président. Je suis sûr que le député, le chef du Parti vert, a rencontré à plusieurs reprises les associations municipales.

Maintenant, nous ne pouvons pas courir après chaque petite balle qui nous est lancée, comme un chien poursuivant une voiture, mais je peux vous dire tout de suite que la réduction de l'utilisation des sacs en plastique dans la province constitue une priorité pour le gouvernement. C'est une priorité pour le gouvernement. La protection de l'environnement dans notre province est une priorité pour le gouvernement, Monsieur le président.

Nous avons en fait entendu, au cours des deux derniers jours, beaucoup de déclarations contradictoires des trois parlementaires du Parti vert. Qui soutiennent-ils en ce qui a trait au pétrole et au gaz? Est-ce John Horgan? Est-ce la chef du Parti vert en

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Coon: It is good to know, Mr. Speaker, that the minister has at least one priority, which he says is the reduction of plastics. However, he has the *Pesticides Control Act* to end the spraying of glyphosate over our forests. He has the *Clean Water Act* to set legally binding water quality standards to protect our rivers and streams, to improve the protection of our wetlands, or to set a threshold for forest cover that could be maintained in our watersheds. He has the *Clean Air Act* to better protect the health of New Brunswickers living near persistent sources of air pollution. He has the *Climate Change Act* to protect New Brunswick families and communities from the consequences of the climate crisis. He has the *Clean Environment Act* to strengthen the effectiveness of our environmental impact assessment process. My question, again to the Premier specifically, is this: What are his priorities? Do any of them include the ones that I just listed?

10:55

Hon. Mr. Carr: Mr. Speaker, the protection of the environment, with regard to all those Acts that the member opposite mentioned, is a priority for this government, and it always has been. It has not been for just this government, Mr. Speaker, but for all the previous ministers on both sides of the Legislature. I have talked to the previous ministers who have sat over in Marysville Place in my role as the minister responsible for Environment.

Nobody in our department lets any of these issues fall aside. We have the most educated, professional, and highly educated . . . The people in our department, Mr. Speaker, are so passionate about their work that every one of the issues that this member opposite raised is their top priority. There is not a day that goes by at the Department of Environment that any of these topics are not spoken about. I think that the member opposite

Colombie-Britannique? Est-ce la chef fédérale, Elizabeth May? J'aimerais...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Il est bon de savoir, Monsieur le président, que le ministre a au moins une priorité qui est, selon ses dires, la réduction des déchets de plastique. Toutefois, la *Loi sur le contrôle des pesticides* l'autorise à mettre fin à l'épandage du glyphosate sur nos forêts. La *Loi sur l'assainissement de l'eau* lui permet d'imposer des normes juridiquement contraignantes en matière de qualité de l'eau afin de protéger nos rivières et ruisseaux, de renforcer la protection de nos terres humides ou d'instaurer un seuil de couvert forestier durable dans nos bassins hydrographiques. La *Loi sur l'assainissement de l'air* lui permet de mieux protéger la santé des personnes du Nouveau-Brunswick qui vivent à proximité de sources de pollution chronique de l'air. La *Loi sur les changements climatiques* lui permet de protéger les familles et les collectivités du Nouveau-Brunswick contre les conséquences de la crise climatique. La *Loi sur l'assainissement de l'environnement* lui permet de renforcer l'efficacité de notre processus d'étude d'impact sur l'environnement. Encore une fois, ma question s'adresse expressément au premier ministre : Quelles sont ses priorités? Les priorités que je viens de mentionner en font-elles partie?

L'hon. M. Carr : Monsieur le président, la protection de l'environnement, pour ce qui est des lois que le député d'en face a mentionnées, est une priorité pour le gouvernement et l'a toujours été. Ce n'est pas seulement une priorité pour le gouvernement actuel, Monsieur le président, mais pour tous les ministres précédents, et ce, des deux côtés de l'Assemblée législative. J'ai parlé aux ministres précédents qui ont occupé mon poste, à la place Marysville, en tant que ministre responsable de l'Environnement.

Personne dans notre ministère ne laisse de côté les enjeux en question. Nous disposons des professionnels les plus instruits et les plus qualifiés... Les gens de notre ministère, Monsieur le président, s'investissent tellement dans leur travail que chacun des enjeux que le député d'en face a soulevés est leur priorité absolue. Il ne se passe pas une journée sans que l'un de ces enjeux soit évoqué au ministère de l'Environnement. À mon avis, le député d'en face devrait commencer à

should start promoting New Brunswick instead of tearing it down.

Mr. Speaker: Time, minister.

Hydraulic Fracturing

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. Mr. Speaker, I need to be very clear. We are now embarking on a very, very scary and sad day in New Brunswick. We are watching this Premier, with his one-man style of Doug Ford, Trump-like politics: my way, absolutely build no new highways for New Brunswick . . . He is doing things on his own without any consultation. There is not consultation with his Cabinet, and there is not consultation with New Brunswickers. It is my way, and that is it. Mr. Speaker, New Brunswickers need to be very aware of what is happening here in New Brunswick.

(Interjections.)

Mrs. Harris: Do not shush me from the other side. This is my chance to speak.

Mr. Speaker, my question is a direct question to the Minister of Aboriginal Affairs. We found that the lift-then-consult tactic is happening with this moratorium on fracking being lifted. I cannot understand how you, as the Minister of Aboriginal Affairs, would allow that to happen. You know better—do better.

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Stewart: Mr. Speaker, it is important to . . . I thank the member opposite. Here are a few facts. We campaigned on natural gas development. That was in our platform. As lawmakers in the Legislature, it is our job to make law. We had a law against doing natural gas. We had a moratorium. Of course, the other government put it in place. Because it is in our platform and because we committed to it, we, as lawmakers, have the right to make a law that enables us to try to reach our platform commitments. However, we have a duty to consult. That is the honour of the Crown, and we must respect that.

agir en faveur du Nouveau-Brunswick plutôt que de l'abaisser.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Fracturation hydraulique

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Monsieur le président, je dois être très claire. Nous traversons maintenant une période très, très sombre et tourmentée au Nouveau-Brunswick. Nous observons le premier ministre actuel imposer son style autoritaire à la Doug Ford et des politiques à la Trump : il faut faire à sa façon et ne bâtir en aucun cas de nouvelles routes au Nouveau-Brunswick... Il agit de son propre chef sans aucune consultation. Il ne consulte pas son cabinet ni la population du Nouveau-Brunswick. Il faut faire à sa façon, et c'est indiscutable. Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick doivent être bien conscients de ce qui se passe dans la province.

(Exclamations.)

M^{me} Harris : Ne me dites pas, en face, de me taire. C'est à mon tour de parler.

Monsieur le président, ma question s'adresse directement au ministre des Affaires autochtones. Nous avons constaté que la tactique consistant à procéder à une levée avant de consulter est utilisée dans le cadre de la levée du moratoire sur la fracturation. Je ne peux pas comprendre comment, en tant que ministre des Affaires autochtones, vous avez autorisé cela. Vous êtes plus avisé ; alors, faites mieux.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Stewart : Monsieur le président, il est important de... Je remercie la députée d'en face. Voici quelques faits. Nous avons fait campagne pour la mise en valeur du gaz naturel. Cela figurait dans notre plateforme. En tant que législateurs à l'Assemblée législative, notre travail consiste à légiférer. Une loi interdisait l'exploitation du gaz naturel. Un moratoire était en vigueur. Bien sûr, l'autre gouvernement l'avait mis en place. Étant donné que nous avions pris l'engagement électoral en question et qu'il figure dans notre plateforme, nous avons le droit, en tant que législateurs, de proposer une loi qui nous permet d'honorer nos engagements électoraux. Nous avons

I met with the Mi'kmaq and the Wolastoqiyik in December. They asked whether I, as the Minister of Aboriginal Affairs, would ensure that they would be consulted. I told them absolutely, and they will be. We have the potential for an industry, and we are going to consult. However, we cannot have an industry if we have a law against it. Thank you.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, the members opposite can rise up and try to stop me from asking another question, but it is not going to happen. We on this side of the floor will be heard.

Mr. Speaker, again, it is unbelievable to think that, one month ago, this moratorium was lifted without any consultation. Where are you going to put the wastewater? What are you going to do to protect the rivers and the watersheds?

This government has no care and no concern. We see it time and time again. It is all about the members saying that they are getting things done. Well, in order to get things done, you need to consult first and foremost with Aboriginal people and first and foremost with New Brunswickers. The style of politics of this Premier, of doing things his way only, is absolutely pathetic. I am encouraging and asking the Minister of Aboriginal Affairs to ensure that the consultation . . .

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Stewart: Mr. Speaker, thank you to the member opposite. Of course, it is the honour of the Crown, and we are going to respect that.

However, if we have a law against an industry, we not only do not have the industry but we also have a law against it. As lawmakers, in order to fulfill our campaign commitments, we have to make a law that allows us to pursue a potential industry. It is potential. It is a potential industry in this province. It used to exist in the same spot.

Now, of course, we are going to consult with the First Nations. I, as minister, committed to that. I gave my word to the chiefs, and we on this side of the floor are

cependant l'obligation de consulter. Il s'agit de l'honneur de la Couronne, que nous devons respecter.

J'ai rencontré les Micmacs et les Wolastoqiyik en décembre. Ils m'ont demandé si, en tant que ministre des Affaires autochtones, je m'assurerais de les consulter. Je leur ai dit que ce serait bien le cas, et ils seront consultés. Nous mènerons des consultations au sujet des perspectives de développement d'une industrie. Cependant, si une loi l'interdit, nous ne pouvons pas créer d'industrie. Merci.

M^{me} Harris : Monsieur le président, les gens d'en face peuvent se lever pour essayer de m'empêcher de poser une autre question, mais cela n'arrivera pas. Nous nous ferons entendre de ce côté-ci de la Chambre.

Monsieur le président, il est difficile là encore de croire que le moratoire a été levé il y a un mois sans aucune consultation. Où seront stockées les eaux usées? Quelles mesures seront prises pour protéger les rivières et les bassins hydrographiques?

Le gouvernement actuel agit sans scrupule et sans considération. Nous le constatons encore et encore. Il faut toujours que les députés d'en face disent qu'ils obtiennent des résultats. Eh bien, pour obtenir des résultats, il faut commencer par consulter les peuples autochtones et les gens du Nouveau-Brunswick. Le style politique du premier ministre, où il agit seulement à sa façon, est tout à fait pitoyable. J'encourage le ministre des Affaires autochtones et l'invite à faire en sorte que la consultation...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Stewart : Monsieur le président, je remercie la députée d'en face. Il s'agit bien sûr de l'honneur de la Couronne, que nous respecterons.

Toutefois, si une loi interdit une industrie, non seulement l'industrie en question n'existe pas, mais, pis encore, une loi l'interdit. Pour honorer nos engagements électoraux, nous devons, en tant que législateurs, adopter une loi qui nous permet de développer une industrie prometteuse. C'est possible. Il s'agit d'une industrie prometteuse pour la province. Cette industrie a déjà existé au même endroit.

Maintenant, bien sûr, nous consulterons les Premières nations. En tant que ministre, je me suis engagé à le faire. J'ai donné ma parole aux chefs, et nous tenons

keeping it. We will be consulting First Nations in New Brunswick.

11:00

Dépôt de documents

(**Mr. D. Landry** demande à déposer un document.)

Mr. D. Landry : C'est un document officiel émanant du gouvernement et signé par le ministre. Il comporte le logo de la province. Je souhaite le présenter à la Chambre.

Mr. Speaker: As I said last Thursday, I think, a private member does not have the right to deposit a document. Do we have unanimous consent for the document to be deposited?

Hon. Members: Agreed.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: I have a point of order.

Mr. Speaker: Wait just a second. We are on Tabling of Documents. Do you have another one?

Hon. Mr. Carr: It is a postcard that says we cannot afford a carbon tax. It is a very public document.

Point of Order

Mr. Speaker: State your point of order.

Mr. G. Arseneault: I hope that postcard was not from Doug Ford.

I know question period gets a little emotional at times. We say things that we were not meant to say, and upon reflection, we want to withdraw those statements.

During an exchange, in an answer to the member for Moncton Centre, the honourable Minister of Education and Early Childhood Development made a comment that insinuated certain things from the other side to this side. I would hope that, for the sake of the decorum of this House, what he insinuated is unacceptable, and I would ask him to withdraw it. If you want to look at Hansard later, you will see it. I

parole de ce côté-ci de la Chambre. Nous consulterons les Premières nations du Nouveau-Brunswick.

Tabling of Documents

(**Mr. D. Landry** requested leave to table a document.)

Mr. D. Landry: This is an official government document signed by the minister. It carries the provincial logo. I would like to introduce it in the House.

Le président : Comme je l'ai dit jeudi dernier, je crois, un député n'a pas le droit de déposer un document. Avons-nous le consentement unanime pour que ce document soit déposé?

Des voix : Oui.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : J'invoque le Règlement.

Le président : Attendez un instant. Nous en sommes au dépôt de documents. En avez-vous un autre?

L'hon. M. Carr : Il s'agit d'une carte postale indiquant que nous ne pouvons pas nous permettre une taxe sur le carbone. C'est un document très public.

Rappel au Règlement

Le président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

M. G. Arseneault : J'espère que cette carte postale ne venait pas de Doug Ford.

Je sais que la période des questions peut parfois donner lieu à des réactions émotionnelles. Nous disons des choses que nous n'avions pas l'intention de dire et, après réflexion, nous souhaitons retirer nos propos.

Au cours d'un échange, en réponse au député de Moncton-Centre, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a fait un commentaire qui insinuait certaines choses de la part de l'autre côté à l'égard de notre côté. J'estime que, dans l'intérêt du decorum de la Chambre, ce qu'il a insinué est inacceptable, et je lui demanderais de retirer ses propos. Si vous consultez le harsard

think the honourable minister also recognizes it. Thank you.

Mr. Savoie: Mr. Speaker, this is not a point of order. What the member refers to was actually made legal by the previous government. My supposition is that the member opposite is asking for a point of order because it was implied that something illegal was being done. But the previous government made it legal, so that is not a point of order.

Mr. Speaker: Members, I know what was mentioned. We have heard that joke many, many times over the past couple of years, I would say. It has been legal since last October, and we have heard about it from both sides. If you want me to rule on this and to make it unacceptable, I will, okay? But I will give you a chance to think about this because we have used it on both occasions. I can make a ruling, and every time I make a ruling, I take away some of the space you have for your debate and for you to do your work. If you really want me to rule on a joke about cannabis, I can. I will not now. I will wait for the four leaders to come to my office and let me know exactly what we want as a ruling on this House.

11:05

(Interjections.)

Mr. Speaker: Do you have a second point of order?

Mr. G. Arseneault: On a point of order, I think it is important for the general public and the members to know that I am not questioning whether or not it is illegal, but insinuating that someone is using it in the House . . .

Mr. Speaker: Member, I just asked you to come to my office if you want to discuss it further. Please, if you want to discuss it further, come to my office. I offer the same to the four House Leaders.

ultérieurement, vous les verrez. Je pense que le ministre en est également conscient. Merci.

M. Savoie : Monsieur le président, ce n'est pas un rappel au Règlement. Ce à quoi le député fait référence a en fait été légalisé par le gouvernement précédent. Je suppose que le député d'en face invoque le Règlement parce qu'il a été sous-entendu qu'une action illégale était en cours. Or, le gouvernement précédent a légalisé une telle action, de sorte qu'il n'y a pas matière à un rappel au Règlement.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je sais ce qui a été mentionné. Nous avons entendu la blague en question de très nombreuses fois au cours des deux dernières années, je dirais. Le cannabis est légal depuis octobre dernier, et nous avons entendu des blagues du genre des deux côtés. Si vous voulez que je me prononce là-dessus et que je les déclare inacceptables, je le ferai, d'accord? Mais je vais vous laisser le temps d'y réfléchir, car nous les avons utilisées des deux côtés. Je peux rendre une décision, et chaque fois que je le fais, je vous enlève une partie du temps dont vous disposez pour débattre et faire votre travail. Si vous voulez vraiment que je me prononce sur une blague concernant le cannabis, je peux le faire. Je ne le ferai pas maintenant. J'attendrai que les quatre leaders viennent dans mon bureau et me fassent savoir exactement quelle décision nous voulons voir prise à la Chambre.

(Exclamations.)

Le président : Avez-vous un deuxième rappel au Règlement?

M. G. Arseneault : J'invoque le Règlement, car je pense qu'il est important que la population et les députés sachent que je ne remets pas en cause le fait que le cannabis illégal est ou non, mais plutôt qu'il est insinué que quelqu'un en consomme à la Chambre...

Le président : Monsieur le député, je viens de vous demander de venir dans mon bureau si vous souhaitez discuter davantage d'un tel sujet. Je vous prie, si vous souhaitez en discuter davantage, de venir dans mon bureau. J'invite les quatre leaders parlementaires à faire de même.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Cardy: No cannabis jokes.

Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to recognize Early Learning and Child Care Week along with the exemplary work and commitment of early childhood educators and operators in New Brunswick.

Les professionnels chargés de l'éducation à la petite enfance accueillent les enfants du Nouveau-Brunswick et en prennent soin en faisant preuve de patience, d'empathie et de compréhension. Grâce à leur détermination et à leur passion, ces professionnels veillent à ce que nos enfants développent tôt un intérêt marqué pour l'apprentissage.

Educators and operators help New Brunswickers raise children who are curious, courageous, and confident in their pursuit of knowledge and new skills. Educators and operators do so much more than simply ensuring the safety of children. They dedicate hours towards the preparation and planning of fun and engaging ways to help children learn about themselves and the world around them.

Les aventures ludiques et amusantes auxquelles participent les enfants sont en fait des activités que les éducateurs, en y apportant leur touche personnelle, ont adaptées aux objectifs d'apprentissage énoncés dans le Curriculum éducatif pour la petite enfance francophone du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi l'éducation à la petite enfance est si importante.

Our province is fortunate to have so many early childhood education professionals who are dedicating their careers to such an important purpose.

Je tiens à remercier tous les éducateurs à la petite enfance et les propriétaires de garderies de leur importante contribution à notre système d'éducation.

I know the children you teach every day also appreciate educators' devotion, and in years to come, they are going to look back and remember the work of those educators and all the good work they do. Thank you, Mr. Speaker.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Cardy : Pas de blagues sur le cannabis.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour souligner la Semaine des soins et de l'éducation à la petite enfance ainsi que le travail et l'engagement exemplaires des éducateurs de la petite enfance et des exploitants de garderie au Nouveau-Brunswick.

Early childhood educators accept New Brunswick children into their care with patience, empathy, and understanding. Thanks to their determination and passion, these professionals ensure that our children develop an early love of learning.

Les éducateurs et les exploitants de garderie aident les gens du Nouveau-Brunswick à élever des enfants curieux, courageux et confiants dans leur quête de connaissances et de nouvelles compétences. Les éducateurs et les exploitants de garderie font bien plus que simplement assurer la sécurité des enfants. Ils consacrent des heures à la préparation et à la planification d'activités ludiques et stimulantes pour aider les enfants à se découvrir et à découvrir le monde qui les entoure.

The playful, fun adventures children participate in are, in fact, activities that educators have tailored to learning objectives in the New Brunswick Curriculum Framework for Early Learning and Child Care while adding personal touches. That is why early childhood education is so important.

Notre province a la chance de compter de nombreux professionnels de l'éducation à la petite enfance qui consacrent leur carrière à une cause aussi importante.

I want to thank all early childhood educators and daycare owners for their important contribution to our education system.

Je sais que les enfants à qui vous enseignez chaque jour apprécient également le dévouement de leurs éducateurs et que, dans les années à venir, ils se souviendront de leur travail et de tout le bien qu'ils accomplissent. Merci, Monsieur le président.

Merci, Monsieur le président.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. Day cares are no longer just day cares thanks to investments made by us as the previous government. They are now early learning centres of excellence, Mr. Speaker. It is right to value the people who work there. The people who work there do amazing work. They not only start our children off on the path of learning, but they also set the foundation for how our children are going to learn going forward. It is critical that we have the best people in those positions, Mr. Speaker, and we do. We do have the best people in those positions. Our early learning educators are doing an amazing job. As the minister said in his statement, not only do they ensure that our children are being cared for, but also they ensure that our children are learning at their capacity and at their best, Mr. Speaker.

I think it is a little rich for the minister to start to give value to these people after he made them fight so hard to get the raise they so deserve, Mr. Speaker. In my mind, I would hope that the minister would continue to value these early learning educators and keep giving them the raises they are entitled to and the raises they fought for, Mr. Speaker. Thank you.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour souligner la Semaine des soins et de l'éducation à la petite enfance.

I am pleased to have the opportunity to recognize and to thank early childhood educators and operators for all they do to take care of the children who live in this province. I want to take a moment to specifically thank the early childhood educators who take care of and teach my daughter when she goes to day care.

My mom actually worked as an executive director of a nonprofit childcare centre for many years, and she was part of the Early Childhood Coalition Petite Enfance. I learned a lot about it growing up, actually. The coalition was fighting to have universal childcare, and we need to continue to take steps to get there as soon as possible, to have universal access to childcare.

Thank you, Mr. Speaker.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Les garderies ne sont plus de simples services de garde grâce aux investissements que nous, le gouvernement précédent, avons réalisés. Ce sont désormais des centres d'excellence en éducation de la petite enfance, Monsieur le président. Il est juste de valoriser les personnes qui y travaillent. Ces personnes accomplissent un travail remarquable. Non seulement elles initient nos enfants à l'apprentissage, mais elles posent également les bases de la manière dont ils apprendront à l'avenir. Il est essentiel que nous ayons les meilleures personnes à de tels postes, Monsieur le président, et c'est le cas. Nous avons effectivement les meilleures personnes à ces postes. Nos éducateurs de la petite enfance font un travail remarquable. Comme l'a dit le ministre dans sa déclaration, non seulement ils veillent à ce que nos enfants soient pris en charge, mais ils s'assurent également qu'ils apprennent à la mesure de leurs capacités et au mieux de leurs possibilités, Monsieur le président.

Je trouve un peu hypocrite de la part du ministre de se mettre à valoriser les éducateurs de la petite enfance après les avoir obligés à se battre si durement pour obtenir l'augmentation qu'ils méritent tant, Monsieur le président. Pour ma part, j'espère que le ministre continuera à valoriser ces éducateurs de la petite enfance et à leur accorder les augmentations auxquelles ils ont droit et pour lesquelles ils se sont battus, Monsieur le président. Merci.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to have the opportunity to rise in the House to recognize Early Learning and Child Care Week.

Je suis contente d'avoir l'occasion de saluer et de remercier les éducateurs de la petite enfance et les exploitants de garderie pour tout ce qu'ils font pour prendre soin des enfants qui vivent dans la province. Je tiens à prendre un moment pour remercier tout particulièrement les éducateurs de la petite enfance qui s'occupent de ma fille et lui enseignent lorsqu'elle va à la garderie.

Ma mère a d'ailleurs travaillé pendant de nombreuses années comme directrice générale d'une garderie à but non lucratif, et elle faisait partie de Early Childhood Coalition Petite Enfance. J'ai beaucoup appris à ce sujet en grandissant, en fait. La coalition se battait pour obtenir un accès universel aux services de garde, et nous devons continuer à prendre des mesures pour y

We need to continue to raise the wages of the workers who are taking care of and educating our children. We especially know that, with the care the children receive from age 0 to 3, the development is so important, and we need to properly value the work these workers are doing.

11:10

Again, I want to recognize all the early childhood educators and operators who are taking care of the children of New Brunswick as we recognize Early Learning and Child Care Week. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, I am very pleased to stand today to recognize early childhood educators and operators and to recognize Early Learning and Child Care Week. As parents, we all know the challenges of raising one or two kids, and these professionals raise a dozen or more per day. So, we appreciate them and honour what they have to do. They play a key role in a child's development.

I have been a working mom since my first-born was only four months old, and the hardest thing you will ever do is drop your child off at a day care or with a babysitter. I was glad to know, and I was very pleased, that I had a harder time than my child did. These people gave him comfort, and their being comfortable let me be comfortable going to work.

I want to thank the minister for the work he has done for these workers as well as for the changes he has made. I sincerely thank all the child caregivers for their dedication to our children. Thank you.

Hon. Mr. Carr: Mr. Speaker, each year, during the first week of June, New Brunswickers are invited to recognize and participate in Canadian Environment Week. The week coincides with World Environment Day on June 5, Clean Air Day on June 6, and World Oceans Day on June 8.

parvenir dès que possible afin d'assurer cet accès universel. Nous devons continuer à augmenter les salaires des travailleurs qui s'occupent de nos enfants et leur dispensent de l'enseignement. Nous savons en particulier que les soins prodigués aux enfants de 0 à 3 ans jouent un rôle crucial dans leur développement, et nous devons valoriser à sa juste mesure le travail accompli par ces travailleurs.

Encore une fois, je tiens à saluer tous les éducateurs de la petite enfance et exploitants de garderie qui s'occupent des enfants du Nouveau-Brunswick, à l'occasion de la Semaine des soins et de l'éducation à la petite enfance. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, il me fait grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage aux éducateurs de la petite enfance et exploitants de garderie et pour célébrer la Semaine des soins et de l'éducation à la petite enfance. En tant que parents, nous connaissons tous les défis que représente l'éducation d'un ou deux enfants, et ces professionnels en élèvent une douzaine ou plus tous les jours. Nous leur sommes donc reconnaissants et rendons hommage à leur travail. Ils jouent un rôle clé dans le développement de l'enfant.

Je suis une mère qui travaille depuis que mon aîné n'avait que quatre mois, et la chose la plus difficile que l'on puisse faire est de confier son enfant aux gens d'une garderie ou à une gardienne. J'étais soulagée de savoir, et j'en étais très contente, que mon enfant en souffrait moins que moi. Ces personnes lui ont apporté du réconfort, et le fait qu'il se sente bien m'a permis d'aller travailler l'esprit tranquille.

Je tiens à remercier le ministre pour le travail qu'il a accompli en faveur des travailleurs en question ainsi que pour les changements qu'il a apportés. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui s'occupent de nos enfants pour leur dévouement envers eux. Merci.

L'hon. M. Carr : Monsieur le président, chaque année, au cours de la première semaine de juin, les gens du Nouveau-Brunswick sont invités à célébrer la Semaine canadienne de l'environnement et à y prendre part. Cette semaine coïncide avec la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin, la Journée de l'air pur le 6 juin et la Journée mondiale des océans le 8 juin.

This year's World Environment Day's theme is Beat Air Pollution to encourage us to take steps toward improving the air around us.

Mr. Speaker, I would like to inspire all New Brunswickers to find ways to beat air pollution. There are many things we can do that will have an impact. We can implement energy efficiency solutions in our homes. Some of us can reduce the amount that we drive our cars by using public transit, carpooling, biking, walking, or considering more fuel-efficient vehicles.

In recognition of World Oceans Day, I would like to remind everyone of the valuable role our oceans play in our daily lives. They govern our weather, impact our air quality, provide a significant source of food, are home to many living creatures, and play a vital role in our economy. New Brunswick is fortunate to have close to 2 250 km of coastline, and it is important that we cherish and protect this precious natural resource.

Mr. Speaker, I challenge all New Brunswickers to take part in Canadian Environment Week and to find ways we can beat air pollution and protect our natural environment together.

Ms. Rogers: Mr. Speaker, I would like to thank the minister for drawing attention to this being National Environment Week. As the opposition critic and advocate for a sustainable and healthy environment, I personally try to do my part. I have personally made many changes over the past few years to support these initiatives through the way I eat, the way I live life, and the way I consume and reuse things.

But I am also very proud that I see my own city moving forward on this, as some other municipalities are too. For example, I know Moncton is moving forward on the potential banning of plastic bags, and we have some excellent businesses in Moncton that are moving forward on this too. Flawless is an environmental leader in reducing volatile organic compound (VOC) and greenhouse gas (GHG)

Le thème de la Journée mondiale de l'environnement de cette année est Combattre la pollution de l'air, afin de nous encourager à prendre des mesures pour améliorer la qualité de l'air qui nous entoure.

Monsieur le président, j'aimerais inciter tous les gens du Nouveau-Brunswick à trouver des moyens de lutter contre la pollution de l'air. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire et qui auront un impact. Nous pouvons mettre en place des solutions d'efficacité énergétique dans nos foyers. Certains d'entre nous peuvent réduire la fréquence de leurs déplacements en voiture en utilisant les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou la marche ou en envisageant l'utilisation de véhicules plus économes en carburant.

À l'occasion de la Journée mondiale des océans, je voudrais rappeler à tous le rôle précieux que jouent nos océans dans notre vie quotidienne. Ils régissent notre climat, influent sur la qualité de l'air, constituent une source importante de nourriture, abritent de nombreuses créatures vivantes et jouent un rôle vital dans notre économie. Le Nouveau-Brunswick a la chance de posséder près de 2 250 km de côtes, et il est important que nous chérissions et protégeons cette précieuse ressource naturelle.

Monsieur le président, j'invite tous les gens du Nouveau-Brunswick à participer à la Semaine canadienne de l'environnement et à trouver des moyens de lutter ensemble contre la pollution de l'air et de protéger notre environnement naturel.

M^{me} Rogers : Monsieur le président, j'aimerais remercier le ministre d'avoir attiré l'attention sur le fait que nous sommes dans la Semaine nationale de l'environnement. En tant que porte-parole de l'opposition et défenseure d'un environnement durable et sain, j'essaie personnellement de faire ma part. J'ai moi-même apporté de nombreux changements au cours des dernières années pour soutenir la protection environnementale à travers mon alimentation, mon mode de vie ainsi que ma façon de consommer et de réutiliser.

Je suis également très fière de voir ma propre ville aller de l'avant à cet égard, tout comme d'autres municipalités. Par exemple, je sais que Moncton va de l'avant avec l'interdiction potentielle des sacs en plastique, et nous avons d'excellentes entreprises à Moncton qui s'engagent également dans cette voie. Flawless est un leader environnemental dans la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV) et de gaz à effet de serre (GES). Re-

emissions. Re-Express and Rayan Environmental Solutions are excellent companies.

Mr. Speaker, for World Oceans Day, I think we also need to consider and remember what we have heard recently about the right whale. Indeed, we need to remember clean air and how we practise the use of glyphosate. I hope the minister will take this as a priority and that the lens for clean water and clean air will always be there. Thank you.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I appreciate the minister drawing attention to the United Nations World Environment Day. Indeed, the theme is Beat Air Pollution. However, I am a little bit surprised that the minister is trying to inspire New Brunswickers to beat air pollution when, in fact, it is his job. He has the tools. He has the *Clean Air Act*. He has the *Climate Change Act*.

11:15

I am sure the people who live in Saint-François de Madawaska and who are sick because of poor air quality would appreciate his beating air pollution. I am sure the people with health problems in the Chatham area would appreciate the minister's taking measures to beat air pollution there so that they could feel better. I am sure the people living near the oil refinery in Saint John would appreciate it if the minister would take action to beat air pollution in their neighbourhood.

And now, we have shale gas, Mr. Speaker. That is going to add further air pollution into the neighbourhoods where it might develop. Yes, Mr. Speaker, we should beat air pollution, and the minister should do his job to do so.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. It is our intention to call Motions 35 and 51 tomorrow. They are Motions 35 and 51. Thank you.

Express et Rayan Environmental Solutions sont d'excellentes entreprises.

Monsieur le président, à l'occasion de la Journée mondiale des océans, je pense que nous devons également réfléchir à ce que nous avons entendu récemment au sujet de la baleine noire et garder cela à l'esprit. En effet, nous devons garder à l'esprit la qualité de l'air et la manière dont nous utilisons le glyphosate. J'espère que le ministre en fera une priorité et que la question de la qualité de l'eau et de l'air restera toujours au centre des préoccupations. Merci.

M. Coon : Monsieur le président, je suis gré au ministre d'attirer l'attention sur la Journée mondiale de l'environnement des Nations Unies. En effet, le thème est Combattre la pollution de l'air. Cependant, je suis un peu surpris que le ministre tente d'inciter les gens du Nouveau-Brunswick à lutter contre la pollution de l'air alors que, en réalité, c'est son travail. Il dispose des outils nécessaires. Il dispose de la *Loi sur l'assainissement de l'air*. Il dispose de la *Loi sur les changements climatiques*.

Je suis sûr que les gens qui vivent à Saint-François-de-Madawaska et qui sont malades à cause de la piètre qualité de l'air apprécieraient que le ministre lutte contre la pollution de l'air. Je suis sûr que les gens souffrant de problèmes de santé dans la région de Chatham apprécieraient que le ministre prenne des mesures pour lutter contre la pollution de l'air là-bas, afin qu'ils puissent se sentir mieux. Je suis sûr que les gens vivant près de la raffinerie de pétrole à Saint John apprécieraient que le ministre prenne des mesures pour lutter contre la pollution de l'air dans leur voisinage.

Et maintenant, nous avons le gaz de schiste, Monsieur le président. Cela va aggraver la pollution de l'air dans les endroits où il pourrait être exploité. Oui, Monsieur le président, nous devons lutter contre la pollution de l'air, et le ministre doit faire son travail à cette fin.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Nous avons l'intention d'appeler les motions 35 et 51 demain. Il s'agit des motions 35 et 51. Merci.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of the government to go to third reading for Bill 33. Bills ordered for second reading will be Bills 35 and 36, and bills reported to the Committee of the Whole House will be Bills 30, 31, 32, 29, and 21. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(Bill 33, *An Act Respecting the Public Health Information Solution*, was read a third time and passed.)

Debate on Second Reading of Bill 35

Hon. Mr. Steeves, after the Speaker called for second reading of Bill 35, *Cooperatives Act*: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak on the second reading of the bill entitled *Cooperatives Act*. Mr. Speaker, the proposed new *Cooperatives Act* will enhance access to capital for the co-operative sector by providing co-operatives with the ability to issue investment shares in addition to membership shares. This will contribute to the growth and development of the co-operative sector. That is what this Act does. It also accommodates housing and worker co-operatives. This Act also provides flexibility with government options. The Act provides modern corporate law approaches in line with the majority of Canadian jurisdictions, and this new Act will also continue the reduction of administrative red tape as well as the modernization of administrative processes. The new Act will come into force upon proclamation. Mr. Speaker, thank you very much.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Thank you for allowing me to speak on this second reading of the *Cooperatives Act*. Mr. Speaker, obviously, there seems to be, certainly in principle and after listening to the minister explain the high level of what is included in this Act... The minister talked about enhancing access to capital for the co-operative sector by providing co-operatives with the ability to issue

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement a l'intention de passer à la troisième lecture du projet de loi 33. Les projets de loi qui seront appelés en deuxième lecture sont les projets de loi 35 et 36, et ceux qui seront renvoyés en Comité plénier sont les projets de loi 30, 31, 32, 29 et 21. Merci, Monsieur le président.

Troisième lecture

(Le projet de loi 33, *Loi concernant le système d'information sur la santé publique*, est lu une troisième fois et adopté.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35

M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi sur les coopératives* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui dans le cadre de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi sur les coopératives*. Monsieur le président, la nouvelle *Loi sur les coopératives* proposée améliorera l'accès au capital pour le secteur coopératif en permettant aux coopératives d'émettre des parts de placement en plus des parts de membre. Cela contribuera à la croissance et au développement du secteur coopératif. Tel est l'objet de cette loi. Elle tient également compte des coopératives d'habitation et des coopératives de travailleurs. Cette loi offre également une certaine souplesse quant aux options gouvernementales. La loi propose des approches modernes en matière de droit des sociétés, conformes à celles de la majorité des administrations canadiennes, et cette nouvelle loi permettra également de poursuivre la réduction des formalités administratives ainsi que la modernisation des processus administratifs. La nouvelle loi entrera en vigueur dès sa promulgation. Monsieur le président, merci beaucoup.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Merci de me permettre de prendre la parole dans le cadre de la deuxième lecture de la *Loi sur les coopératives*. Monsieur le président, il semble évident, du moins en principe et après avoir écouté le ministre expliquer les grandes lignes de ce que contient cette loi... Le ministre a évoqué l'amélioration de l'accès au capital pour le secteur coopératif en donnant aux coopératives

investment shares in addition to membership shares, which would give you the idea that there will potentially be more investments in this type of endeavour.

Mr. Speaker, when you look at the accommodating housing and workers co-operatives . . . We will have questions, certainly, in the Committee of the Whole. We will need to clearly understand the process of how the minister arrived at tabling this new bill. We will need to clearly understand whether there have been some meaningful consultations with members of these co-operative movements. Certainly, we will want to know more about the bill.

11:20

When I look at the bill that has been given to us, it is pretty thick, as a document. We may want to have a technical briefing by staff in order to be able to digest some of the key elements that will be derived from this bill.

On that note, I have nothing more to add other than that we, as an opposition, will do our due diligence to understand the content of the bill and what the clear intentions are of the co-operative movement to, hopefully, I suspect, benefit from any changes with this Act.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise on second reading to debate Bill 35, *Cooperatives Act*. This 130-page bill was presented yesterday for the first time. That is insufficient time to have any kind of meaningful debate at second reading, Mr. Speaker. My temptation is . . . Anyway, in a way, it should go to the law amendments committee so that we could, perhaps, call witnesses from the co-operative sector to get their views on this. However, Mr. Speaker, at second reading, it is, as I said, difficult to engage in much debate.

In principle, the overhaul of this legislation was long overdue, so I am certainly pleased to see that the Minister of Finance has brought it forward and brought it forward now. That is great. I know that

la possibilité d'émettre des parts de placement en plus des parts de membre, ce qui laisse penser qu'il y aura potentiellement davantage d'investissements dans un tel type d'initiatives.

Monsieur le président, quand on considère les coopératives d'habitation et de travailleurs... Nous aurons certainement des questions à poser au Comité plénier. Nous devons comprendre clairement le processus qui a conduit le ministre à déposer le nouveau projet de loi. Nous devons comprendre clairement s'il y a eu des consultations significatives auprès des membres des mouvements coopératifs. Nous voudrions certainement en savoir plus sur ce projet de loi.

Quand je regarde le projet de loi qui nous a été soumis, c'est un document assez volumineux. Nous souhaiterions peut-être avoir une séance d'information technique de la part du personnel afin de pouvoir comprendre certains des éléments clés qui découleront de ce projet de loi.

Sur ce, je n'ai rien d'autre à ajouter si ce n'est que nous, en tant qu'opposition, ferons preuve de la diligence requise pour comprendre le contenu du projet de loi et les intentions claires du mouvement coopératif, qui, je le crois et je l'espère, tirera profit des modifications apportées par ce projet de loi.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture pour débattre du projet de loi 35, *Loi sur les coopératives*. Ce projet de loi de 130 pages a été présenté hier pour la première fois. Un tel délai est insuffisant pour mener un débat constructif à l'étape de la deuxième lecture, Monsieur le président. Je suis tenté de... Quoi qu'il en soit, d'une certaine manière, ce projet de loi devrait être renvoyé au Comité de modification des lois afin que nous puissions, peut-être, entendre des témoins du secteur coopératif pour connaître leur point de vue à ce sujet. Par ailleurs, Monsieur le président, à l'étape de la deuxième lecture, il est, comme je l'ai dit, difficile de mener un débat approfondi.

En principe, comme la refonte de la loi se faisait attendre depuis longtemps, je suis très content de voir que le ministre des Finances l'a présentée et qu'il l'a présentée maintenant. C'est formidable. Je sais que de

many, many co-operative enterprises around the province and the councils that represent them have been looking forward to this bill coming forward for some time.

There has been a lot of hard work that has gone into the bill. Certainly, in the past, I and my colleagues have met with the representatives of co-operative enterprises about, in general, the need for overhauling the *Cooperatives Act* and the kinds of things that should be in the *Cooperatives Act*, Mr. Speaker.

Again, in terms of the substance, I guess we are going to have to wait until committee to look at this in detail, Mr. Speaker. Co-operative enterprises, as you know, are an important and growing part of New Brunswick's economy. Just in terms of the overview the Finance Minister provided on the bill, at 30 000 ft, it would suggest that the changes this bill represents will help co-operative enterprises in New Brunswick grow and play an even more significant role in our economy.

The great thing about co-operative enterprises, of course, is that they are co-operative, for one thing. Second, the wealth they generate is retained in New Brunswick. It does not leave. In terms of economic development, co-operative enterprises provide a very special role, as many small, locally owned businesses do. Essentially, through their activities, they are creating community wealth. I call it community wealth because it stays in the community and circulates in the local economy or within the boundaries of New Brunswick, which is the way we will develop our province more and more, Mr. Speaker.

With that said, I will wrap up here and just, once again, extend my thanks to the Minister of Finance for making sure this bill saw the light of day in this part of the sitting. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. It is always good to take these bills and make sure they get a good look-over for any changes that are necessary. Based on what I see here from the Minister of Finance, it seems as though the bill is one of those things that can certainly enhance the role of the co-operatives and how they benefit the people of New Brunswick as a whole. Regarding changes to the Act, I look forward

très nombreuses coopératives à travers la province et les conseils qui les représentent attendaient avec impatience un tel projet de loi depuis un certain temps.

Beaucoup de travail a été consacré au présent projet de loi. Il est certain que, par le passé, mes collègues et moi-même avons rencontré les représentants des coopératives pour discuter de manière générale de la nécessité de réviser la *Loi sur les coopératives* et des éléments qui devraient y figurer, Monsieur le président.

Encore une fois, en ce qui concerne le fond, je suppose que nous devons attendre d'être en comité pour l'examiner en détail, Monsieur le président. Les coopératives, comme vous le savez, constituent un volet important et en pleine croissance de l'économie du Nouveau-Brunswick. Si l'on se fie simplement au survol que le ministre des Finances a donné du projet de loi, un survol à 30 000 pieds d'altitude, il ressort que les changements qu'il propose aideront les coopératives du Nouveau-Brunswick à se développer et à jouer un rôle encore plus important dans notre économie.

Ce qui est formidable avec les entreprises coopératives, bien sûr, c'est qu'elles sont coopératives, pour commencer. Deuxièmement, la richesse qu'elles génèrent reste au Nouveau-Brunswick. Elle ne s'en va pas. En termes de développement économique, les coopératives jouent un rôle très particulier, comme le font de nombreuses petites entreprises locales. Essentiellement, par leurs activités, elles créent de la richesse communautaire. Je l'appelle richesse communautaire parce qu'elle reste dans la collectivité et circule dans l'économie locale ou à l'intérieur des frontières du Nouveau-Brunswick, ce qui est la manière dont nous développerons de plus en plus notre province, Monsieur le président.

Cela dit, je vais conclure ici et, une fois de plus, remercier le ministre des Finances d'avoir veillé à ce qu'un tel projet de loi voie le jour au cours de cette partie de la session. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Il est toujours bon d'examiner les projets de loi et de s'assurer qu'ils sont bien passés au crible pour y apporter les modifications nécessaires. D'après ce que je vois ici de la part du ministre des Finances, il semble que le présent projet de loi soit l'un de ceux qui peuvent certainement renforcer le rôle des coopératives et la manière dont elles profitent à

to digging into this a little deeper and getting the details out in order to see how it unfolds. Thank you, Mr. Speaker.

11:25

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le débat s'est déroulé pas mal vite. Je pense que la raison pour laquelle cela va si vite, tient au fait que nous avons eu très peu de temps pour prendre connaissance du document, ce qui est un peu dommage. Je dirais que, à la limite, cela va un peu à l'encontre du projet de loi, car ce n'est pas très coopératif comme façon de fonctionner.

Ce sont de grands changements qui sont importants. Je crois que ce secteur de la coopération et des coopératives va faire énormément partie de l'économie de demain. Comme le savent peut-être les parlementaires, je suis membre de plusieurs coopératives, et, cela fait des années que je milite dans le milieu coopératif. J'ai fondé une coopérative de travailleurs. En effet, ma ferme est une coopérative de travailleurs.

Il y a donc différents modèles coopératifs qui sont très importants. En lisant le document rapidement, car il est assez volumineux, je n'ai rien trouvé sur les coopératives de solidarité. Il y a plusieurs sortes de coopératives : Dans le fond, nous avons des coopératives dont les membres sont les consommateurs. Nous avons des coopératives dont les membres sont les travailleurs. Et nous avons la coopérative de solidarité, qui est, en fait, une façon de fonctionner où il y a plusieurs différentes catégories de membres. Tous les membres sont égaux dans la coopérative, mais il peut y avoir des consommateurs, des travailleurs et aussi des membres de soutien. En feuilletant rapidement le document, je ne trouve rien sur les coopératives de solidarité, ce qui me pose un énorme problème. Si nous voulons modifier la loi, nous devrions peut-être nous assurer qu'elle répond aux besoins de tous et de toutes.

Comme je l'ai dit, la coopération fait partie intégrante de notre économie de demain. J'irai même jusqu'à dire : Je pense que la coopération devrait se retrouver beaucoup plus... Je dirai même : Il faut aller plus loin. Tous les investissements du gouvernement dans des entreprises devraient être accordés à condition que ces dernières forment une partie de leur entreprise en

l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. En ce qui concerne les modifications apportées à la loi, j'ai hâte de me pencher un peu plus en détail sur le sujet et d'en connaître les tenants et aboutissants afin de voir comment les choses vont se dérouler. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Mr. Speaker. The debate has gone by quite quickly. I think the reason this is going by so quickly is because we have had very little time to review the document, which is a bit unfortunate. I would say that sort of goes against the bill, since it is not a very cooperative way to work.

These are big, important changes. I believe this cooperative sector will be a huge part of the economy of tomorrow. As members may know, I am a member of several cooperatives, and I have been an activist in the cooperative field for years. I founded a workers' cooperative. In fact, my farm is a workers' cooperative.

There are different, very important cooperative models. Quickly reading the document, since it is quite long, I did not find anything on solidarity cooperatives. There are several kinds of cooperatives: Basically, we have cooperatives where the members are consumers. We have cooperatives where the members are workers. We have solidarity cooperatives, which are, in fact, a way of operating where there are several different categories of members. All members are equal in the cooperative, but there may be consumers, workers, and supporting members. While quickly flipping through the document, I find nothing about solidarity cooperatives, which I have a huge problem with. If we want to amend the Act, we should perhaps ensure that it meets everyone's needs.

As I said, cooperation is an integral part of our economy of tomorrow. I would even go so far as to say this: I think cooperation should be much more... I would even say: More must be done. All of the government's investments in businesses should be made on the condition that they make part of their business a workers' cooperative. Money must stop

coopérative pour leurs travailleurs. Il faut arrêter de donner de l'argent à des propriétaires ou à des personnes pour le donner à l'ensemble des gens qui travaillent et qui sont les citoyens du Nouveau-Brunswick. Je rêve du jour où le gouvernement dira : Si vous voulez une subvention gouvernementale, une part de 15 % de votre entreprise va être donnée aux travailleurs, sous forme de coopérative, et vous allez partager les profits avec les gens qui font grandir votre entreprise avec l'aide de l'argent du gouvernement, qui est donc l'argent des contribuables, c'est-à-dire celui des gens du Nouveau-Brunswick.

As I said, it is very big, so it is going to be a big read. I will be watching, Mr. Speaker, to make sure we do not deadlock the co-operative model in the neoliberalist system. Members of co-operatives are very different in their way of thinking. A neoliberalist consensus was made in the 80s by Liberal and Conservative governments alike. They tend to bring everything toward this neoliberalist model. Co-operatives are often a form of resistance to this model, which creates inequity across all lines.

Donc, encore une fois, je suis très déçu que nous ne puissions pas avoir un bon débat sérieux sur un sujet très important.

11:30

Donc, j'espère que le gouvernement aura la décence d'attendre un peu avant d'envoyer ce projet de loi au comité. Les autres parlementaires l'ont vu ; c'est quand même un document très imposant. Nous voulons nous assurer de pouvoir faire avancer le milieu coopératif de la façon la plus positive possible.

Donc, avant de terminer, je vais répéter ceci : J'espère que le gouvernement aura la décence d'attendre un peu avant d'amener ce projet de loi au comité, pour que nous ayons un vrai débat constructif sur la question. Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au ministre des Finances d'avoir amené ce document à la table, pour une discussion importante sur le milieu coopératif. Merci.

Mr. Speaker: Are there other speakers for this bill?

being given to owners or individuals and be given to all workers who are New Brunswick citizens. I dream of the day when the government will say: If you want a government subsidy, 15% of your business will be given to the workers, as a cooperative, and you will share the profits with the people who will grow your business with the help of government money, taxpayers' money, New Brunswickers' money.

Comme je l'ai dit, c'est un texte très volumineux donc la lecture s'annonce longue. Je resterai vigilant, Monsieur le président, pour m'assurer que nous n'enlisons pas le modèle coopératif dans le système néolibéral. Les membres des coopératives ont une façon de penser très différente. Un consensus néolibéral a été établi dans les années 80 par les gouvernements libéraux et conservateurs. Ceux-ci ont tendance à tout orienter vers un tel modèle néolibéral. Les coopératives constituent souvent une forme de résistance à ce modèle, qui engendre des inégalités à tous les niveaux.

So, again, I am very disappointed that we are not able to have a good, serious debate on a very important topic.

So, I hope the government will have the decency to wait a little before sending this bill to committee. Other members have seen it; it is a very imposing document. We want to ensure that we can move the cooperative sector forward in the most positive way possible.

So, before concluding, I will repeat this: I hope the government will have the decency to wait a little before bringing this bill to committee so that we have a very constructive debate on the issue. Thank you very much, Mr. Speaker, and thank you to the Minister of Finance for bringing this document to the table for an important discussion on the cooperative sector. Thank you.

Le président : Y a-t-il d'autres personnes qui voudraient parler du projet de loi?

Y a-t-il d'autres personnes qui veulent parler sur ce projet de loi?

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 35, *Cooperatives Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

Debate on Second Reading of Bill 36

Hon. Mr. Steeves, after the Speaker called for second reading of Bill 36, *Credit Unions Act*: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak on the second reading of the bill entitled *Credit Unions Act*. The proposed Act will accomplish the following objectives. It will reduce the regulatory burden and costs to credit unions by reducing the organizations with oversight responsibilities from three to one. It will modernize the Act as a result of the five-year statutory review of the Act, and it will make the Financial and Consumer Services Commission (FCNB) a responsive regulator.

The Act will consolidate the frontline oversight functions of the Brunswick Credit Union Stabilization Board Limited, which operates as Risk Management Agency, into the Financial and Consumer Services Commission. It will consolidate the Stabilization Fund and the deposit insurance fund into a deposit protection fund maintained by the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation. It will also transfer the Stabilization Board's existing mandate to provide financial assistance to credit unions for the purposes of stabilizing the corporation and dissolving the Stabilization Board.

This will provide for provisions to modernize the Act based on stakeholder feedback from the statutory five-year review of the Act on issues dealing with advances in technology, in the protection of personal information, and in updated reporting requirements, to mention a few. It will include provisions that may be necessary for transitional matters and other housekeeping requirements. It will include provisions to provide rule-making authority to the Financial and Consumer Services Commission for administrative and operational issues arising with the oversight of credit unions.

Are there other people who want to speak on this bill?

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 35, *Loi sur les coopératives*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 36

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi sur les caisses populaires* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui dans le cadre de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi sur les caisses populaires*. La loi proposée permettra d'atteindre les objectifs suivants. Elle réduira le fardeau réglementaire et les coûts pour les caisses populaires en ramenant de trois à un seul le nombre d'organismes chargés de la surveillance. Elle modernisera la loi à la suite de son examen quinquennal prévu par celle-ci, et elle fera de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) un organisme de réglementation réactif.

La loi regroupera les fonctions de surveillance de première ligne du Brunswick Credit Union Stabilization Board, qui agit en tant qu'organisme de gestion des risques, au sein de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs. Elle fusionnera le fonds de stabilisation et le fonds d'assurance-dépôts en un fonds de protection des dépôts géré par la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick. Elle transférera également le mandat actuel de l'office de stabilisation, qui consiste à fournir une aide financière aux caisses populaires, afin de stabiliser la société et de dissoudre l'office de stabilisation.

Le projet de loi mettra en place les dispositions permettant de moderniser la loi en tenant compte des commentaires des parties prenantes recueillis lors de l'examen quinquennal obligatoire de la loi sur les questions liées aux progrès technologiques, à la protection des renseignements personnels et à la mise à jour des exigences en matière de rapports, pour n'en citer que quelques-unes. Il comprendra des dispositions qui pourraient s'avérer nécessaires pour les questions de transition et d'autres exigences d'ordre administratif. Il comprendra des dispositions visant à conférer à la Commission des services financiers et des services aux consommateurs le

Mr. Speaker, this bill will modernize the *Credit Unions Act*. It will reduce the regulatory burden and the cost of regulation, which is borne by the credit unions, by reducing the number of organizations with oversight responsibilities from three to one. It will make FCNB a regulator that is more responsive to the operational and administrative changes required by the credit unions. These streamlining efforts were supported by industry stakeholders and will assist credit unions in their competitiveness and long-term stability. Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Again, thank you to the minister for tabling this legislation. It was tabled yesterday, and we are speaking about it today. I think this one is a document of about 166 pages. We have to go through it, but I do understand and get the point that when the “caisses populaires” made a decision on their own to be registered under the federal law of the financial institutions, it probably, by consequence, required changes to the *Credit Unions Act*.

11:35

We will go through the details of this. I said that for the *Cooperatives Act*, we will need a technical briefing, and I would appreciate having a technical briefing on this one. It may be one of those bills that, as the leader of the third party said, we should go to law amendments for in order to get more details on it. It is quite thick, and I do not know when we are going to come back to the Committee of the Whole to discuss it. If it is this week, that is quite quick. It is quite a short time for us to be able to fully understand the intent and the content of a bill such as this. It could potentially have some positive consequences and benefits, but there may be some unintended consequences that we, as MLAs and as legislators in this House, need to pick up.

pouvoir de prendre des règlements pour les questions administratives et opérationnelles découlant de la surveillance des caisses populaires.

Monsieur le président, le projet de loi modernisera la *Loi sur les caisses populaires*. Il réduira le fardeau réglementaire et le coût de la réglementation, qui pèsent sur les caisses populaires, en ramenant de trois à un seul le nombre d'organismes chargés de la surveillance. Il fera de la FCNB un organisme de réglementation plus réactif aux changements opérationnels et administratifs requis par les caisses populaires. De tels efforts de rationalisation ont été soutenus par les parties prenantes du secteur et contribueront à la compétitivité et à la stabilité à long terme des caisses populaires. Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, merci au ministre d'avoir déposé un tel projet de loi. Il a été déposé hier, et nous en discutons aujourd'hui. Je crois que le document compte environ 166 pages. Nous devons l'examiner, mais je comprends bien que, lorsque les caisses populaires ont décidé de leur propre chef de s'enregistrer en vertu de la loi fédérale sur les institutions financières, cela a probablement eu comme conséquence de nécessiter des modifications à la *Loi sur les caisses populaires*.

Nous allons examiner les détails du projet de loi. J'ai indiqué que, pour la *Loi sur les coopératives*, nous aurions besoin d'une séance d'information technique, et j'apprécierais qu'une telle séance soit organisée pour ce projet de loi. Il s'agit peut-être d'un de ces projets de loi que nous devrions, comme l'a dit le chef du troisième parti, renvoyer au Comité de modification des lois afin d'obtenir davantage de détails. Le document est assez volumineux, et je ne sais pas quand nous reviendrons en Comité plénier pour en discuter. Si c'est cette semaine, c'est assez rapide. C'est un délai plutôt court pour nous permettre de bien comprendre l'intention et le contenu d'un projet de loi comme celui-ci. Il pourrait potentiellement avoir des conséquences et des avantages positifs, mais il pourrait y avoir des conséquences imprévues que nous, en tant que députés et législateurs à la Chambre, devons prendre en compte.

On that note, we will ask for a technical briefing on this one as well, and we will ask lots of questions in committee.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Mr. Speaker, this bill is also lengthy, as we know, but I did have an earlier briefing on it, or at least on the intent of it—not on the specific bill, of course, but on the intent of where things were headed. I should say, Mr. Speaker, as someone who is speaking about the *Credit Unions Act* and the *Cooperatives Act*, that I am a member of a credit union and I am a member of another co-operative, the Fredericton Direct Charge Co-op. I will lay that on the table. I am a member of two co-ops, in fact. Speaking about these bills, it is important to acknowledge that. All New Brunswickers can make the choice to become members of co-operatives, to become members of credit unions, and to support that kind of local economic activity that is democratic in terms of where the wealth that is generated is reinvested in the community.

Again, this is similar to the *Cooperatives Act*. The *Credit Unions Act* is bringing forward some long-sought-after improvements to enable credit unions to better serve the goals and objectives of their memberships and to better serve the communities in which they are situated—the communities in which they are embedded.

As I said previously, I once again want to thank the Minister of Finance for making sure this bill made it through to this session so that we could debate, examine, and ultimately vote on this and the other very important bill. This will advance the capacity of credit unions to serve New Brunswickers, and it will help to develop our local economies across this province to do more than they have been able to do. Credit unions have been constrained in a number of important ways in the past, and, at a high level, the minister highlighted a number of things that will change in order to remove some of the constraints on credit unions. This will help them to develop our local economies around New Brunswick and, as I said, to serve their memberships more effectively and better.

Dans cette optique, nous demanderons également une séance d'information technique sur le présent projet de loi et nous poserons de nombreuses questions en comité.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Monsieur le président, le présent projet de loi est également volumineux, comme nous le savons, mais j'ai eu droit antérieurement à une séance d'information sur le sujet, ou du moins sur son intention, à savoir non pas sur le projet de loi en lui-même, bien sûr, mais sur l'intention quant à la direction que les choses prenaient. Je devrais mentionner, Monsieur le président, en tant que personne qui s'exprime au sujet de la *Loi sur les caisses populaires* et de la *Loi sur les coopératives*, que je suis membre d'une caisse populaire et d'une autre coopérative, la Fredericton Direct Charge Co-op. Je le signale d'emblée. Je suis en fait membre de deux coopératives. Il est important de reconnaître cela lorsqu'on parle de tels projets de loi. Tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent choisir de devenir membres de coopératives, de devenir membres de caisses populaires, et de soutenir un tel type d'activité économique locale qui est démocratique en ce sens que la richesse générée est réinvestie dans la collectivité.

Encore une fois, la présente loi proposée est similaire à la *Loi sur les coopératives*. La *Loi sur les caisses populaires* apporte des améliorations attendues de longue date afin de permettre aux caisses populaires de mieux servir les buts et objectifs de leurs membres et de mieux servir les collectivités dans lesquelles elles sont implantées, les collectivités dans lesquelles elles sont ancrées.

Comme je l'ai fait précédemment, je tiens une fois de plus à remercier le ministre des Finances d'avoir veillé à ce qu'un tel projet de loi soit présenté au cours de la présente session, afin que nous puissions en débattre, l'examiner et, au bout du compte, voter sur celui-ci et sur l'autre projet de loi très important. Les changements proposés renforceront la capacité des caisses populaires à servir les gens du Nouveau-Brunswick et contribueront à développer nos économies locales à travers la province pour qu'elles puissent aller plus loin qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent. Les caisses populaires ont été soumises à un certain nombre de contraintes importantes par le passé et, d'une manière générale, le ministre a mis de l'avant plusieurs changements qui permettront de lever certaines de ces contraintes. Les changements

Mr. Speaker, I am looking forward to the examination of the bill in committee. Clearly, there will be lots of questions because there is a lot in the bill to discuss. I do know, of course, that a lot of important work has gone into these bills, and to my knowledge, there has been lots of discussion with credit unions about what needs to be done. So, I am pleased that we have arrived at this day when we are going to be able to sit down in committee shortly, go through the bill in detail, and move the credit union movement forward. Thank you, Mr. Speaker.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 36, *Loi sur les caisses populaires*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.

Mr. C. Chiasson took the chair at the committee table.)

11:40

Bill 30

Hon. Mrs. Anderson-Mason, after the Chairman called for further consideration of Bill 30, *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*: We are going to continue from yesterday. I am down by one staff member. I am not sure whether I am supposed to point out an absence, but I still have very awesome staff with me today, Judy Wagner and Amanda Harpelle. I am sure they are going to do a great job helping us get through the rest of the morning.

Mr. Chairman: That is totally okay.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Let's carry on.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Chairman. I will continue with my questions from yesterday. I should

proposés aideront les caisses populaires à développer nos économies locales à travers le Nouveau-Brunswick et, comme je l'ai dit, à servir leurs membres plus efficacement et de meilleure façon.

Monsieur le président, j'attends avec impatience l'examen du projet de loi en comité. Il est clair qu'il y aura beaucoup de questions, car ce projet de loi comporte de nombreux points à débattre. Je sais bien sûr qu'un travail considérable a été accompli sur les projets de loi dont nous parlons et, à ma connaissance, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les caisses populaires sur ce qui doit être fait. Je suis donc content que nous soyons parvenus au stade où nous allons bientôt pouvoir nous réunir en comité, examiner le projet de loi en détail et faire avancer le mouvement des caisses populaires. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(Bill 36, *Credit Unions Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

Comité plénier

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.

M. C. Chiasson prend le fauteuil au bureau du comité.)

Projet de loi 30

L'hon. M^{me} Anderson-Mason, à la reprise de l'étude du projet de loi 30, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud* : Nous allons reprendre là où nous en étions hier. Il me manque un membre de mon personnel. Je ne sais pas si je suis censée signaler une telle absence, mais je suis tout de même entourée d'une équipe formidable aujourd'hui, avec Judy Wagner et Amanda Harpelle. Je suis certaine qu'elles feront un excellent travail pour nous aider à mener à bien le reste de la matinée.

Le président : Il n'y a aucun problème.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Continuons.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Je vais poursuivre mes questions d'hier. Je ne devrais pas en

not have too much more for this bill. Yesterday, we more or less addressed the role the Integrity Commissioner and would be taking on from the designated judge under the *Conflict of Interest Act*. Today, I am going to move on to the duties of the Ombud's Office. Could the minister advise us on which specific reforms are related to the Office of the Ombud?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: It is simply the addition of the responsibilities of the *Right to Information and Protection of Privacy Act* (RTIPPA) and the *Personal Health Information Privacy and Access Act* (PHIPAA).

Mr. McKee: Could the minister advise us on which responsibilities the Ombud would have under those two pieces of legislation?

11:45

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The member opposite is very much aware that the Office of the Ombud is an independent office and that the responsibilities of the Ombud include that of having investigatory powers vis-à-vis the additions that are being made through this legislative scheme.

Mr. McKee: My question was relating to legislation, RTIPPA and PHIPAA. It is investigative powers that the Ombud would have with respect to those pieces of legislation. Is that correct?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: That is correct.

Mr. McKee: Thank you. I understand that services can be contracted out by the Ombud. Is that correct?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Just for a point of clarification from the member opposite, is the question specifically in reference to one aspect, just to the RTIPPA and PHIPAA, or the entire role of the Ombud? As the member opposite is very much aware, I am sure, the current responsibilities include the *Ombud Act*, the *Archives Act*, the *Public Interest Disclosure Act*, RTIPPA, and PHIPAA. Is it just in respect to the RTIPPA and the PHIPAA, or is it in respect to the remainder of the responsibilities as well?

avoir beaucoup d'autres sur le projet de loi. Hier, nous avons plus ou moins abordé le rôle que le commissaire à l'intégrité allait assumer à la place du juge désigné en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Aujourd'hui, je vais passer aux fonctions du bureau de l'ombud. La ministre pourrait-elle nous indiquer quelles réformes spécifiques concernent le bureau de l'ombud?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Il s'agit simplement d'ajouter les responsabilités prévues par la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* (LDIPVP) et la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* (LAPRPS).

M. McKee : La ministre pourrait-elle nous indiquer quelles seraient les responsabilités de l'ombud en vertu des deux lois en question?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Le député d'en face sait très bien que le bureau de l'ombud est un organisme indépendant et que les responsabilités de l'ombud comprennent des pouvoirs d'enquête concernant les ajouts apportés par de telles dispositions législatives.

M. McKee : Ma question portait sur la législation, la LDIPVP et la LAPRPS. Il s'agit des pouvoirs d'enquête que l'ombud aurait en ce qui concerne ces lois. Est-ce exact?

M^{me} Anderson-Mason : C'est exact.

M. McKee : Merci. Je crois comprendre que l'ombud peut sous-traiter des services. Est-ce exact?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Juste pour clarifier les choses avec le député d'en face, la question porte-t-elle spécifiquement sur un aspect, à savoir uniquement la LDIPVP et la LAPRPS, ou sur l'ensemble du rôle de l'ombud? Comme le député d'en face le sait très bien, j'en suis sûre, les responsabilités actuelles englobent la *Loi sur l'ombud*, la *Loi sur les archives*, la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, la LDIPVP et la LAPRPS. La question porte-t-elle uniquement sur la LDIPVP et la LAPRPS, ou porte-t-elle également sur le reste des responsabilités?

Mr. McKee: It is in reference to the whole responsibilities of the Ombud, including taking on these two new aspects, which will be under his or her jurisdiction. This question will lead into other questions that I have. I want to know whether services can be contracted by the Ombud with respect to these or any other of his duties.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: For the most part, the work has been contained within the office itself.

11:50

Mr. McKee: For the most part it has. That would lead one to consider that sometimes, it could be contracted out. What types of services can be contracted out by the Ombud?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: We are just looking for the specific reference to the power of delegation. Perhaps the member opposite may be able to draw our attention to it in a quicker fashion, which may speed up this process, if he so desires.

Subsection 9(1) states:

9(1) The Ombud may, in writing under his or her signature, delegate to any person any of the powers of the Ombud under this Act, except the power of delegation and the power to make a report under this Act.

That is under the *Ombud Act*, and it goes on from there. I hope that answers your question.

Mr. McKee: The *Ombud Act* has a power of delegation that someone could take on one whole file, investigate, and produce a report. Is that correct?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The answer I am specifically giving you is specific to the *Ombud Act*, not to RTIPPA or PHIPAA. We know that under the *Ombud Act*, there is the ability to delegate. However, the report itself . . . As an example, when the Ombud is in a position of conflict of interest, which is specific to subsection 9(1.1), the actual report itself will flow from the Ombud.

Mr. McKee: That flows into where I was going. You said that it is not with respect to RTIPPA or PHIPAA.

M. McKee : La question porte sur l'ensemble des responsabilités de l'ombud, y compris la prise en charge des deux nouveaux aspects, qui relèveront de sa compétence. Cette question m'amène à d'autres questions que j'ai à poser. Je voudrais savoir si l'ombud peut sous-traiter des services concernant les fonctions en question ou toute autre de ses fonctions.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Dans l'ensemble, le travail a été effectué au sein même du bureau.

M. McKee : C'est vrai, dans l'ensemble. Cela amène à penser que, parfois, il pourrait y avoir recours à la sous-traitance. Quels types de services l'ombud peut-il sous-traiter?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Nous recherchons simplement la référence précise au pouvoir de délégation. Peut-être le député d'en face pourrait-il attirer notre attention sur ce point plus rapidement, ce qui permettrait d'accélérer le processus, s'il le souhaite.

Le paragraphe 9(1) stipule :

9(1) L'ombud peut, au moyen d'un document revêtu de sa signature, déléguer à quiconque tout pouvoir que lui confère la présente loi [...], sauf ceux de déléguer des pouvoirs et d'établir un rapport en vertu de la présente loi

C'est ce que prévoit la *Loi sur l'ombud*, et tout découle de cela. J'espère que cela répond à votre question.

M. McKee : La *Loi sur l'ombud* prévoit un pouvoir de délégation permettant à quelqu'un de prendre en charge un dossier dans son intégralité, de mener une enquête et de produire un rapport. Est-ce exact?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : La réponse que je vous donne ici concerne spécifiquement la *Loi sur l'ombud*, et non la LDIPVP ou la LAPRPS. Nous savons qu'en vertu de la *Loi sur l'ombud*, il existe une possibilité de délégation. Cependant, le rapport lui-même... Par exemple, lorsque l'ombud se trouve en situation de conflit d'intérêts, tel que prévu par le paragraphe 9(1.1), le rapport lui-même émanera de l'ombud.

M. McKee : Cela rejoint ce que j'allais dire. Vous avez dit que cela ne concernait ni la LDIPVP ni la

If those two are going to come under the *Ombud Act*, will he or she have a power of delegation once those come under the Act?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Just as a point of clarification, RTIPPA and PHIPAA will not come under the *Ombud Act* but will be administered by the Office of the Ombud. There is a distinction there.

Mr. McKee: All the requests for RTIPPA and PHIPAA do not fall under the *Ombud Act* but will be investigated or taken on by the Ombud.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: That is correct. There is no change to the *Ombud Act*.

Are we both allowed to stand at the same time like this? I do not even know whether that is legal. Is it? I am sure the cameramen downstairs are getting very upset with us. I am sorry for that, folks.

Getting back to my point, there is no real change with that. It is simply that, now, the Office of the Ombud would be in charge of all requests under RTIPPA and PHIPAA. It is not coming under the *Ombud Act*. It is just that housed in that legislative office will be the responsibility of administering the *Ombud Act*, RTIPPA, and PHIPAA. There are no substantive changes to RTIPPA or PHIPAA at this time.

Mr. McKee: Okay, thanks for that clarification of the rules of procedure as well. I guess the Minister of Education thinks I am a bit loony today, so that might be why I stand when I am not supposed to be standing.

I am going to go with a question about the Ombud, I guess, and contracting out the services. Can you tell us how often that happened in the recent past?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Unfortunately, I am not able to provide you with that information at this point. It is something we could take into consideration, and we could see whether we can make that information available to you.

LAPRPS. Si ces deux lois viennent à relever de la *Loi sur l'ombud*, l'ombud aura-t-il ou aura-t-elle un pouvoir de délégation une fois qu'elles relèveront de la loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Juste pour clarifier les choses, la LDIPVP et la LAPRPS ne relèveront pas de la *Loi sur l'ombud* mais seront administrées par le bureau de l'ombud. Il y a là une distinction.

M. McKee : Toutes les demandes relatives à la LDIPVP et à la LAPRPS ne relèvent pas de la *Loi sur l'ombud* mais feront l'objet d'une enquête ou seront traitées par l'ombud.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : C'est exact. Il n'y a aucun changement à la *Loi sur l'ombud*.

Avons-nous le droit de nous lever tous les deux en même temps comme ça? Je ne sais même pas si c'est légal. Est-ce que ça l'est? Je suis sûre que les caméramans en bas sont très agacés par notre comportement. J'en suis désolée, mes amis.

Pour en revenir à mon propos, il n'y a pas de véritable changement à cet égard. C'est simplement que, désormais, le bureau de l'ombud serait chargé de toutes les demandes relevant de la LDIPVP et de la LAPRPS. Elles ne relèveront pas de la *Loi sur l'ombud*. C'est simplement que le bureau de l'ombud aura la responsabilité d'administrer la *Loi sur l'ombud*, la LDIPVP et la LAPRPS. Aucun changement substantiel n'est apporté à la LDIPVP ou à la LAPRPS pour le moment.

M. McKee : D'accord, merci également pour une telle clarification des règles de fonctionnement. Je suppose que le ministre de l'Éducation me trouve un peu farfelu aujourd'hui, et c'est peut-être pour cela que je me lève alors que je ne suis pas censé le faire.

Je vais poser une question concernant l'ombud, je pense, et la sous-traitance des services. Pouvez-vous nous dire à quelle fréquence celle-ci a eu lieu récemment?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Malheureusement, je ne suis pas en mesure de vous fournir une telle information pour le moment. C'est une question que nous pourrions prendre en considération, et nous verrons si nous pouvons mettre cette information à votre disposition.

Mr. McKee: Finally, are there any penalties that can be imposed for offences under this bill?

11:55

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The only change that is being made is the change in responsibilities. We are not making any changes with respect to offences or powers. The only change is who will have the authority to receive the information and create the reports. That is it.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Chairman. That concludes my questions. Thank you to the minister and her staff for taking on my questions.

Mr. Chairman: Thank you, member.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci à la ministre et aux employés d'être ici aujourd'hui.

I am going to be very honest. I have a bunch of questions. There is a scrum going on right now. We could either take a five-minute recess . . .

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: No, so I will just ask some questions.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: With all due respect, this is not the only bill that will be before the House today, and I would appreciate it if we could move along in a timely fashion.

Mr. K. Arseneau: Okay, I have questions, so I will ask the questions. I am just trying to be more collaborative, but that is a hard thing with the people we work with in this House.

Could the minister please define a "conflict of interest" for me? I want to make sure that we get this right.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I am sure the member opposite is aware of the answer to this question, as this is a question that was actually asked yesterday. If he was present here for that question, then he would

M. McKee : Pour finir, y a-t-il des sanctions qui peuvent être imposées pour les infractions prévues par le projet de loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Le seul changement apporté est celui relatif aux responsabilités. Nous n'apportons aucune modification en matière d'infractions ou de pouvoirs. Le seul changement porte sur les personnes habilitées à recevoir les informations et à établir les rapports. C'est tout.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Voilà qui conclut mes questions. Merci à la ministre et à son personnel d'avoir répondu à mes questions.

Le président : Merci, Monsieur le député.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Mr. Chair. Thank you to the minister and staff for being here today.

Je vais être très honnête. J'ai toute une série de questions. Il y a un point de presse en ce moment même. Nous pourrions soit faire une pause de cinq minutes...

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Non, je vais donc simplement poser quelques questions.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Avec tout le respect que je vous dois, ce n'est pas le seul projet de loi qui sera présenté à la Chambre aujourd'hui, et j'apprécierais que nous puissions avancer dans les délais.

M. K. Arseneau : D'accord, j'ai des questions, je vais donc les poser. J'essaie simplement de faire montre de plus de collaboration, mais c'est difficile avec les personnes avec lesquelles nous travaillons à la Chambre.

La ministre pourrait-elle définir à mon intention ce qu'est un « conflit d'intérêts »? Je veux m'assurer que nous comprenons bien de quoi il s'agit.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je suis certaine que le député d'en face connaît la réponse à une telle question, car elle a en fait été posée hier. S'il était présent à la Chambre lors de cette question, il a

definitely have heard that answer. However, I will repeat the answer I gave yesterday, which is that it would require me to read to him the entire Act. Is that what he would like for me to do for him today?

Mr. Chairman: Member, before you ask any further questions, I would remind the minister that she is not allowed to allude to the presence or absence of somebody during committee meetings. Also, I would clarify on the procedure that the person asking the question stands up, and when they sit down, the person answering the question stands up. That is kind of how it works.

There is only a minute left before noon, so I think that instead of going into another question, we are going to recess for lunch. This committee stands recessed until one o'clock.

(The committee recessed at 11:58 a.m.)

The committee resumed at 1:07 p.m., with **Mrs. M. LeBlanc** in the chair.)

13:07

Madam Chairperson: I call the meeting to order. Are there any comments or questions?

Mr. Coon: Thank you, Madam Chairperson, and good afternoon to everyone. I want to start with subsection 6(1) of the bill, which essentially moves the responsibility for the *Right to Information and Protection of Privacy Act* to the Ombud. The previous government eliminated the independent position of a commissioner responsible for the *Right to Information and Protection of Privacy Act* and passed that responsibility on to what became the Integrity Commissioner. Now, this bill is proposing to once again move the responsibility, but it will continue to fold in with an existing commissioner, in this case the Ombud.

My question to start out with is this: Why did the minister decide to propose to fold this responsibility in with an existing commissioner rather than returning it to a stand-alone commissioner's position?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Before I begin, I believe when we left off, I was asked to read the

certainement entendu la réponse. Cependant, je vais répéter la réponse que j'ai donnée hier, à savoir que cela m'obligerait à lui lire l'intégralité de la loi. Est-ce ce qu'il souhaite que je fasse pour lui aujourd'hui?

Le président : Monsieur le député, avant que vous ne posiez d'autres questions, je rappellerais à la ministre qu'il ne lui est pas permis de faire allusion à la présence ou à l'absence de quelqu'un pendant les séances du comité. Je tiens également à préciser que, selon la procédure, la personne qui pose la question se lève, et lorsqu'elle se rassied, la personne qui répond à cette question se lève. C'est en quelque sorte ainsi que cela fonctionne.

Comme il ne reste qu'une minute avant midi, je pense qu'au lieu de passer à une autre question, nous allons suspendre la séance pour le dîner. La séance est suspendue jusqu'à 13 h.

(La séance est suspendue à 11 h 58.)

La séance reprend à 13 h 7 sous la présidence de **M^{me} M. LeBlanc.**)

La présidente : La séance est ouverte. Y a-t-il des commentaires ou des questions?

M. Coon : Merci, Madame la présidente, et bon après-midi à tous. Je veux commencer par le paragraphe 6(1) du projet de loi, qui transfère essentiellement la responsabilité de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* à l'ombud. Le gouvernement précédent a supprimé le poste indépendant de commissaire chargé de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et a transféré cette responsabilité à ce qui est devenu le commissaire à l'intégrité. Or, le présent projet de loi propose de transférer à nouveau cette responsabilité, mais celle-ci continuera d'être intégrée à un poste de commissaire existant, en l'occurrence celui de l'ombud.

Ma première question est la suivante : Pourquoi la ministre a-t-elle décidé de proposer de rattacher une telle responsabilité à un commissaire existant plutôt que de la restituer à un poste de commissaire autonome?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason: Avant de commencer, je crois que, lorsque nous nous sommes interrompus,

Conflict of Interest Act in its entirety. Can you clarify first that that will not be necessary?

Mr. Coon: That will not be necessary. I have read it. I do not need you to read it. Thank you, minister.

13:10

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Thank you. I would have expected that from you.

With respect to the question being asked by the member opposite, the decision was made based on reducing or keeping in check the number of legislative officers we have, the roles of the current legislative officers, and the capacity of the current legislative officers.

Mr. Coon: There are a couple of things about capacity, certainly. When Judge Deschênes had responsibility for this legislation, he took it upon himself to actually appeal one right to information request that had been denied by government. He investigated, and government still did not comply, so he took it upon himself to go to court to appeal that. He did so successfully rather than requiring the individual who had made the original request to do so. If that approach is taken on by the Ombud . . . The philosophy of the Integrity Commissioner was . . . Unfortunately, having watched me struggle before the court to appeal a decision of government or of a department and utilize the recommendations the Integrity Commissioner made as to why that information should be fully released . . . If this continues as a practice, do you believe the Ombud will have sufficient resources to do so?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: It is the intention that the same resources that were provided to the Integrity Commissioner would be available to the Ombud. The intention is to have the same resources available.

Mr. Coon: Through you, Madam Chairperson, the same resources may not be sufficient if the Ombud takes up this approach and, from time to time, decides to go to court to appeal the decision of a department.

on m'a demandé de lire la *Loi sur les conflits d'intérêts* dans son intégralité. Pouvez-vous d'abord préciser que cela ne sera pas nécessaire?

M. Coon : Ce ne sera pas nécessaire. J'ai lu cette loi. Je n'ai pas besoin que vous la lisiez. Merci, Madame la ministre.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Merci. Je m'y attendais de votre part.

En ce qui concerne la question posée par le député d'en face, la décision a été prise en fonction de la réduction ou du maintien du nombre de hauts fonctionnaires de l'Assemblée que nous avons, des rôles de ces hauts fonctionnaires actuels et de leurs capacités.

M. Coon : Il y a certainement quelques points à soulever concernant les capacités. Lorsque le juge Deschênes était responsable de la législation en question, il a pris l'initiative de faire appel d'une demande d'accès à l'information qui avait été rejetée par le gouvernement. Il a mené une enquête, et le gouvernement n'a toujours pas donné suite, de sorte qu'il a décidé de saisir la justice pour faire appel. Il a fait cela avec succès plutôt que de demander à la personne qui avait initialement soumis la demande de le faire. Si une telle approche est adoptée par l'ombud... La philosophie du commissaire à l'intégrité était... Malheureusement, après m'avoir vu me battre devant le tribunal pour faire appel d'une décision du gouvernement ou d'un ministère et utiliser les recommandations formulées par le commissaire à l'intégrité quant aux raisons pour lesquelles l'information demandée devait être pleinement divulguée... Si une telle pratique se poursuit, pensez-vous que l'ombud disposera de ressources suffisantes pour faire cela?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : L'intention est que les mêmes ressources qui avaient été fournies au commissaire à l'intégrité soient mises à la disposition de l'ombud. L'intention est de disposer des mêmes ressources.

M. Coon : Par votre entremise, Madame la présidente, les mêmes ressources pourraient ne pas être suffisantes si l'ombud adopte une telle approche et décide de

That does speak to a related concern. Even when the responsibility for the *Right to Information and Protection of Privacy Act* was with an independent commissioner—a commissioner whose responsibility was largely for that—the wait times during which the commissioner was supposed to be carrying out investigations had to be extended because of a long wait list of requests for investigations by citizens who had been turned down, in part or fully, for information they had been seeking from government. Even then, there were inadequate resources to meet the timelines that are laid out for the commissioner to complete investigations on behalf of citizens.

Through you, Madam Chairperson, given the Ombud's particular mandate that he has now, why does the minister believe he would actually have the capacity to ensure that those wait times, those time frames that are set out for actually completing investigations, would be met?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I thank the member opposite for that very important question. I think it is a very important issue. We are cognizant of his concerns. That being said, the issue of resources is one that is ongoing. I am sure the member opposite can appreciate that the number of responsibilities and requests that will be made to the office is going to vary. I would submit that we will have to constantly adjust because we cannot predict, in any given year, what the workload is going to be.

13:15

We are going to have to continue to watch and monitor to make sure the appropriate resources are there and are available because we want this to run as smoothly and efficiently as possible. But the member opposite, certainly having had more time in this House than I have, is, I am sure, more than aware that the issue of resources would actually fall to the Legislative Administration Committee. I suspect that if there is a need there, then that would be addressed and the appropriate resources would be provided.

Mr. Coon: Through you, Madam Chairperson, the problem, of course, is that the Ombud is one person

temps à autre de saisir la justice pour contester la décision d'un ministère.

Cela soulève une préoccupation connexe. Même lorsque la responsabilité de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* incombait à un commissaire indépendant, un commissaire dont la responsabilité portait en grande partie sur cette loi, les délais pendant lesquels le commissaire était censé mener ses enquêtes ont dû être prolongés en raison d'une longue liste d'attente de demandes d'enquêtes émanant de gens qui s'étaient vu refuser, en partie ou en totalité, l'information qu'ils avaient demandée au gouvernement. Même à cette époque, les ressources étaient insuffisantes pour respecter les délais fixés au commissaire pour mener à bien ses enquêtes au nom des gens.

Par votre entremise, Madame la présidente, compte tenu du mandat particulier qu'a actuellement l'ombud, pourquoi la ministre estime-t-elle qu'il serait réellement en mesure de garantir le respect des délais d'attente, ces délais fixés pour mener à bien les enquêtes?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je remercie le député d'en face pour sa très importante question. Je pense qu'il s'agit d'un enjeu crucial. Nous sommes conscients de ses préoccupations. Cela dit, la question des ressources est un sujet récurrent. Je suis certaine que le député d'en face comprendra que le nombre de responsabilités et de demandes qui seront adressées au bureau variera. Je dirais que nous devons nous adapter en permanence, car nous ne pouvons pas prédire, pour une année donnée, quelle sera la charge de travail.

Nous devons continuer à surveiller et à suivre la situation pour nous assurer que les ressources appropriées sont en place et disponibles, car nous voulons que tout fonctionne de la manière la plus fluide et la plus efficace possible. Le député d'en face, qui a certainement passé plus de temps à la Chambre que moi, est cependant, j'en suis sûre, tout à fait conscient que la question des ressources relève en réalité du Comité d'administration de l'Assemblée législative. Je suppose que s'il y a un besoin à ce niveau, il sera pris en compte et les ressources appropriées seront fournies.

M. Coon : Par votre entremise, Madame la présidente, le problème, bien sûr, est que l'ombud est une

who has a full plate as it is. The trends have been clear, unless they have changed in the past 18 months or so, that the workload has been increasing in terms of the demand for investigations. The trend has been that government is less willing to release information people request about the public business of government, so it concerns me when we have an Ombud whose plate is full.

Let me ask a related question, I guess. The Integrity Commissioner, of course, has always been a lawyer, to my knowledge, and the right to information commissioner before that was a lawyer. I do not know the answer, but I am assuming the Ombud has never been required to be a lawyer. Maybe the member can tell me whether or not that is true.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: First, I feel that there was actually a two-part question. Even though there was a question at the end, there was a great deal of commentary from the member opposite vis-à-vis a completely different issue, which was the resources. I do not intend to speak for the Ombud at all. However, I will assure the member opposite, through the Chair, that there has been communication with the Ombud vis-à-vis these changes of responsibilities, and the Ombud is very much aware that, if there is a need for resources, he has the ability to make those requests.

That being said, the question that was actually asked was in relation to the qualifications of the Ombud and whether there was a qualification that the Ombud has to be a lawyer. I can confirm that there is no qualification. However, the current Ombud is a lawyer. The current Ombud that we have does have that legal training, and I would submit that in that role, making quasi-judicial decisions, it may be advantageous to have someone with legal experience. However, it is not a qualification.

Mr. Coon: Well, would the minister and Attorney General agree with me, Madam Chairperson, that if the responsibility for the right to information Act goes over to the Ombud, it will necessarily become a requirement that the person in that position hold a law degree?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: No.

Mr. Coon: Madam Chairperson, that gets back to my concern about what I think was a wise and appropriate decision by former Judge Deschênes to create the

personne qui a déjà fort à faire. La tendance est claire, à moins qu'elle n'ait changé au cours des quelque 18 derniers mois, à savoir que la charge de travail augmente en raison de la demande d'enquêtes. La tendance est que le gouvernement est moins disposé à divulguer l'information que les gens demandent concernant les affaires publiques, ce qui m'inquiète lorsque nous avons un médiateur qui a déjà fort à faire.

Permettez-moi de poser une question que je crois connexe. Le commissaire à l'intégrité, bien sûr, a toujours été un avocat, à ma connaissance, et le commissaire à l'accès à l'information avant lui était un avocat. Je ne connais pas la réponse, mais je présume que l'ombud n'a jamais été tenu d'être un avocat. Peut-être la députée pourra-t-elle me dire si c'est vrai ou non.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Tout d'abord, j'ai l'impression qu'il s'agissait en fait d'une question en deux parties. Même s'il y avait une question à la fin, le député d'en face a fait de nombreux commentaires sur un sujet complètement différent, à savoir les ressources. Je n'ai nullement l'intention de parler au nom de l'ombud. Cependant, je tiens à assurer au député d'en face, par l'entremise de la présidence, qu'il y a eu des échanges avec l'ombud au sujet des changements de responsabilités, et que l'ombud est tout à fait conscient que, s'il a besoin de ressources, il a la possibilité d'en faire la demande.

Cela dit, la question qui a été posée portait en réalité sur les qualifications de l'ombud et sur le fait de savoir s'il faut être avocat pour occuper un tel poste. Je peux confirmer qu'il n'y a pas d'exigence de ce type. Cependant, l'ombud actuel est avocat. L'ombud actuel possède effectivement une telle formation juridique, et je dirais que dans un tel rôle, où il s'agit de prendre des décisions quasi-judiciaires, il peut être avantageux d'avoir une personne ayant une expérience juridique. Cependant, ce n'est pas une exigence.

M. Coon : Eh bien, Madame la présidente, la ministre et procureure générale serait-elle d'accord avec moi pour dire que, si la responsabilité de la *Loi sur le droit à l'information* est transférée à l'ombud, il deviendra nécessairement obligatoire que la personne occupant ce poste soit titulaire d'un diplôme en droit?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Non.

M. Coon : Madame la présidente, cela me ramène à ma préoccupation concernant ce que je considère comme une décision sage et appropriée de l'ancien

precedent of the commissioner himself—in that case, him—going to court to appeal the decision of a department to refuse to act on recommendations the commissioner had made regarding a request for information. If the Ombud is not required to be a lawyer, that opportunity will be more difficult to pursue. I know that lawyers, of course, work inside what used to be the office of the Right to Information and Privacy Commissioner. But in my view, this would make it less likely that we see the Ombud going to court on behalf of citizens to follow up on his or her recommendations for the release of information.

13:20

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I appreciate the member's comments. Interestingly, he used a reference to trends. Although not specifically in this context, trends are something I am always discussing, even in my role as a lawyer over the years. They are interesting because, as we have watched the legal practice evolve, and especially with the changes we have seen in government, we have seen a movement away from the need to have lawyers. In particular, I will go back to my time spent at the Court of Queen's Bench. What we see are more and more self-represented individuals. We see people being encouraged, in my opinion, to be able to represent themselves.

That being said, I am going to get back to the actual question that is being asked. I think that what is key in this situation is that the person who is hired is qualified. I would also remind the member opposite that in this office, there is access to staff lawyers, and legal advice will certainly be provided and available. I think that what is key for us to remember is the need to ensure we have a qualified person in this job.

Mr. Coon: Madam Chairperson, the point is that, with regard to self-representation, as Justice Deschênes concluded, the form provided—the appeal process provided in the Act for going before the court—is not very effective if people are self-represented. The idea and the spirit of the legislation from the very beginning

juge Deschênes, qui a créé le précédent selon lequel le commissaire lui-même, à savoir lui en l'occurrence, pouvait saisir la justice pour contester la décision d'un ministère de refuser de donner suite aux recommandations qu'il avait formulées concernant une demande d'accès à l'information. Si l'ombud n'est pas tenu d'être avocat, il sera plus difficile de suivre une telle voie. Je sais bien sûr que des avocats travaillent au sein de ce qui était autrefois le bureau du commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée. Toutefois, à mon avis, cela réduirait les chances de voir l'ombud saisir les tribunaux au nom des gens pour donner suite à ses recommandations concernant la divulgation d'information.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je remercie le député pour ses commentaires. Il est intéressant de noter qu'il a fait référence aux tendances. Bien que ce ne soit pas spécifiquement dans le présent contexte, les tendances sont un sujet dont je parle toujours, même dans le cadre de mon rôle d'avocate au fil des ans. Elles sont intéressantes car, à mesure que nous avons vu la pratique juridique évoluer, et en particulier avec les changements observés au sein du gouvernement, nous avons constaté une tendance à s'éloigner de la nécessité de faire appel à des avocats. Je reviendrai en particulier sur le temps que j'ai passé à la Cour du Banc de la Reine. Nous constatons qu'il y a de plus en plus de personnes qui se représentent elles-mêmes. Nous voyons des gens encouragés, à mon avis, à se représenter eux-mêmes.

Cela dit, je vais revenir à la question proprement dite qui est posée. Je pense que ce qui est essentiel dans un tel cas, c'est que la personne embauchée soit qualifiée. Je rappellerais également au député d'en face que le bureau de l'ombud compte parmi son personnel des avocats et que des conseils juridiques seront certainement fournis et disponibles. Je pense que ce qu'il est essentiel de garder à l'esprit, c'est la nécessité de s'assurer que nous ayons une personne qualifiée à un tel poste.

M. Coon : Madame la présidente, le fait est que, en ce qui concerne l'auto-représentation, comme l'a constaté le juge Deschênes, le processus mis en place, à savoir la procédure d'appel prévue par la loi pour se présenter devant le tribunal, n'est pas très efficace si les personnes se représentent elles-mêmes. L'idée et l'esprit de la loi, dès le départ, étaient que la procédure

was that the appeal process should be something individual citizens can utilize effectively.

Just as a bit of a recap, if you are denied part or all of an information request, you have two avenues for appeal. The first is that you can go to the right to information commissioner or whomever holds that role. The second is a proposal to the Ombud. You can request that the Ombud investigate. They write a report based on their investigation, and they make recommendations. If the department still refuses to release whatever information was withheld, based on those recommendations, the option is still there in the Act to go to court. The intent of that, from the outset, was that it not be an arduous or expensive process but a fairly straightforward process for citizens to do that. Judges have been quite accommodating in recognizing that.

I have now been before the courts probably five times for right to information requests. However, as Judge Deschênes noted in his commentary on this before he retired from his role as Integrity Commissioner, we are in a situation in which there are cases where it would be far better if there were someone with legal qualifications arguing the cases at appeal. I am talking about the statutory appeal here, the appeal process provided for in the Act, and not the legal appeal. Again, Judge Deschênes's commentary followed a case I had been involved in that failed. The judge actually used part of her decision from the former case I had failed in to support her decision in the follow-up case. I am done with that. I do not want to set any more bad precedents for anybody. I was relieved to see that Judge Deschênes took on a case himself and that it was successful.

That is why I believe, Madam Chairperson, that if this goes through and the Ombud takes on this role, it is necessary that this person actually be a lawyer and that it be a requirement of the post.

13:25

That said, I want to shift to another part of the bill. That section is subsection 1(8), which states:

d'appel devait être un outil que les particuliers puissent utiliser efficacement.

Juste pour résumer brièvement, si une demande d'accès à l'information vous est refusée en partie ou en totalité, deux voies de recours s'offrent à vous. La première consiste à saisir le commissaire à l'accès à l'information ou toute personne qui occupe une telle fonction. La seconde consiste à présenter une requête à l'ombud. Vous pouvez demander à l'ombud de mener une enquête. Il rédige un rapport sur la base de son enquête et formule des recommandations. Si le ministère refuse toujours de divulguer l'information retenue, sur la base de ces recommandations, la loi prévoit toujours la possibilité de saisir la justice. L'intention, dès le départ, était que ce ne soit pas une procédure ardue ou coûteuse mais un processus assez simple pour les gens. Les juges se sont montrés assez conciliants en reconnaissant cela.

Je me suis probablement présenté cinq fois devant les tribunaux pour des demandes d'accès à l'information. Cependant, comme l'a noté le juge Deschênes dans son commentaire à ce sujet avant de prendre sa retraite de son poste de commissaire à l'intégrité, nous sommes dans une situation où, dans certains cas, il serait bien préférable qu'une personne ayant des qualifications juridiques plaide les affaires en appel. Je parle ici de l'appel prévu par la loi, la procédure d'appel prévue par la loi, et non d'un appel en justice. Encore une fois, le commentaire du juge Deschênes faisait suite à une affaire dans laquelle j'avais été engagé et qui avait échoué. Le juge a en fait utilisé une partie de sa décision issue de l'affaire précédente, dans laquelle j'avais échoué, pour étayer sa décision dans l'affaire suivante. J'en ai fini avec cela. Je ne veux plus créer de mauvais précédents pour qui que ce soit. J'ai été soulagé de voir que le juge Deschênes avait lui-même pris en charge une affaire et que celle-ci avait abouti.

C'est pourquoi je crois, Madame la présidente, que si le projet de loi est adopté et que l'ombud assume désormais un tel rôle, il est nécessaire que cette personne soit effectivement un avocat et que ce soit une exigence du poste.

Cela dit, je veux maintenant aborder un autre aspect du projet de loi. Il s'agit du paragraphe 1(8), qui stipule :

1(8) Section 11 of the Act is repealed and the following is substituted:

11 In addition to advising a person of a determination made under subsection 10(2) or (2.1), the Commissioner may advise the person of any situation disclosed that, in the Commissioner's opinion, is a potential conflict of interest.

Here, we are talking about the Integrity Commissioner or the former conflict of interest commissioner and when they would investigate in a matter of conflict of interest. My question to the Attorney General and minister is this: Why, since she is presenting this bill and, essentially, amending the relevant legislation, did she not address the issue of perceived conflict of interest, which has been a hot topic in this Legislature in the past?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Thank you very much to the member opposite for that question. In fact, that is the exact same question that was asked in the House yesterday, and I will answer it again today as I did yesterday. The purpose of what we are addressing today is only for the responsibilities to change. As I indicated yesterday, and as I will indicate again today, the Act has not had significant review since the 70s. At this juncture, it is the intention of the government to change the responsibilities and roles of the commissioner and the Ombud by moving responsibilities with which the member opposite is very much familiar.

There are no substantive changes to the legislation being made, with the intention that government, upon making these changes that are before the House today, will then fully revisit the legislation for the substantive changes. As was also said before the House yesterday, what is being requested... The issue of perceived conflict was not amended because it is the view of government that there should be significant discussion and involvement of stakeholders for the purpose of reviewing the Act in its entirety. That is not the purpose of what we are here for, for these changes, but it is the intention of government to move forward with that after the new commissioner is in place.

Mr. Coon: Thank you for that response, through you, Madam Chairperson. Repetition is how we learn, so I appreciate the answer you have given again today. I am learning. One of the things I would like to learn

1(8) L'article 11 de la Loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

11 En plus d'informer une personne de ses conclusions en vertu du paragraphe 10(2) ou (2.1), le commissaire peut lui signaler tout fait qui, à son avis, risque de la placer en situation de conflit d'intérêt.

Il s'agit ici du commissaire à l'intégrité ou de l'ancien commissaire aux conflits d'intérêts et du moment où ils mènent une enquête sur une affaire de conflit d'intérêts. Ma question à la procureure générale et ministre est la suivante : Pourquoi, puisqu'elle présente un tel projet de loi et, en substance, modifie la loi en vigueur, n'a-t-elle pas abordé la question des conflits d'intérêts perçus, qui a été un sujet brûlant à la Chambre par le passé?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Merci beaucoup au député d'en face pour sa question. En fait, c'est exactement la même question qui a été posée hier à la Chambre, et j'y répondrai aujourd'hui comme je l'ai fait hier. L'objet de ce dont nous traitons aujourd'hui est uniquement la modification des responsabilités. Comme je l'ai indiqué hier et comme je le réitérerai aujourd'hui, la loi n'a pas fait l'objet d'une révision en profondeur depuis les années 70. À ce stade, l'intention du gouvernement est de modifier les responsabilités et les rôles du commissaire et de l'ombud en transférant des responsabilités que le député d'en face connaît très bien.

Aucune modification substantielle n'est apportée à la loi, l'intention étant que le gouvernement, après avoir adopté les modifications dont la Chambre est saisie aujourd'hui, réexamine ensuite la loi dans son ensemble en vue d'y apporter des modifications substantielles. Comme cela a également été dit hier à la Chambre, ce qui est demandé... La question du conflit d'intérêts perçu n'a pas été abordée dans les modifications, car le gouvernement estime qu'il convient d'organiser un débat approfondi et d'impliquer les parties prenantes afin de réexaminer la loi dans son intégralité. Tel n'est pas l'objet des modifications qui nous occupent ici, mais le gouvernement a l'intention d'aller de l'avant à cet égard une fois que le nouveau commissaire sera en poste.

M. Coon : Merci pour la réponse par votre entremise, Madame la présidente. C'est par la répétition que l'on apprend, ce qui fait que j'apprécie la réponse que vous m'avez donnée à nouveau aujourd'hui. J'apprends.

from the minister and Attorney General is, then, why section 11 is repealed in this bill and then substituted with a new section 11. Could the minister provide, in detail, exactly what section 11 currently says under the *Conflict of Interest Act* and why she felt it necessary to repeal that and incorporate a new section 11?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Thank you very much for that great question. If the member opposite recalls, the last bill we dealt with was the *Statute Law Amendment Act 2019*. Part of the reason why we did the *Statute Law Amendment Act 2019* was to modernize legislation. I would submit to the member opposite that the change that is being made in section 11 is very much akin to the changes that were made in the *Statute Law Amendment Act 2019*. The previous reading of section 11 made reference to the designated judge and, for the purpose of amending changing the roles, the wording had to be changed to reflect that it would be the commissioner, not a designated judge. It is more of a housekeeping matter, so to speak.

Mr. Coon: Since I do not have the original Act open, could the minister just clarify for me, then, whether or not a potential conflict of interest appears in the current section 11 of the *Conflict of Interest Act*, as it does in this proposed amendment?

13:30

Hon. Mrs. Anderson-Mason: It does. Would the member opposite prefer that I read it to him?

Mr. Coon: No, that is quite all right.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: It is short. It would not take nearly as long as the reading whole Act.

Mr. Coon: I am good, thanks.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: All right.

Mr. Coon: Madam Chairperson, I hear what the minister and Attorney General is saying, but I think this is an opportunity to address an issue the Integrity Commissioner raised in his examination of the case involving a former member of this House and what the commissioner referred to as a perceived conflict of

L'une des choses que j'aimerais apprendre de la part de la ministre et procureure générale, alors, est pourquoi l'article 11 est abrogé dans le projet de loi et remplacé par un nouvel article 11. La ministre pourrait-elle nous expliquer en détail ce que dit exactement l'article 11 de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et pourquoi elle a jugé nécessaire de l'abroger et d'y intégrer un nouvel article 11?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Merci beaucoup pour votre excellente question. Si le député d'en face s'en souvient, le dernier projet de loi dont nous avons traité était la *Loi de 2019 portant correction de lois*. L'une des raisons pour lesquelles nous avons présenté cette loi était de moderniser la législation. Je dirais au député d'en face que la modification apportée à l'article 11 s'apparente beaucoup aux modifications apportées à la *Loi de 2019 portant correction de lois*. L'ancienne version de l'article 11 faisait référence au juge désigné et, afin de modifier les rôles, il a fallu changer la formulation pour indiquer qu'il s'agirait du commissaire et non d'un juge désigné. Il s'agit davantage d'une question d'ordre administratif, pour ainsi dire.

M. Coon : Comme je n'ai pas la loi originale sous les yeux, la ministre pourrait-elle simplement me préciser s'il est question d'un conflit d'intérêts potentiel dans l'article 11 actuel de la *Loi sur les conflits d'intérêts*, comme c'est le cas dans la modification proposée?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Oui, c'est le cas. Le député d'en face préférerait-il que je lui lise la disposition?

M. Coon : Non, ce n'est pas la peine.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : C'est court. Cela ne prendrait pas autant de temps que de lire la loi en entier.

M. Coon : Non, ça ira, merci.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Très bien.

M. Coon : Madame la présidente, j'entends ce que dit la ministre et procureure générale, mais je pense que c'est l'occasion d'aborder une question soulevée par le commissaire à l'intégrité lors de son examen dans le cadre de l'affaire impliquant un ancien député de cette Chambre et ce que le commissaire a qualifié de conflit

interest. I think it is an opportune time to amend Bill 30 with a very simple amendment to include the word “perceived” so that this part of the concerns is addressed now and not at some later date. The commissioner was very clear about that. It is a common thing in a number of other jurisdictions.

I will read the section 11 that is being proposed to replace the old section 11. What is being proposed is this:

11 In addition to advising a person of a determination made under subsection 10(2) or (2.1), the Commissioner may advise the person of any situation disclosed that, in the Commissioner’s opinion, is a potential conflict of interest.

At this time, if this amendment I am about to propose passes, it could easily read as follows: 11 In addition to advising a person of a determination made under subsection 10(2) or (2.1), the Commissioner may advise the person of any situation disclosed that, in the Commissioner’s opinion, is a potential or perceived conflict of interest.

That is simply adding that word. I feel that this is an opportunity we should take advantage of. The government likes to talk about acting, which is good. We here in the Green caucus do too, so we want to see some action on this now, not later.

Proposed Amendment

Continuing, **Mr. Coon** moved that Bill 30 be amended as follows:

In section 11 by adding the words “or perceived” after the word “potential”.

Mr. Northrup: Can we request a five-minute break to take a look at this amendment, please? We just got this.

Madam Chairperson: Yes, we will take a five-minute break. Is there unanimous consent for a five-minute recess?

Hon. Members: Agreed.

d’intérêts perçu. Je pense que le moment est opportun pour modifier le projet de loi 30 par un amendement très simple visant à inclure le mot « perçu », afin qu’un tel élément des préoccupations soit traité dès maintenant et non à une date ultérieure. Le commissaire a été très clair à ce sujet. C’est une pratique courante dans plusieurs autres administrations.

Je vais lire l’article 11 proposé pour remplacer l’ancien article 11. Voici ce qui est proposé :

11 En plus d’informer une personne de ses conclusions en vertu du paragraphe 10(2) ou (2.1), le commissaire peut lui signaler tout fait qui, à son avis, risque de la placer en situation de conflit d’intérêts.

À l’heure actuelle, si l’amendement que je m’apprête à proposer est adopté, le texte pourrait facilement se lire comme suit : 11 En plus d’informer une personne de ses conclusions en vertu du paragraphe 10(2) ou (2.1), le commissaire peut lui signaler tout fait qui, à son avis, risque de la placer en situation de conflit d’intérêts potentiel ou perçu.

Il s’agit simplement d’ajouter un tel mot. Je pense que c’est une occasion dont nous devrions profiter. Le gouvernement aime parler d’agir, ce qui est bien. Nous aussi, au sein du caucus vert, nous aimons cela, et nous voulons donc voir des mesures concrètes prises dès maintenant, et non plus tard.

Amendement proposé

M. Coon propose l’amendement suivant du projet de loi 30 :

À l’article 11, ajouter les mots « ou crée un conflit d’intérêts apparent ».

M. Northrup : Pouvons-nous prendre une pause de cinq minutes pour examiner l’amendement, s’il vous plaît? Nous venons de le recevoir.

La présidente : Oui, nous allons faire une pause de cinq minutes. Avons-nous le consentement unanime pour une suspension de séance de cinq minutes?

Des voix : Oui.

Madam Chairperson: Okay.

(The committee recessed at 1:34 p.m.)

The committee resumed at 1:42 p.m.)

13:42

Madam Chairperson: The committee is reconvening.

Débat sur l'amendement proposé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations concernant l'amendement?

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Chairperson. Being new around here, I thought I would ask a question on how we are going to proceed with amendments of this nature. It is coming from an opposition party. Usually, in Committee of the Whole, you ask questions about the bill and this and that. I am wondering this: If we ask a question, could we ask a question of the person who made the amendment? Is that proper? Is that what happens, or do we still ask the minister and officials to respond and then base whatever that response is on how to vote or whatever? I am looking for some guidance from the Chair, and maybe the Clerk could inform the Chair what the best procedure is. Being new here, that is something I would be interested in.

Madam Chairperson: In reply to the member, the questions are directed through the minister to the staff. It is not common practice that we would direct our questions directly to another member. Of course, the member who brought the amendment forward could certainly clarify some points or add comments. Thank you.

13:45

Mr. G. Arseneault: Thank you, Chair. So, if I ask a question to the minister, from what I gather, the minister could answer based on reports from staff. Then, whoever made the amendment may want to comment on the answer as well and ask a similar question. In answering that question, the member could make comments to explain it then. Is that right?

La présidente : Très bien.

(La séance est suspendue à 13 h 34.)

La séance reprend à 13 h 42.)

La présidente : Le comité reprend ses travaux.

Debate on Proposed Amendment

Madam Chairperson: Are there any questions or comments on the amendment?

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente. Étant nouveau ici, je me suis dit que j'allais poser une question sur la manière dont nous allons procéder dans le cas d'un amendement d'une telle nature. Il émane d'un parti d'opposition. Habituellement, en Comité plénier, on pose des questions sur le projet de loi et sur tel ou tel point. Je me pose la question suivante : Si nous posons une question, pouvons-nous la poser à la personne qui a présenté l'amendement? Est-ce approprié? Est-ce ainsi que cela se passe, ou devons-nous toujours demander au ministre et aux fonctionnaires de répondre, puis fonder notre vote ou toute autre décision sur leur réponse? J'aimerais obtenir des éclaircissements de la présidente, et peut-être le greffier pourrait-il informer la présidente de la meilleure procédure à suivre. Étant nouveau ici, c'est quelque chose qui m'intéresse.

La présidente : En réponse au député, les questions sont transmises au personnel par l'entremise du ministre. Il n'est pas d'usage que nous adressions nos questions directement à un autre député. Bien sûr, le député qui a présenté l'amendement pourrait certainement clarifier certains points ou ajouter des commentaires. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente. Donc, si je pose une question à la ministre, d'après ce que je comprends, la ministre pourrait y répondre en se basant sur les indications du personnel. Ensuite, la personne qui a présenté l'amendement pourrait souhaiter commenter la réponse et poser une question de même nature. En répondant à la question, le député pourrait alors faire des commentaires pour l'expliquer. Est-ce exact?

La présidente : Pour nous assurer que nous nous entendons sur le processus, la réponse est la suivante : Tout parlementaire peut se lever pour poser des questions aux fonctionnaires, par l'entremise de la ministre. Tous les parlementaires ont le droit de se lever pour soit poser une question ou soit pour faire une remarque.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente.

My question to the minister . . . I know the minister is well versed in the law and is, in fact, the keeper of the law in the province, and I respect that totally. I am just wondering whether the minister could sort of tell us and tell the Assembly here the implication of the word. What does it mean to be “perceived”? Maybe give us an example of how that would appear in law with regard to a conflict of interest. Thank you.

(Interjections.)

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Easy. Easy, easy.

(Interjections.)

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Gentle, gentle. All right. You are talking to me.

Thank you very much to the member opposite for that very important question. I am going to be cautious because, at this point, I really do not want to be construed in any way as providing legal advice. I am sure the member opposite can appreciate the very fine line I am going to travel. The question is a great question, and I am glad he is enjoying listening to my answer.

There are a few comments I would like to make. The amendment is to add the word “perceived”, so it is a substantive change that is being requested. I did a little looking around myself because I understand . . . You know, when we are talking about substantive changes, that is a very big issue. The intention of the legislation before the House today is not to make substantive changes, and it is certainly my position that if substantive changes are going to be made, then there needs to be more than just a discussion by the very capable members in the House today. We should engage in stakeholder discussions as well. I feel very passionate that when we, as government, are making

Madam Chairperson: To ensure that we are following the process, this is the answer: All members can rise to ask questions to staff through the minister. All members have the right to rise to ask a question or make a comment.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Chairperson.

Ma question à la ministre... Je sais que la ministre connaît bien la loi et qu'elle en est, en fait, la gardienne dans la province, et je respecte cela totalement. Je me demande simplement si la ministre pourrait en quelque sorte nous expliquer, ainsi qu'à la Chambre, la portée du terme en question. Que signifie être « perçu »? Peut-être pourrait-elle nous donner un exemple de la manière dont cela s'appliquerait en droit en cas de conflit d'intérêts. Merci.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Du calme. Du calme. Du calme.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : En douceur, en douceur. Très bien. C'est à moi que vous vous adressez.

Je remercie vivement le député d'en face pour sa très importante question. Je vais faire preuve de prudence car, à ce stade, je ne veux vraiment pas que l'on interprète mes propos comme des conseils juridiques. Je suis sûre que le député d'en face comprendra la ligne très fine sur laquelle je vais m'aventurer. Sa question est excellente, et je suis ravie qu'il écoute ma réponse.

J'aimerais faire quelques remarques. L'amendement vise à ajouter le mot « perçu », il s'agit donc d'une modification substantielle qui est demandée. J'ai moi-même fait quelques recherches parce que je comprends... Vous savez, quand on parle de modifications substantielles, c'est une question très importante. L'intention du projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui n'est pas d'apporter des modifications substantielles, et je suis fermement convaincue que si des modifications substantielles doivent être apportées, il faudra plus qu'une simple discussion entre les députés très compétents qui siègent ici aujourd'hui. Nous devrions également

changes, we do not just isolate ourselves to the conversations we are having among the group we have here but that we also engage the people on the ground.

The question was about the word “perceived”. I did a little looking into things myself, and I just want to reference that first of all, interestingly enough, in the *Black’s Law Dictionary*, “potential” is defined and “perceived” is not. I had to go for a little more digging, and I resorted to the Oxford dictionary. In the Oxford dictionary, “potential” is defined as having “the capacity to develop into something in the future.” That is the word that is actually used in the legislation right now, as opposed to “perceived”, which is defined in the Oxford dictionary as to “Become aware or conscious”. So there is a much more subjective approach to “perceived”, which begs a much bigger question. If we are going to be talking about “perceived”, then in whose perception is it?

(Interjections.)

13:50

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Look, you and I, we think alike. I love this.

That is why I have such concern over making such a substantive change at this very time. It seems as though it is only a small word, but as the member opposite, my critic, whom I enjoy engaging with most regularly from his party, knows absolutely well we have made a living on words. Words might seem like a very small thing, but they are actually incredibly important. Every word has significant importance. It may seem like a very small thing just to throw in another word, but, at this particular time, I would caution the wisdom in that without deeper consultation, in particular, with respect to the commissioner. It is for that very reason that we want to alter the role of the commissioner so that the commissioner could be engaged in those very substantive changes.

The other thing I want to point out is that a statement was made that “perceived” is used in many other jurisdictions. I would like to make that correction. It is only the Yukon that uses that term “perceived” in its

engager des discussions avec les parties prenantes. Je tiens vraiment à ce que, lorsque nous, en tant que gouvernement, apportons des changements, nous ne nous cantonnions pas aux conversations que nous avons au sein du groupe que nous formons, mais que nous fassions également participer les personnes sur le terrain.

La question portait sur le mot « perçu ». J’ai moi-même fait quelques recherches et je tiens tout d’abord à signaler qu’il est intéressant de noter que, dans le *Black’s Law Dictionary*, le terme « potentiel » est défini, contrairement à « perçu ». J’ai dû creuser un peu plus et j’ai consulté le dictionnaire Oxford. Dans ce dernier, « potentiel » est défini comme pouvant « se développer en quelque chose ou être développé dans le futur ». C’est ce mot qui est actuellement utilisé dans la loi, contrairement à « perçu », qui est défini dans le dictionnaire Oxford comme « se rendre compte de ou prendre conscience de ». La connotation est donc beaucoup plus subjective dans le cas du terme « perçu », ce qui soulève une question bien plus importante. Si nous parlons de « perçu », alors nous parlons de la perception de qui?

(Exclamations.)

L’hon. M^{me} Anderson-Mason : Écoutez, vous et moi, nous pensons de la même manière. J’adore ça.

C’est pourquoi je suis si préoccupée par l’idée d’apporter un changement aussi substantiel en ce moment précis. Cela peut sembler n’être qu’un petit mot, mais comme le sait parfaitement le député d’en face, le porte-parole de l’opposition, avec qui j’aime échanger le plus régulièrement au sein de son parti, nous vivons de mots. Les mots peuvent sembler insignifiants, mais ils sont en réalité d’une importance capitale. Chaque mot revêt une importance considérable. Ajouter un mot peut sembler anodin, mais, en ce moment précis, je mettrais en garde contre une telle initiative sans une consultation plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le commissaire. C’est précisément pour cette raison que nous voulons modifier le rôle du commissaire afin qu’il puisse participer à de tels changements très substantiels.

L’autre point que je tiens à souligner est qu’il a été affirmé que le terme « perçu » est utilisé dans de nombreuses autres administrations. Je voudrais apporter une correction. Seul le Yukon utilise le terme

legislation. The other issue I would like to point out is that the amendment that is being made is only in relation to the *Conflict of Interest Act*, not to the *Members' Conflict of Interest Act* and I think that this has been the primary concern in the past vis-à-vis the *Members' Conflict of Interest Act*. I hope I have answered your question, and if not, I certainly welcome the opportunity to dig into it further to satisfy the member opposite.

Mr. G. Arseneault: Thank you, minister. I think that you have answered my question adequately. I appreciate the up-front information. Thank you very much.

Mr. Coon: Thank you, Madam Chairperson. Of course, it is more difficult to work on amendments in the Committee of the Whole. It is the decision of this government to refer committee-stage work to the Committee of the Whole rather than to a standing committee that could be given a mandate to call witnesses and where we could have witnesses before the committee. If it were presented before a standing committee, and if we were given the mandate by this Legislature to do so, then all members of that committee would have the benefit of the input, the testimony, and the evidence provided by those witnesses. That is really how we should be operating, Madam Chairperson, but the government chose to kick bills over to the Committee of the Whole instead of going to a standing committee, as we have done for the past four years.

Admittedly, that standing committee does not have the mandate, given to it by the Legislature, to call witnesses. Earlier, the Premier gave his commitment that that is exactly the way he would like to see standing committees operate, to have the ability to call witnesses, but we have yet to see a motion tabled in this House by this government to enable that to happen. So, Madam, we have what we have. We are working at committee stage doing the examination of bills in Committee of the Whole. That was a decision of government, and that is what we are doing. We work with what we have to work with, Madam Chairperson.

Judge Deschênes was very clear in his feeling that it would be important, when talking about conflict of interest, to include or give the ability to suggest that there could be a perceived conflict of interest for the

« perçu » dans sa législation. L'autre point que je voudrais signaler est que l'amendement proposé ne concerne que la *Loi sur les conflits d'intérêts*, et non la *Loi sur les conflits d'intérêts des membres*, et je pense que cela a été la principale préoccupation par le passé en ce qui concerne la *Loi sur les conflits d'intérêts des membres*. J'espère avoir répondu à votre question, et si ce n'est pas le cas, je serai ravie d'approfondir le sujet pour vous satisfaire.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la ministre. Je pense que vous avez répondu de manière satisfaisante à ma question. J'apprécie une information aussi franche. Merci beaucoup.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Bien sûr, il est plus difficile de travailler sur des amendements au Comité plénier. C'est le choix du gouvernement actuel de renvoyer les travaux de l'étape des comités au Comité plénier plutôt qu'à un comité permanent qui pourrait se voir confier le mandat de convoquer des témoins et où nous pourrions entendre ces derniers. Si le projet de loi était présenté devant un comité permanent et si la Chambre nous en donnait le mandat, tous les membres de ce comité pourraient alors bénéficier des contributions, des témoignages et des faits probants fournis par ces témoins. C'est vraiment ainsi que nous devrions fonctionner, Madame la présidente, mais le gouvernement a choisi de renvoyer les projets de loi au Comité plénier plutôt que de les soumettre à un comité permanent, comme nous l'avons fait ces quatre dernières années.

Il est vrai que le comité permanent en question n'a pas reçu de l'Assemblée législative le mandat de convoquer des témoins. Plus tôt, le premier ministre a pris un engagement en disant qu'il aimerait que les comités permanents fonctionnent exactement de cette manière, c'est-à-dire qu'ils aient la possibilité de convoquer des témoins, mais nous n'avons toujours pas vu de motion déposée à la Chambre par le gouvernement actuel pour permettre que cela se produise. Donc, Madame la présidente, nous faisons avec ce que nous avons. Nous travaillons actuellement, à l'étape de l'étude en comité, à l'examen des projets de loi en Comité plénier. C'était une décision du gouvernement, et c'est ce que nous faisons. Nous travaillons avec ce dont nous disposons, Madame la présidente.

Le juge Deschênes a clairement exprimé son sentiment qu'il serait important, en matière de conflit d'intérêts, d'inclure ou de donner la possibilité de suggérer qu'il pourrait y avoir un conflit d'intérêts perçu pour le

Integrity Commissioner. That is simply what this is proposing to follow through on. Thank you, Madam Chairperson.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente.

Again, listening to both members here, the minister and the member, the leader of his party, I tend to agree with the leader of the party in the sense that it should have gone to law amendments. In fact, when we look at the bills that have come forth, we see that to do a lot of these bills in Committee of the Whole makes it very difficult. We cannot call witnesses, as was said, and we cannot really get into the meat of it and really get to know the bill inside and out. It is the same as yesterday. We got a bill that was 129 pages and another that was 189 pages. I am wondering whether the minister could maybe make it . . .

13:55

La présidente : Il y a un rappel au Règlement.

You may state your point of order.

Mr. Savoie : Thank you, Madam Chairperson. The Leader of the Green Party's diatribe notwithstanding, and the Opposition House Leader's position notwithstanding, it is the government's responsibility and ability to choose which committee a bill will go to.

Madam Chairperson : State your point of order.

Mr. Savoie : I am. That is my point of order. They are wasting time on things the government has already decided. Rather than taking valuable committee time and saying which committee it should be going to and how the government did this, we should move on. Thank you.

Madam Chairperson : That is not a point of order. I do not consider that a point of order.

Vous pouvez continuer.

commissaire à l'intégrité. C'est simplement ce que l'amendement vise à mettre en oeuvre. Merci, Madame la présidente.

Mr. G. Arseneault : Thank you, Madam Chairperson.

Encore une fois, après avoir écouté les deux députés ici présents, la ministre et le député, le chef de son parti, je suis plutôt d'accord avec le chef du parti en ce sens que le projet de loi aurait dû être renvoyé au Comité de modification des lois. En effet, lorsque nous examinons les projets de loi qui ont été présentés, nous constatons qu'il est très difficile de traiter bon nombre d'entre eux en Comité plénier. Nous ne pouvons pas convoquer de témoins, comme cela a été dit, et nous ne pouvons pas vraiment entrer dans le vif du sujet ni vraiment connaître le projet de loi sous toutes ses coutures. C'est la même chose qu'hier. Nous avons été saisis d'un projet de loi de 129 pages et d'un autre de 189 pages. Je me demande si la ministre pourrait peut-être...

Madam Chairperson : There is a point of order.

Vous pouvez exposer votre rappel au Règlement.

M. Savoie : Merci, Madame la présidente. Nonobstant la diatribe du chef du Parti vert et nonobstant la position du chef parlementaire de l'opposition, c'est le gouvernement qui a la responsabilité et la capacité de choisir à quel comité un projet de loi sera renvoyé .

La présidente : Exposez votre rappel au Règlement.

M. Savoie : C'est ce que je fais. Tel est mon rappel au Règlement. Les députés en question perdent du temps sur des choses que le gouvernement a déjà décidées. Plutôt que de gaspiller le temps précieux du comité à se demander à quel comité le projet de loi devrait être renvoyé et à débattre de la manière dont le gouvernement a procédé, nous devrions passer à autre chose. Merci.

La présidente : Ce n'est pas un rappel au Règlement. Je ne considère pas cela comme un rappel au Règlement.

You can continue.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Chairperson. Again, I was trying to get to my question. I think it is important that we look at these bills as important bills, and they are indeed. We are talking about conflict of interest. That could take down a government quite easily. It could take down a minister. It could take down a member at any time. I think it is important.

I tend to agree with what the minister said. It is a very substantive change, and to be able to discuss that . . . Our role, in answer to the House Leader on the other side, is to make sure that we question everything and that we look through the bill to make sure we are not making a mistake. Using “perceived” as opposed to “potential” is quite a substantive change. I tend to agree with the point of view of the minister.

The other thing, though, that I want to assure is that I think we should consider, and the government should consider, looking at other committees that have more time and more expertise. The committees could call witnesses and deal with the bill. I hope it is not intentional that we are just doing Committee of the Whole because we have nothing else to discuss in the House. This Committee of the Whole could be a committee, and we could be doing another bill here at the same time. A committee could be meeting. A committee could be meeting tonight. We could be working on new bills and new legislation to come in. All that could be done.

Now, we are doing the work of a committee. All of us are sitting here doing the work on a committee. This has been the *modus operandi* of this government for the past three weeks, and I sort of wonder. We appoint committees. They never meet. It would be interesting to know how many committees we serve on that have not met yet.

That is my point. I am just wondering whether the minister would undertake to consider sending . . .

Madam Chairperson: I would ask the member to perhaps . . .

(Interjections.)

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, j’essayais d’en venir à ma question. Je pense qu’il est important que nous considérions les présents projets de loi comme des projets de loi importants, et ils le sont effectivement. Nous parlons de conflit d’intérêts. Cela pourrait faire tomber un gouvernement assez facilement. Cela pourrait faire tomber un ministre. Cela pourrait faire tomber un député à tout moment. Je pense que c’est important.

Je suis plutôt d’accord avec ce qu’a dit la ministre. Il s’agit d’un changement substantiel, et pour pouvoir en discuter... Notre rôle, pour répondre au leader parlementaire de l’autre côté, est de nous assurer que nous remettons tout en question et que nous examinons le projet de loi en détail pour avoir la certitude que nous ne commettons pas d’erreur. Utiliser le terme « perçu » plutôt que « potentiel » constitue un changement assez substantiel. Je suis plutôt d’accord avec le point de vue de la ministre.

L’autre chose que je tiens toutefois à souligner, c’est que, à mon avis, nous devrions envisager, et le gouvernement devrait envisager, de faire appel à d’autres comités qui disposent de plus de temps et d’une plus grande expertise. Ces comités pourraient convoquer des témoins et examiner le projet de loi. J’espère que ce n’est pas intentionnel et que ce n’est pas parce que nous n’avons rien d’autre à discuter à la Chambre que nous nous contentons de siéger en Comité plénier. Ce Comité plénier pourrait être un comité, et nous pourrions examiner un autre projet de loi ici en même temps. Un comité pourrait se réunir. Un comité pourrait se réunir ce soir. Nous pourrions travailler sur de nouveaux projets de loi et de nouvelles mesures législatives à venir. Tout cela pourrait être fait.

Or, nous faisons le travail d’un comité. Nous sommes tous assis ici à faire le travail d’un comité. C’est le *modus operandi* du gouvernement actuel depuis trois semaines, et je me pose des questions. Nous nommons des comités. Ils ne se réunissent jamais. Il serait intéressant de savoir combien de comités dont nous faisons partie ne se sont pas encore réunis.

Voilà ma préoccupation. Je me demande simplement si la ministre pourrait s’engager à envoyer...

La présidente : Je demanderais au député de peut-être...

(Exclamations.)

La présidente : Je demande au député de Campbellton-Dalhousie de s'en tenir au sujet. Il a tendance à dévier vers un autre sujet. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente.

My apologies. I tend to get off track sometimes. That happens. It has happened with me before. I apologize for it.

I wonder whether the minister, in her capacity as chief protector of the law here . . . This has to do with a very important aspect. I ask whether the minister will undertake to send these substantive changes to the law amendments committee, or maybe even this committee, as soon as possible. Thank you.

Mr. DeSaulniers : You know, it is my understanding that when the House debates an amendment, you speak about the amendment. You do not speak about things that are not relevant to the amendment. I also understand that we are supposed to go in a proper rotation. Are we not?

Madam Chairperson : I recognize the people who stand up to speak. When I ask whether there is a question, I look to see who is standing up.

Are there any other questions or comments on the amendment?

14:00

Mr. DeSaulniers : If I seem frustrated, it is because I am.

Madam Chairperson, I have done a lot of negotiations in my day, and I know that words matter. Little words can matter a lot, such as the word “will” as opposed to “may”, “shall”, or “maybe”, all of these. With respect to the word “perceived”, even in politics, perception is reality. If you tell somebody something that is not true enough times, they begin to believe that it is true. I think that the word “perceived” is far too broad. I do not support this amendment. Thank you.

Mr. McKee : I have a question for the minister, through the Chair. Will the minister advise us of

Madam Chairperson : I ask the member for Campbellton-Dalhousie to stick to the topic. He tends to digress. Thank you.

Mr. G. Arseneault : Thank you, Madam Chairperson.

Je m'excuse. J'ai parfois tendance à m'égarer. Cela arrive. Cela m'est déjà arrivé auparavant. Je m'en excuse.

Je me demande si la ministre, en sa qualité de gardienne en chef de la loi ici... Il est question d'un aspect très important. Je demande si la ministre s'engagera à transmettre les modifications substantielles en question au Comité de modification des lois, ou peut-être même au présent comité, dès que possible. Merci.

M. DeSaulniers : Vous savez, je crois comprendre que lorsque la Chambre débat d'un amendement, on parle de cet amendement. On ne parle pas de choses qui ne sont pas pertinentes par rapport à l'amendement. Je crois également comprendre que nous sommes censés respecter un ordre de rotation approprié. N'est-ce pas?

La présidente : Je donne la parole aux personnes qui se lèvent pour intervenir. Lorsque je demande s'il y a une question, je regarde qui est debout.

Y a-t-il d'autres questions ou observations sur l'amendement?

M. DeSaulniers : Si je semble frustré, c'est parce que je le suis.

Madame la présidente, j'ai mené de nombreuses négociations au cours de ma carrière et je sais que les mots ont leur importance. De petits mots peuvent avoir une grande importance, comme le mot « fera » par opposition à « peut faire », « devra faire » ou « fera peut-être », tous ces mots-là. En ce qui concerne le mot « perçu », même en politique, la perception est la réalité. Si vous répétez suffisamment souvent à quelqu'un quelque chose qui n'est pas vrai, il finit par croire que c'est vrai. Je pense que le mot « perçu » est beaucoup trop vague. Je n'appuie pas l'amendement. Merci.

M. McKee : J'ai une question à poser à la ministre par l'entremise de la présidence. La ministre pourrait-elle

whether she has reviewed the federal legislation for members' conflict of interest and what is stated therein?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The answer is yes, but I suspect the member opposite does not just want to hear me say yes. He may want a little more detail than that. I will provide him with more detail without his having to ask for it.

With respect to the federal legislation, the House of Commons bill, the *Conflict of Interest Act*, under the Conflict of Interest and Ethics Commissioner in the Parliament of Canada, the wording is:

Given that service in Parliament is a public trust, the House of Commons recognizes and declares that members are expected

I will jump down to subsection (b).

(b) to fulfill their public duties with honesty and uphold the highest standards

—this is the part we are all looking for—

so as to avoid real or apparent conflicts of interests

Those are the words that are used.

Mr. McKee: The federal legislation talks about an “apparent” conflict of interest. Does that mean that a decision would have to be made if a federal member had a conflict of interest or an apparent conflict of interest and that that person would have to recuse themselves from that decision?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I appreciate that this is a very interesting conversation, but I do not think it is appropriate for me to weigh in on the context of the federal legislation for this purpose. It only serves to point out that the words used are “apparent conflicts” as opposed to “perceived conflicts”. For me to weigh in with my legal opinion on how to differentiate between the two would not be appropriate in this circumstance.

Mr. McKee: That is fair, and I appreciate your comments, minister, through the Chair. I guess this is a tricky issue. We are talking about “perceived” after

nous indiquer si elle a examiné la législation fédérale relative aux conflits d'intérêts des députés et ce qui y est stipulé?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : La réponse est oui, mais je soupçonne que le député d'en face ne souhaite pas simplement m'entendre dire oui. Il souhaite peut-être un peu plus de détails que cela. Je vais lui fournir plus de détails sans qu'il ait à les demander.

En ce qui concerne la législation fédérale, le projet de loi de la Chambre des communes, la *Loi sur les conflits d'intérêts*, relevant du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique du Parlement du Canada, le libellé est le suivant :

Vu que les fonctions parlementaires constituent un mandat public, la Chambre des communes reconnaît et déclare qu'on s'attend à ce que les députés

Je passe directement au paragraphe b).

b) remplissent leurs fonctions avec honnêteté et selon les normes les plus élevées

— c'est la partie que nous attendons tous —

de façon à éviter les conflits d'intérêts réels ou apparents

Tels sont les termes utilisés.

M. McKee : La législation fédérale parle d'un conflit d'intérêts « apparent ». Cela signifie-t-il qu'une décision devrait être prise si un député fédéral se trouvait en situation de conflit d'intérêts ou de conflit d'intérêts apparent et que cette personne devrait se récuser de cette décision?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je comprends que la présente conversation soit très intéressante mais je ne pense pas qu'il soit approprié pour moi de me prononcer sur le contexte de la législation fédérale en regard de ce qui nous occupe. Cela ne sert qu'à souligner que les termes utilisés sont « conflits apparents » par opposition à « conflits perçus ». Il ne serait pas approprié, dans une telle circonstance, que je donne mon avis juridique sur la manière de différencier les deux termes.

M. McKee : C'est correct, et j'apprécie vos commentaires, Madame la ministre, par l'entremise de la présidence. Je suppose que c'est une question

the word “potential”. If it goes through, we are asking members to recuse themselves in a situation in which they might not even have a conflict of interest at all. Is that correct?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: No, because it is actually the *Conflict of Interest Act*. That is exactly my point. It is not the *Members’ Conflict of Interest Act*. The question you specifically asked me right now was vis-à-vis a member. The amendment that is being suggested is not in relation to the members’ legislation but to the *Conflict of Interest Act* itself. There is a difference. To your question vis-à-vis members, no.

Rejet de l’amendement proposé

(La présidente met la question aux voix ; l’amendement proposé par M. Coon est rejeté.)

14:05

La présidente : Y a-t-il d’autres questions ou commentaires concernant le projet de loi tel quel?

Are there more questions, comments, or perhaps final comments from the minister?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I just want to conclude by thanking my staff for all their hard work and for their participation and presence today. Thank you very much to the members opposite for their very engaging comments and questions.

There are a few other points I want to make. I appreciate very much that we are in a minority situation, so it is for that reason that we have taken a great deal of effort to try to communicate with the other parties with respect to what is before the House to the extent that even—and I hope he does not mind my saying it—in my own departments, I try to make great strides in engaging the other members for these conversations. I hope that, in the future, we can continue to engage in these conversations. I feel that is in the best interest of the province. Thank you very much for your participation.

Madam Chairperson: I thank the staff. We will proceed to the vote after.

délicate. Nous parlons de « perçu » après le mot « potentiel ». Si l’amendement est adopté, nous demandons aux députés de se récuser dans une situation où ils pourraient ne pas se trouver en conflit d’intérêts du tout. Est-ce exact?

L’hon. M^{me} Anderson-Mason : Non, car il s’agit en fait de la *Loi sur les conflits d’intérêts*. C’est exactement ce que je veux dire. Ce n’est pas la *Loi sur les conflits d’intérêts des membres*. La question que vous venez de me poser concernait spécifiquement un député. L’amendement proposé ne porte pas sur la loi relative aux députés, mais sur la *Loi sur les conflits d’intérêts* elle-même. Il y a une différence. Pour répondre à votre question concernant les députés, non.

Proposed Amendment Defeated

(Madam Chairperson put the question, and the amendment, as proposed by Mr. Coon, was defeated.)

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments on the bill itself?

Y a-t-il d’autres questions, des commentaires ou peut-être des remarques finales de la part de la ministre?

L’hon. M^{me} Anderson-Mason : Je voudrais simplement conclure en remerciant mon personnel pour tout son travail acharné ainsi que pour sa participation et sa présence aujourd’hui. Un grand merci aux députés d’en face pour leurs très intéressants commentaires et questions.

Il y a quelques autres points que je voudrais soulever. Je suis tout à fait consciente que nous sommes en situation de minorité, c’est pourquoi nous avons déployé beaucoup d’efforts pour essayer de communiquer avec les autres partis au sujet de ce qui est soumis à la Chambre, à tel point, et j’espère que le député ne m’en voudra pas de le dire, que même au sein de mes propres services, j’essaie de faire de grands pas pour faire participer les autres députés à de telles discussions. J’espère qu’à l’avenir, nous pourrons continuer à mener ces discussions. Je pense que c’est dans l’intérêt de la province. Merci beaucoup pour votre participation.

La présidente : Je remercie le personnel. Nous passerons ensuite au vote.

(Bill 30, *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*, was agreed to as presented.)

Projet de loi 31

La présidente : Madame la ministre, avez-vous des observations à faire?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I would just like to have the opportunity to bring my staff in.

La présidente : Très bien.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I want to introduce Michael Hall, who I have with me today. I am very much looking forward to the discussions we are going to have vis-à-vis the *Official Notices Publication Act*.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

Mr. McKee: Thank you, Madam Chairperson. My first question for the minister is this: Could the minister please advise on the overall purpose of this bill and why it is necessary to bring it forward?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: In a nutshell, this new Act is going to provide more flexibility and transparency and remove duplication from the *Royal Gazette*.

Mr. McKee: Thank you, through the Chair, to the minister. Would the minister please advise me as to why the government did not just amend the *Queen's Printer Act*? Why was it necessary to bring in a whole brand-new Act?

14:10

Hon. Mrs. Anderson-Mason: That is a great question, to the member opposite. The *Queen's Printer Act*, at present, refers to both the publication of legislation and also the *Royal Gazette*. The changes that are being proposed will provide us with more flexibility vis-à-vis the role of the *Royal Gazette* and who will have responsibility for it.

(Le projet de loi 30, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud*, est adopté sans amendement.)

Bill 31

Madam Chairperson: Minister, do you have any comments?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je voudrais simplement avoir l'occasion de faire entrer mon personnel.

Madam Chairperson: Very well.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je veux présenter Michael Hall, qui m'accompagne aujourd'hui. J'attends avec beaucoup d'intérêt les discussions que nous allons avoir au sujet de la *Loi sur la publication des avis officiels*.

Madam Chairperson: Are there any questions or comments?

M. McKee : Merci, Madame la présidente. Ma première question à la ministre est la suivante : la ministre pourrait-elle nous expliquer l'objectif général du projet de loi et pourquoi il est nécessaire de le présenter?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : En gros, la nouvelle loi proposée va apporter plus de souplesse et de transparence et éliminer les redondances de la *Gazette royale*.

M. McKee : Merci à la ministre par l'entremise de la présidente. La ministre pourrait-elle m'expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas simplement modifié la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*? Pourquoi était-il nécessaire de présenter une toute nouvelle loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Voilà une excellente question posée par le député d'en face. La *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, à l'heure actuelle, fait référence à la fois à la publication des textes législatifs et à la *Gazette royale*. Les modifications proposées nous apporteront davantage de souplesse quant au rôle de la *Gazette royale* et à la question de déterminer qui en aura la responsabilité.

Mr. McKee: I am looking at pages 3, 4, and 5, I guess, which deal with the consequential amendments. Can the minister confirm whether those consequential amendments deal with changing the references to the *Royal Gazette* as being published by the Queen's Printer?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: They are included. They are there to emphasize that the regulations will no longer be published in the *Royal Gazette*.

Mr. McKee: In section 5, "Administration", it talks about the minister being responsible for the administration of the Act and says that the minister "may designate one or more persons to act on the Minister's behalf." My question is this: Can the minister's designate be a person or persons outside of government?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: No, this is the standard wording, and I am sure the member opposite has seen it on many occasions. The reference is made to delegating within the department. That is the standard language that is always used, and it is without the intention that the minister go outside the department.

Mr. McKee: It would be a designated person from within the department who would handle the administration of the Act, the publications, and whatnot.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Yes, clearly the minister does not have enough time, but they can handle all these responsibilities, so the designation clause is provided for that purpose. Otherwise, maybe we should get a big increase in pay or something if we are going to do it all. I should not have said that.

Mr. McKee: I guess this is where I was going with that: With the opportunity to designate someone, whether within or outside government, is there an intention to privatize or contract out any of the services provided under the Act?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: There is no intention to do that. That is not the intention of that section.

M. McKee : Je regarde les pages 3, 4 et 5, je crois, qui traitent des modifications corrélatives. La ministre peut-elle confirmer si ces modifications corrélatives visent à modifier les références à la *Gazette royale* en tant que publication de l'Imprimeur de la Reine?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Elles sont incluses. Elles visent à souligner que les règlements ne seront plus publiés dans la *Gazette royale*.

M. McKee : À l'article 5, « Application », il est question de la responsabilité du ministre dans l'application de la loi et il est précisé que le ministre « peut désigner une ou plusieurs personnes pour le représenter ». Ma question est la suivante : le ministre peut-il désigner une ou plusieurs personnes extérieures au gouvernement?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Non, il s'agit d'une formulation standard, et je suis certaine que le député d'en face l'a déjà vue à maintes reprises. Il est fait référence à une délégation au sein du ministère. C'est la formulation standard qui est toujours utilisée, et elle n'implique nullement l'intention que le ministre se tourne vers des personnes extérieures au ministère.

M. McKee : Ce serait une personne désignée au sein du ministère qui se chargerait de l'application de la loi, des publications et de tout le reste.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Oui, il est clair que le ministre n'a pas assez de temps, mais toutes ses responsabilités peuvent être assumées, ce qui explique pourquoi la disposition de désignation est prévue à cet effet. Sinon, nous devrions peut-être obtenir une forte augmentation de salaire ou quelque chose du genre si nous devons tout faire nous-mêmes. Je n'aurais pas dû dire cela.

M. McKee : Je suppose que c'est là où je voulais en venir : Avec la possibilité de désigner une personne, qu'elle soit au sein ou en dehors du gouvernement, y a-t-il une intention de privatiser ou de sous-traiter l'un des services fournis en vertu de la loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Il n'y a aucune intention de faire cela. Telle n'est pas l'intention de l'article en question.

Mr. McKee: Is there an intention to charge any additional fees for documents associated with the *Royal Gazette*?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The fees will remain unchanged.

Mr. McKee: My next question is regarding consequential amendments. I guess I am asking which Acts are being amended and why.

14:15

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The changes are with respect to the *Companies Act*, the *Highway Act*, the *Motor Vehicle Act*, and the *Queen's Printer Act*, along with the *Queen's Printer Act* regulations. They are to identify that the regulations will no longer be published in the *Royal Gazette*. There are some slight updates in terminology as well. Again, it is housekeeping.

Mr. McKee: Are there any changes to the formats in which publications will be available, including electronic format?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: There are no changes. Publications are available on the website, and they tend to be what is used. If requested, they can be ordered and provided in paper form.

Mr. McKee: Does that mean that the *Consolidated Statutes of New Brunswick* will continue to be available free of charge online?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Yes.

Mr. McKee: Will there be any staffing reductions at the Queen's Printer?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: No, there will be no reduction of staff.

Mr. McKee: Are any regulations anticipated to accompany this Act?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: There will be a new regulation, and it will set out the fees, which are the same as the current fees.

M. McKee : A-t-on l'intention de facturer des droits supplémentaires pour les documents liés à la *Gazette royale*?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Les droits resteront inchangés.

M. McKee : Ma question suivante concerne les modifications corrélatives. Je suppose que je demande quelles lois sont modifiées et pourquoi.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Les modifications concernent la *Loi sur les compagnies*, la *Loi sur la voirie*, la *Loi sur les véhicules à moteur* et la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, ainsi que les règlements d'application de cette dernière. Elles visent à préciser que les règlements ne seront plus publiés dans la *Gazette royale*. Il y a également quelques légères mises à jour terminologiques. Encore une fois, il s'agit de mesures d'ordre administratif.

M. McKee : Y a-t-il des changements concernant les formats dans lesquels les publications seront disponibles, y compris le format électronique?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Il n'y a aucun changement. Les publications sont disponibles sur le site Web, et c'est généralement ce format qui est utilisé. Elles peuvent aussi être commandées et fournies en version papier.

M. McKee : Cela signifie-t-il que les *Lois codifiées du Nouveau-Brunswick* continueront d'être disponibles gratuitement en ligne?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Oui.

M. McKee : Y aura-t-il des réductions d'effectifs à l'Imprimeur de la Reine?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Non, il n'y aura pas de réductions d'effectifs.

M. McKee : Des règlements sont-ils prévus pour accompagner la loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Il y aura un nouveau règlement, qui fixera les droits, lesquels seront les mêmes que les droits actuels.

Mr. McKee: Thank you, minister. That is all I have for this bill. I thank the minister for answering my questions.

Madam Chairperson: Are there any questions or comments?

(Bill 31, *Official Notices Publication Act*, was agreed to as presented.)

Bill 32

Hon. Mrs. Anderson-Mason, after Bill 32, *An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act*, had been presented: I have no opening remarks. I think the information is quite self-explanatory, but I am very much looking forward to the questions you have. I have the same staff members with me for this legislative scheme as well. Thank you very much, Mr. Hall, for being here.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

Mr. McKee: Thank you, Madam Chairperson. My first question for the minister is this: Would she please advise us as to the overall purpose of this bill?

14:20

Hon. Mrs. Anderson-Mason: This is an interesting one, really. It has been lying around since 2013. That is a little interesting fact for you. The purpose is to protect RRSPs and other retirement funds from seizures.

Mr. McKee: Outside of the retirement funds portion of the bill, are there any other substantive changes to the legislation?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: There are some corrections of French terminology. There is also one minor procedural change and one update of English terminology. Would the member opposite like to have those details?

Mr. McKee: Yes, could you provide those to us, minister, through the Chair? Thank you.

M. McKee : Merci, Madame la ministre. Je n'ai plus de questions sur le projet de loi. Je remercie la ministre de ses réponses.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations?

(Le projet de loi 31, *Loi sur la publication des avis officiels*, est adopté sans amendement.)

Projet de loi 32

L'hon. M^{me} Anderson-Mason, à l'appel du projet de loi 32, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires* : Je n'ai pas d'observations liminaires. Je pense que l'information est assez explicite, mais j'attends avec impatience vos questions. Je suis accompagnée des mêmes membres du personnel pour le présent projet de loi. Merci beaucoup, M. Hall, d'être présent.

Madam Chairperson: Are there any questions or comments?

M. McKee : Merci, Madame la présidente. Ma première question à la ministre est la suivante : Pourrait-elle nous indiquer l'objectif général du projet de loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : C'est une question vraiment intéressante. Le projet de loi traîne depuis 2013. Voilà un petit fait intéressant pour vous. L'objectif est de protéger les REER et autres fonds de retraite contre les saisies.

M. McKee : En dehors de la partie du projet de loi concernant les fonds de retraite, y a-t-il d'autres modifications substantielles apportées à la loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Il y a quelques corrections de terminologie en français. Il y a également une modification procédurale mineure et une mise à jour de la terminologie en anglais. Le député d'en face souhaiterait-il obtenir les détails à cet égard?

M. McKee : Oui, pourriez-vous nous les communiquer, Madame la ministre, par l'entremise de la présidence? Merci.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I am going to start with the minor procedural change because I suspect that is really what is of interest to the member opposite. It is in reference to paragraph 7(c). The purpose of paragraph 7(c) is to remove a provision under which a clerk's decision about whether a judgment, debt, or examination will be recorded is made at the same time as the examination. It is a minor procedural change, and the other changes, which I already referred to, were the corrections of French terms and one updated English term. Does the member opposite desire that I go through each one of those as well?

Mr. McKee: I asked the same question about statutes to law amendments that had more of these types of amendments. My question for the minister is this: Where do these proposals come from? Are staff working on them, or are there experts in legalese who offer suggestions for a more precise terminology?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: If you will believe this . . . I know the member opposite is also a litigator, so it is kind of probably outside our wheelhouse and what we are used to doing on a regular basis. We actually have people in the department who are legislative counsel, and this is what they look for. This is what they live for, and this is where the majority of this information comes from. This is their job on a day-to-day basis.

Mr. McKee: With respect to the retirement funds portion that is being exempted from seizure . . . Is that correct? Where does that type of recommendation come from? What is the history behind that?

14:25

Hon. Mrs. Anderson-Mason: That is a great question. This brings us back to the previous bill that we were looking at. We had consultation with stakeholder groups, and this was actually the recommendation. It also explains some of the delay as well because there was that consultation.

Mr. McKee: To the minister through the Chair, could you explain the rationale behind why the retirement savings would be exempt from seizure?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je vais commencer par la modification procédurale mineure, car je suppose que c'est ce qui intéresse vraiment le député d'en face. Elle concerne l'alinéa 7c). L'objectif de l'alinéa 7c) est de supprimer une disposition en vertu de laquelle la décision du greffier quant à l'enregistrement d'un jugement, d'une dette ou d'un interrogatoire est prise au moment même de l'interrogatoire. Il s'agit d'un changement procédural mineur, et les autres modifications, que j'ai déjà mentionnées, sont des corrections de termes en français et une mise à jour d'un terme en anglais. Le député d'en face souhaite-t-il que je passe également en revue chacune d'entre elles?

M. McKee : J'ai posé la même question concernant les projets de loi renvoyés au Comité de modification des lois qui comportaient davantage de modifications du genre. Ma question à la ministre est la suivante : D'où viennent de telles propositions? Est-ce que ce sont les membres du personnel qui y travaillent, ou bien y a-t-il des experts en langage juridique qui présentent des suggestions de terminologie plus précise?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Si vous voulez bien le croire... Je sais que le député d'en face est également un avocat plaissant, de sorte que cela sort probablement un peu de notre domaine de compétence et de ce que nous avons l'habitude de faire au quotidien. Nous avons en fait au sein du ministère des conseillers législatifs, et c'est ce sur quoi ils se penchent. C'est leur raison d'être, et c'est d'eux que provient la majorité des suggestions. C'est leur travail au quotidien.

M. McKee : En ce qui concerne la partie sur les fonds de retraite qui sont exemptés de saisie... Est-ce exact? D'où vient un tel type de recommandation? Quelle est l'histoire derrière celle-ci?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : C'est une excellente question. Cela nous ramène au projet de loi précédent que nous examinions. Nous avons consulté les groupes de parties prenantes, et telle était en fait leur recommandation. La tenue de cette consultation explique également en partie le retard.

M. McKee : Par l'entremise de la présidente, pourriez-vous, Madame la ministre, expliquer la

Hon. Mrs. Anderson-Mason: It is basically for parity. We know that pensions are exempt, and we know that not everyone has access to a pension. There are many people who self-fund their pensions, and they would most likely be using RRSPs. It is to create some equity for all parties, in particular those who do not have access to a pension and are self-funding.

Mr. McKee: Is this something that is similar across Canada, in other jurisdictions?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Actually, five jurisdictions have that same complete exemption. They are Alberta, British Columbia, Manitoba, Newfoundland and Labrador, and Saskatchewan.

Mr. McKee: I was looking at section 10 of the bill, which talks about section 52 of the Act that is being amended. Why is that section of the Act, which deals with realization, being amended?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Are you asking about the change to the French terminology specifically?

Mr. McKee: No, it is the second part, subsection 10(b) and section 11, which deals with adding some other sections. Why would that be added to the legislation?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The answer is a bit complicated, but I am sure the member opposite is going to follow me on this one. Currently, the Act makes reference to exemption from realization. Because we are now looking at a complete exemption, we had to address exemption from seizure. It is just to clean it up for that purpose.

Mr. McKee: I see that a number of those sections make reference to sections 85 and 84.1. Those would be the brand-new sections that reference the retirement savings funds that are to be exempted. Is that correct?

raison pour laquelle l'épargne-retraite serait exemptée de saisie?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : C'est essentiellement une question de parité. Nous savons que les pensions sont exemptées et nous savons que tout le monde n'a pas accès à une pension. De nombreuses personnes financent elles-mêmes leur retraite, et elles ont très probablement recours à des REER. Il s'agit de créer une certaine équité pour toutes les parties, en particulier celles qui n'ont pas accès à une pension et qui se financent elles-mêmes.

M. McKee : Est-ce que la situation est similaire ailleurs au Canada, dans d'autres provinces ou territoires?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : En fait, cinq provinces ont la même exonération totale. Il s'agit de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Saskatchewan.

M. McKee : Je regardais l'article 10 du projet de loi, qui fait référence à l'article 52 de la loi qui est modifiée. Pourquoi cet article de la loi, qui traite de la réalisation, est-il modifié?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Posez-vous la question à propos spécifiquement de la modification de la terminologie française?

M. McKee : Non, il s'agit de la deuxième partie, l'alinéa 10b) et l'article 11, qui traitent de l'ajout de certaines autres dispositions. Pourquoi cela serait-il ajouté à la loi?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : La réponse est un peu compliquée, mais je suis sûre que le député d'en face va me suivre à cet égard. Actuellement, la loi fait référence à l'exemption de réalisation. Comme nous envisageons désormais une exemption totale, nous avons dû aborder la question de l'exemption de saisie. Il s'agit simplement de clarifier le texte à cette fin.

M. McKee : Je constate qu'un certain nombre des dispositions font référence aux articles 85 et 84.1. Il s'agirait là des tout nouveaux articles qui font référence aux fonds d'épargne-retraite devant être exemptés. Est-ce exact?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: Yes. Section 84.1 is the new section, and section 85 is the existing one that will stay.

14:30

Mr. McKee: My last question is regarding, I believe, the last section of the bill, which states that paragraph 100(h) is being repealed and the following substituted. Could the minister please outline the nature of the changes that are proposed in that section?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: The member opposite has actually identified the English terminology update. What was previously used was the wording “court authorization”, and the legislative drafters suggested that we use the most common term, which is “leave of the court”.

Mr. McKee: I said that was my last question, but I have one more question for the minister. I will just ask whether there are any other consequential amendments to other Acts in relation to the amendments that are being proposed here.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: No.

Mr. McKee: Thank you, minister, for bringing these amendments forward. As I prepared for this and for the estimates, I went back and looked at the law reform papers that have been ongoing for the past number of years. It seems as though this topic was a recurring theme for many years, but it did not get finalized, so thank you for bringing it forward. It is an important amendment to the legislation.

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I just want to thank my staff for being with me today and for the hard work they have put into all of the changes in preparation for today. I want to thank the member opposite for his questions, and I repeat that my door is always open if there are ever conversations members would like to have with respect to changes we are making in the department. My door is always open. Thank you.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Oui. L'article 84.1 est le nouvel article, et l'article 85 est l'article existant qui sera maintenu.

M. McKee : Ma dernière question porte, je crois, sur le dernier article du projet de loi, qui stipule que l'alinéa 100h) est abrogé et remplacé par ce qui suit. La ministre pourrait-elle décrire la nature des modifications proposées dans cet article?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Le député d'en face a en fait mis le doigt sur la mise à jour de la terminologie anglaise. Auparavant, on utilisait l'expression « court authorization », et les rédacteurs législatifs ont suggéré d'utiliser le terme le plus courant, à savoir « leave of the court ».

M. McKee : J'ai dit que c'était ma dernière question, mais j'en ai encore une à poser à la ministre. Je voudrais simplement savoir s'il y a d'autres modifications corrélatives à d'autres lois en rapport avec les modifications proposées ici.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Non.

M. McKee : Merci, Madame la ministre, d'avoir présenté de telles modifications. En me préparant pour la présente séance et pour les prévisions budgétaires, j'ai relu les documents de réforme législative qui ont été élaborés au cours des dernières années. Il semble que les mesures proposées aient été un thème récurrent pendant de nombreuses années mais qu'elles n'aient pas abouti, de sorte que je vous remercie de les avoir mises de l'avant. Il s'agit de modifications importantes à la législation.

La président : Y a-t-il d'autres questions ou observations?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je tiens simplement à remercier mon personnel de m'avoir accompagnée aujourd'hui et pour le travail acharné qu'il a fourni afin de préparer tous les changements en vue de la présente séance. Je veux remercier le député d'en face pour ses questions, et je répète que ma porte est toujours ouverte si des députés souhaitent discuter des changements que nous apportons au sein du ministère. Ma porte est toujours ouverte. Merci.

Madam Chairperson: We will thank the staff and then proceed to the vote.

(Bill 32, *An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act*, was agreed to as presented.)

14:35

Bill 29

Hon. Mrs. Shephard, after Bill 29, *An Act Respecting Research*, had been presented: Madam Chairperson, thank you. I am proud to be here today to speak about Bill 29, *An Act Respecting Research*. I would like to introduce the staff here with me today. Krista Barry is the Senior Policy Advisor at the Executive Council Office. Pat MacKenzie is the Deputy Secretary to Cabinet, and Blake McNeil is the Manager of the Planning, Analytics and Initiative Management Unit at the Department of Social Development.

Just to recap briefly, Madam Chairperson, this bill provides legislative amendments to allow administrative data held by government departments and other bodies to be transferred into prepared data sets and stored at the New Brunswick Institute for Research, Data and Training, where it can be queried for research purposes.

Madam Chairperson, the New Brunswick Institute for Research, Data and Training is a highly secure facility located on the University of New Brunswick's Fredericton campus and uses the same design the federal government uses to house Statistics Canada data. The amendments address several pieces of legislation so that more departments can share their prepared data with the institute. Bill 29, *An Act Respecting Research*, will help inform the development of data-driven public policy. It will help direct our program dollars, resulting in better services to New Brunswickers, and it will help to continue to grow the research capacity in New Brunswick, attracting researchers and research investment to the province.

La présidente : Nous allons remercier le personnel, puis passer au vote.

(Le projet de loi 32, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, est adopté sans amendement.)

Projet de loi 29

L'hon. M^{me} Shephard, à l'appel du projet de loi 29, *Loi concernant la recherche* : Madame la présidente, merci. Je suis fière d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi 29, *Loi concernant la recherche*. Je voudrais présenter les membres du personnel qui m'accompagnent aujourd'hui. Krista Barry est conseillère principale en matière de politiques au Bureau du conseil exécutif. Pat MacKenzie est secrétaire adjointe du Cabinet, et Blake McNeil est gestionnaire de la planification, de l'analyse et de la gestion de l'initiative au ministère du Développement social.

Pour résumer brièvement, Madame la présidente, le projet de loi propose des modifications législatives visant à permettre le transfert des données administratives détenues par les ministères et autres organismes vers des ensembles de données préparées, qui seront ensuite stockés à l'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick, où elles pourront être consultées à des fins de recherche.

Madame la présidente, l'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick est un établissement hautement sécurisé situé sur le campus de Fredericton de l'Université du Nouveau-Brunswick, et il est conçu selon les mêmes normes que celles utilisées par le gouvernement fédéral pour héberger les données de Statistique Canada. Les modifications portent sur plusieurs textes législatifs afin de permettre à un plus grand nombre de ministères de partager leurs données préparées avec l'institut. Le projet de loi 29, *Loi concernant la recherche*, contribuera à éclairer l'élaboration de politiques publiques fondées sur les données. Il aidera à orienter les fonds alloués à nos programmes, ce qui se traduira par de meilleurs services pour les gens du Nouveau-Brunswick, et il contribuera à renforcer la capacité de recherche au Nouveau-Brunswick, en attirant des chercheurs et des investissements dans la recherche dans la province.

Those are all the opening comments I have, Madam Chairperson. We will be happy to entertain questions from the opposition parties.

M^{me} Harris : Merci, Madame la présidente.

I am very happy to stand in the House today to ask some questions about this very important bill, Bill 29, *An Act Respecting Research*. The first question I will ask is for the minister to provide an outline of what is being changed as a result of the amendment to section 13 of the *Maritime Provinces Higher Education Commission Act*.

14:40

Hon. Mrs. Shephard: I want to thank the member opposite for the question, and if you want more detail, please just say so. It can get a little . . . There is a lot of information that can get into this. Essentially, we are changing this legislation so that this entity can act in the same way a Crown corporation can, with its own data. It would be able to move its prepared data on its own volition, and we need to change the legislation in order to do that. I am going to state the existing provisions, and then I can certainly explain what the changes will be.

All data received by the Commission from institutions or any other source are confidential and shall not be disclosed except in a manner provided under this section.

Subject to subsection 3, the commission may disclose in aggregate form data received by the commission from institutions or any other source, and in 13.3, for the purpose of ensuring the protection of personal information before disclosing data received by the commission from institutions or any other source, the commission shall remove any proportion that would reveal personal information concerning any persons.

Essentially, what this does is give them the ability to act as if they are a Crown corporation.

Mrs. Harris: Thank you for that answer. I do not feel that I did get enough information there at all. We are dealing with the information of New Brunswickers. It is so important for us to protect that, so I am going to continue on with some questions that I think will then

Voilà pour mes observations liminaires, Madame la présidente. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions des partis d'opposition.

Mrs. Harris: Thank you, Madam Chairperson.

Je suis très contente de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour poser quelques questions sur ce texte législatif très important qu'est le projet de loi 29, *Loi concernant la recherche*. Je demanderai d'abord à la ministre si elle pourrait donner un aperçu des changements apportés par la modification de l'article 13 de la *Loi sur la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes*.

L'hon. M^{me} Shephard : Je tiens à remercier la députée d'en face pour sa question, et si vous souhaitez plus de détails, n'hésitez pas à le dire. Cela peut devenir un peu... Il y a beaucoup d'informations à aborder à ce sujet. En substance, nous modifions la loi en question afin que l'organisme dont il s'agit puisse agir de la même manière qu'une société d'État, avec ses propres données. Il serait ainsi en mesure de transférer ses données préparées de son propre chef, et nous devons modifier la loi pour ce faire. Je vais d'abord énoncer les dispositions existantes, puis je pourrai bien sûr expliquer en quoi consistent les changements.

Toutes les données transmises à la Commission par les établissements ou par toute autre source sont confidentielles et ne peuvent être communiquées que de la manière prévue au présent article.

Sous réserve du paragraphe (3), la Commission peut communiquer sous forme globale les données qu'elle reçoit des établissements ou de toute autre source, et, à 13.3, afin d'assurer la protection des renseignements personnels avant de communiquer les données reçues des établissements ou de toute autre source, la Commission doit retirer toute information qui pourrait révéler des renseignements personnels sur quiconque.

En substance, cela donne à l'organisme la possibilité d'agir comme s'il était une société d'État.

M^{me} Harris : Merci pour la réponse. Je ne pense vraiment pas avoir obtenu suffisamment d'information. Il est question des renseignements des gens du Nouveau-Brunswick. Il est tellement important pour nous de les protéger que je vais

give me the answers I am searching for. What will ensure that confidentiality is protected in the transfer of this data?

Hon. Mrs. Shephard: As it is explained to me and in trying to keep it from getting too broad, preparing the data means that all individual identifiers are removed, so names and Medicare numbers or anything that can identify who the data belongs to, are removed. Then the information is put on either a flash drive or a disc, which is encrypted. It is only hand-delivered. It is not transferred electronically. It is only hand-delivered. Then the person on the other side, to whom it is delivered, securely receives a code by phone in order to unencrypt the data that is being carried.

14:45

If I am not mistaken, the computers themselves are isolated, without an electronic or digital connection. They are isolated and do not have any connections, neither wireless nor hard-wired. It is all kept securely enclosed so that it cannot be hacked.

Mrs. Harris: That sounds good. There are a lot of steps being taken there, and that is extremely important whenever we have in our possession data from New Brunswickers, personal data. It is extremely important.

For instance, I got an email today from somebody who wrote an exam for an apprenticeship. The exam had all his personal data on it. He wrote the exam and called to find out when he would be getting his marks back. He came to find out that they had lost the exams. All of that personal data was in somebody's hands, and now, it was lost.

We need to make sure that, as a government that is responsible for this data, if it is lost, that can really have ill effects on people's lives. I do not doubt that that is being taken seriously, but we do know of instances where that has happened way too frequently. One time is enough. Sometimes, ministers are called upon to resign over the loss of data.

poursuivre avec quelques questions qui, je pense, m'apporteront les réponses que je recherche. Qu'est-ce qui garantira la protection de la confidentialité lors du transfert des données?

L'hon. M^{me} Shephard : D'après ce qu'on m'a expliqué, et pour ne pas trop m'éparpiller, la préparation des données consiste à retirer tous les identifiants individuels, de sorte que les noms, les numéros d'assurance maladie ou tout autre élément permettant d'identifier à qui appartiennent les données sont retirés. Les renseignements sont ensuite enregistrés sur une clé USB ou un disque, qui est crypté. Ils sont uniquement remis en mains propres. Ils ne sont pas transférés par voie électronique. Ils sont uniquement remis en mains propres. La personne à qui ils sont remis reçoit alors en toute sécurité un code par téléphone afin de décrypter les données transportées.

Si je ne me trompe pas, les ordinateurs eux-mêmes sont isolés, sans connexion électronique ou numérique. Ils sont isolés et ne disposent d'aucune connexion, ni sans fil ni filaire. Le tout est conservé dans un environnement sécurisé afin d'empêcher tout piratage.

M^{me} Harris : Cela semble bien. De nombreuses mesures sont prises, et c'est extrêmement important chaque fois que nous avons en notre possession des données provenant de gens du Nouveau-Brunswick, des données personnelles. C'est extrêmement important.

Par exemple, j'ai reçu aujourd'hui un courriel d'une personne qui a passé un examen d'apprentissage. L'examen contenait toutes ses données personnelles. Il a passé l'examen et a appelé pour savoir quand il recevrait ses notes. Il a appris que ses examens avaient été perdus. Toutes ses données personnelles étaient entre les mains de quelqu'un, et voilà à présent qu'elles étaient perdues.

Nous devons prendre conscience, en tant que gouvernement responsable de telles données, que si celles-ci sont perdues, cela peut vraiment avoir des conséquences néfastes sur la vie des gens. Je ne doute pas que cela soit pris au sérieux, mais nous connaissons des cas où cela s'est produit bien trop souvent. Une seule fois suffit. Parfois, des ministres sont appelés à démissionner à cause de la perte de données.

Will data transfer to non-government agencies be permitted? If so, how will the government ensure that the data in the possession of the agencies will be protected? Will this data be permitted to be given to non-government agencies? If so, how will we ensure that it is protected?

14:50

Hon. Mrs. Shephard: Madam Chairperson, thank you. I would be happy to answer the member's question. Would non-government agencies be able to access this data? How do we ensure protection? The fact of the matter is that this is research data, so yes, non-government entities will be able to access this data. However, to ensure protection, this research must be approved by an ethics board. The researchers themselves must be approved, and they must complete a criminal record check and sign confidentiality agreements in order to access the data. It has to be approved research with an ethics board approval. Researchers have to submit what fields they want to access, and then only those fields of data are made available to the researchers. The researchers need to actually be physically present. Those data files will be held in Saint John, Fredericton, and Moncton, and the researcher must be physically present in order to access the data. Nothing is exchanged electronically.

Mrs. Harris: That is good. Again, I think it is important to note that names and information will be removed by the time it gets to that part, I am sure. That is just to make sure the thousands and thousands of people listening understand that.

Will this data be permitted to be used by third parties for purposes other than those required by the minister?

14:55

Hon. Mrs. Shephard: There are two steps to this. It is a really good question, and I appreciate the clarification in this. Before the data is sent from a department to the research institute, the minister approves the data that is being sent to the research institute. After that, the protocol that protects the data is in place, but I would not know whether . . . Let's say it is long-term care. Probably after that, if we had sent

Le transfert de données à des organismes non gouvernementaux sera-t-il autorisé? Si oui, comment le gouvernement s'assurera-t-il que les données en possession de ces organismes seront protégées? Ces données pourront-elles être transmises à des organismes non gouvernementaux? Si oui, comment garantirons-nous leur protection?

L'hon. M^{me} Shephard : Madame la présidente, merci. Je me ferai un plaisir de répondre à la question du député. Les organismes non gouvernementaux pourront-ils accéder aux données dont nous parlons? Comment garantissons-nous leur protection? Le fait est qu'il s'agit de données de recherche, donc oui, des entités non gouvernementales pourront y accéder. Cependant, pour garantir leur protection, cette recherche doit être approuvée par un comité d'éthique. Les chercheurs eux-mêmes doivent être agréés, et ils doivent se soumettre à une vérification de leur casier judiciaire et signer des ententes de confidentialité pour pouvoir accéder aux données. Il doit s'agir d'une recherche approuvée par un comité d'éthique. Les chercheurs doivent indiquer les champs auxquels ils souhaitent accéder, et seules les données de ces champs seront alors mises à leur disposition. Les chercheurs doivent être physiquement présents. Les fichiers de données seront conservés à Saint John, Fredericton et Moncton, et le chercheur doit être physiquement présent pour y accéder. Aucun transfert ne se fait par voie électronique.

M^{me} Harris : C'est bien. Encore une fois, je pense qu'il est important de noter que les noms et les renseignements seront retirés avant que le processus n'arrive à un tel stade, j'en suis sûre. Mon but est simplement de m'assurer que les milliers et les milliers de personnes qui écoutent comprennent bien cela.

Les données en question pourront-elles être utilisées par des tiers à des fins autres que celles requises par la ministre?

L'hon. M^{me} Shephard : Il y a deux étapes à cet égard. C'est une très bonne question, et je vous sais gré de me permettre de clarifier. Avant que les données ne soient envoyées d'un ministère à l'institut de recherche, le ministre approuve l'envoi de ces données à celui-ci. Après cela, le protocole qui protège les données est en place, mais je ne saurais dire si... Disons qu'il s'agit de soins de longue durée. Probablement qu'après cela,

all the information to the institute and it had been transferred there, the minister would not know how many researchers might access it through the proper protocol that has been put in place. Once we have sent it, then we have a data-sharing agreement, and that agreement stands for approval. The officials would know.

Mrs. Harris: I am familiar with this bill, and I remember working on that bill with Patricia. It is nice to see her as well as the other staff members today. What I remember from learning about this is that names are removed, numbers are removed, and everything is removed. All that is there is just data that could be used so that we will have our own New Brunswick data so that when we are trying to make policies, it is from New Brunswick-driven data that pertains more to our own people. Hopefully this will then allow us to make better decisions based on what is happening in our own backyards, which I think is extremely important.

Again, I am aware of the protection that is taking place here. It is really exciting for UNB that the research data will go to UNB. I understand what is happening there, and the fact that we are doing this in New Brunswick is really something. Lots of times, we see that data goes to Ontario, somewhere in the States, or wherever, but this is happening right here, which is going to allow us to serve New Brunswickers better.

This is the question I have: Was the Privacy Commissioner consulted for this legislation?

Hon. Mrs. Shephard: Yes, Mr. Murray was consulted for this and is fully supportive.

Mrs. Harris: That is good. It seems as though a lot of data will be connected from a variety of sources. Where will the control of the data rest? Which government department will be responsible?

15:00

Hon. Mrs. Shephard: If the former minister has some information on this, it is kind of interesting. I find it fascinating trying to understand the lengths they have

si nous avons tous les renseignements à l'institut et qu'elles y avaient été transférées, le ministre ne saurait pas combien de chercheurs pourraient y accéder par le biais du protocole approprié qui a été mis en place. Une fois que nous avons envoyé les données, nous avons alors une entente de partage des données, et cette entente sera soumise à approbation. Les fonctionnaires le sauraient.

M^{me} Harris : Je connais bien le projet de loi, et je me souviens avoir travaillé dessus avec Patricia. Je suis ravie de la revoir aujourd'hui, ainsi que les autres membres du personnel. Ce dont je me souviens, c'est que les noms sont retirés, les numéros sont retirés et tout est retiré. Il ne reste que des informations qui pourraient être utilisées pour que nous disposions de nos propres données du Nouveau-Brunswick, de sorte que, lorsque nous essayons d'élaborer des politiques, celles-ci s'appuient sur des données propres au Nouveau-Brunswick qui concernent davantage notre population. J'espère que cela nous permettra alors de prendre de meilleures décisions en fonction de ce qui se passe chez nous, ce qui me semble extrêmement important.

Encore une fois, je suis consciente des mesures de protection mises en place à cet égard. C'est vraiment formidable pour l'UNB que les données de recherche lui soient transmises. Je comprends ce qui se fait là-bas, et que nous menions un tel projet au Nouveau-Brunswick est vraiment un accomplissement remarquable. Souvent, on voit que les données partent en Ontario, quelque part aux États-Unis, ou ailleurs, mais cela va se passer ici même, ce qui va nous permettre de mieux servir les gens du Nouveau-Brunswick.

Voici ma question : Le commissaire à la protection de la vie privée a-t-il été consulté au sujet du projet de loi?

L'hon. M^{me} Shephard : Oui, M. Murray a été consulté à ce sujet et il y est tout à fait favorable.

M^{me} Harris : C'est une bonne chose. Il semble que de nombreuses données seront connectées à partir de diverses sources. Qui aura le contrôle de ces données? Quel ministère en sera responsable?

L'hon. M^{me} Shephard : Si l'ancienne ministre dispose d'informations à ce sujet, c'est assez intéressant. Je trouve fascinant d'essayer de

gone to to protect this data, and I actually appreciate the question. It is kind of fun to share the answer. I think it is sometimes beyond the norm for us to get into this kind of thing.

To the question itself, each department is responsible for the data it holds. No department is forced to share this information. However, all these departments have been working on this, as you know, for years. The inclination is that they will share. In the end, the institute, not government, is responsible for the data. The university and the research institute will be responsible.

The institute, under the auspices of the university . . . Our agreements and contracts kind of solidify that responsibility. It is kind of unique because the computers are free-standing. The ports have been disabled. There is no phone or camera allowed. In order for someone to access this, they need not only a pass card but also a pin code. That data, when it is transferred, is put into a secured safe that is bolted to the floor. It takes two people to open it. I think the extreme . . . There is no written research or result that may leave the facility. It is quite secure. That is quite interesting to know. I hope that answers your question.

Mrs. Harris: It certainly does. Sometimes, I wonder whether maybe the nursing home plan is in one of those places because we have been trying to get some information about it. I do not know whether that is what we have to figure out, how to get into it to get that or whatever. I will leave that for another day. You know, you never know. With some of that data, you just cannot seem to get it.

It is really great to see that this has been well thought through, without a doubt. Again, it is going to allow us to serve New Brunswickers in a more efficient way, and that is going to pertain to their actual data and what is important to them. Here is a question. Will the federal government be able to have access to this data?

Hon. Mrs. Shephard: It won't, really. I will just qualify that by saying that in actuality, directly across the hall from where the New Brunswick data is, is the federal research data site. Intellectually, someone could use that link to build on the information they

comprendre jusqu'où les responsables sont allés pour protéger les données, et j'apprécie en fait la question. C'est assez amusant de donner la réponse. Je pense que c'est parfois hors de l'ordinaire pour nous de nous pencher sur ce genre de sujet.

Pour répondre à la question elle-même, chaque ministère est responsable des données qu'il détient. Aucun ministère n'est obligé de partager ces données. Cependant, tous les ministères travaillent sur ce sujet, comme vous le savez, depuis des années. La tendance est qu'ils les partageront. En fin de compte, c'est l'institut, et non le gouvernement, qui est responsable des données. L'université et l'institut de recherche en seront responsables.

L'institut, sous l'égide de l'université... Nos ententes et contrats consolident en quelque sorte une telle responsabilité. C'est assez unique, car les ordinateurs sont autonomes. Les ports ont été désactivés. Les téléphones et les appareils photo sont interdits. Pour accéder aux données, il faut non seulement une carte d'accès, mais aussi un code confidentiel. Une fois transférées, ces données sont placées dans un coffre-fort sécurisé, boulonné au sol. Il faut deux personnes pour l'ouvrir. Je pense que l'extrême... Aucune recherche écrite ni aucun résultat de recherche ne peut quitter l'établissement. C'est très sécurisé. C'est très intéressant à savoir. J'espère que cela répond à votre question.

M^{me} Harris : Tout à fait. Parfois, je me demande si le plan pour les foyers de soins ne se trouve pas dans l'un de ces endroits, car nous essayons d'obtenir de l'information à ce sujet. Je ne sais pas si c'est ce que nous devons découvrir, comment y accéder pour obtenir cette information ou quoi que ce soit d'autre. Je laisserai cela pour un autre jour. Vous savez, on ne sait jamais. Il y a des données qu'on n'arrive tout simplement pas à obtenir.

C'est vraiment formidable de voir que tout cela a été manifestement bien pensé. Encore une fois, cela va nous permettre de servir les gens du Nouveau-Brunswick de manière plus efficace, et cela sera lié à leurs données réelles et ce qui est important pour eux. Voici une question. Le gouvernement fédéral pourra-t-il avoir accès à ces données?

L'hon. M^{me} Shephard : Non, vraiment pas. Je vais nuancer mon propos en précisant qu'en réalité, juste en face de l'endroit où se trouvent les données du Nouveau-Brunswick, se trouve le site de données de recherche fédéral. En théorie, quelqu'un pourrait

have collected. However, there will be no real transferring of that data. It always has to be used for a research project.

15:05

Mrs. Harris: That is good to know. Thank you very much for that answer.

Why is it necessary for the collection of this data to supersede the *Right to Information and Protection of Privacy Act*?

Hon. Mrs. Shephard: There are over 60 exemptions, throughout various departments, in RTIPPA. When it pertains to transferring information to the institute, then that piece of the legislation will prevail throughout all those exemptions. It was easier to do that than to change all the other ones.

Mrs. Harris: Thank you very much, minister. Sometimes easy is good.

That pretty well sums up the questions I have for now. It is amazing. As you alluded to earlier, it is not often, on the social side of things, that we have the opportunity to get into information and all of the data and those things we are not used to. I know it is not my strong suit, for sure, but I am amazed at what I have been able to remember. Pat, you did a good job of informing me so that I could retain it.

15:10

The most important piece in all of this is that the bill is to protect New Brunswickers' private information yet to allow all but that information to be shared so that we have better programs and policies. I think that is what this will do, and I have faith that it will work. I am sure there will be lots of eyes on it to ensure it will. I think this is a very good bill. I am proud to have done some work on it myself and to have retained and remembered it. Thank you very much, minister, for your comments.

utiliser un tel lien pour exploiter les renseignements qu'il a recueillis. Cependant, il n'y aura pas de véritable transfert des données. Elles doivent toujours être utilisées dans le cadre d'un projet de recherche.

M^{me} Harris : C'est bon à savoir. Merci beaucoup pour la réponse.

Pourquoi est-il nécessaire que la collecte des données en question prime sur la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*?

L'hon. M^{me} Shephard : La LDIPVP prévoit plus de 60 exemptions, réparties entre différents ministères. Lorsqu'il s'agit de transférer des informations à l'institut, le projet de loi prévaut sur toutes ces exemptions. Il était plus simple de procéder ainsi que de modifier toutes les autres dispositions.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Madame la ministre. Parfois, la simplicité a du bon.

Voilà qui conclut assez bien les questions que j'ai pour l'instant. C'est incroyable. Comme vous l'avez évoqué tout à l'heure, il est rare, sur le plan social, que nous ayons l'occasion d'accéder à des renseignements, à toutes ces données et à ces éléments auxquels nous ne sommes pas habitués. Je sais que ce n'est certainement pas mon point fort, mais je suis étonnée de ce dont j'ai été capable de me souvenir. Pat, vous avez bien réussi à m'informer de façon à ce que je puisse retenir tout cela.

L'élément le plus important dans tout cela, c'est que le projet de loi vise à protéger les renseignements personnels des gens du Nouveau-Brunswick tout en permettant le partage de toutes les autres informations afin que nous disposions de meilleurs programmes et politiques. Je pense que c'est ce que le projet de loi permettra de faire et j'ai confiance que cela fonctionnera. Je suis sûre que beaucoup de regards seront tournés vers un tel projet pour s'assurer que tel soit le cas. Je pense que c'est un très bon projet de loi. Je suis fière d'y avoir moi-même contribué et d'en avoir retenu et mémorisé le contenu. Merci beaucoup, Madame la ministre, pour vos observations.

Madam Chairperson: Are there other questions or comments?

Mr. Coon: Thank you, Madam Chairperson, and through you, good afternoon to the minister and her staff. I received an excellent briefing on this bill earlier, and I understand it well.

However, I do have one specific question, and it is this. We have integrated service delivery in the schools, and going beyond children to adults, I know there is an effort to try to break down the walls between departments and different parts of departments such as Social Development to better serve adults without running into the silo problem that prevents the sharing of information. I believe there is a pilot project underway that Social Development or Health—I am sorry that I do not know which—is pursuing. It may be in Charlotte County. In any event, the question is fairly straightforward, and it is this: Will this bill adequately address the issue of breaking down those barriers between branches within departments and between departments in terms of sharing personal information about clients outside of the school system to better meet their needs comprehensively? We have seen the benefits of this for students in our school system, and there has been chatter about it moving out to help better serve adults as well. I would like to know whether this does it or whether more needs to be done there.

Hon. Mrs. Shephard: It does somewhat, and I will qualify that by saying that still sometimes . . . It is not going to enhance the transfer of data from one department to the other because RTIPPA prevails, and that is still not quite as easy as we might like it to be. It will not evaluate programs on individuals. However, since the departments will now have the ability to make this data faceless, they will be able to evaluate programs that overlap, so that will be helpful.

Mr. Coon: Through you, Madam Chairperson, to the minister, thank you. That is a positive step, but what I am hearing the minister say is that there is more to be done. That is good in other ways. Obviously, this is not the place for that sort of work to be done, but I look forward to future discussions about how we can move that forward. We do have the success of the Integrated

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou observations?

M. Coon : Merci, Madame la présidente, et par votre entremise, bon après-midi à la ministre et à son personnel. J'ai reçu tout à l'heure d'excellentes informations sur le projet de loi et je le comprends bien.

J'ai toutefois une question précise à poser. Nous avons en place une prestation de services intégrée dans les écoles, et au-delà des enfants, chez les adultes, je sais qu'il y a un effort pour tenter de faire tomber les barrières entre les ministères et les différentes divisions de ministères tels que celui du Développement social, afin de mieux servir les adultes sans se heurter au problème des cloisonnements qui empêche le partage d'information. Je crois qu'un projet pilote est en cours, mené par Développement social ou Santé, je ne sais malheureusement pas lequel. Il se déroule peut-être dans le comté de Charlotte. Quoi qu'il en soit, la question est assez simple, et la voici : Le projet de loi permettra-t-il de résoudre de manière adéquate le problème de la suppression de ces barrières entre les divisions au sein des ministères et entre les ministères eux-mêmes quant au partage des renseignements personnels sur les clients en dehors du système scolaire afin de mieux répondre à leurs besoins de manière globale? Nous avons constaté les avantages d'une telle approche pour les élèves de notre système scolaire, et il a été question de l'étendre afin de mieux servir les adultes également. J'aimerais savoir si le présent projet de loi répond à un tel objectif ou s'il faut des mesures supplémentaires.

L'hon. M^{me} Shephard : Le projet de loi répond quelque peu à un tel objectif, mais je nuancerais cela en disant que parfois encore... La mesure ne facilitera pas le transfert de données d'un ministère à l'autre, car la LDIPVP prévaut, et ce n'est toujours pas aussi simple que nous le souhaiterions. La mesure ne permettra pas d'évaluer les programmes au niveau individuel. Cependant, comme les ministères auront désormais la possibilité de rendre les données anonymes, ils pourront évaluer les programmes qui se chevauchent, ce qui sera utile.

M. Coon : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la ministre. C'est une avancée positive, mais ce que j'entends la ministre dire, c'est qu'il reste encore du chemin à parcourir. La mesure est une bonne chose à d'autres égards. Évidemment, ce n'est pas le lieu où un tel genre de travail doit être fait, mais j'attends avec impatience les discussions futures sur la

Service Delivery model for students, which has allowed agencies and departments to work across lines quite effectively. I think everyone is inspired by that and by seeing how we might apply it outside the school system.

That is it. That was really my only question. The bill is well put together, and the many concerns that might otherwise have arisen have been well addressed inside the bill. Congratulations to the drafters and to the minister. Thank you.

Madam Chairperson: Are there any other questions? Perhaps there are closing remarks.

15:15

Hon. Mrs. Shephard: I will just say thank you very much for the thoughtful questions put forward today, Madam Chairperson. I am grateful for the members' support. Thank you.

Madam Chairperson: We will thank the staff for being here.

(Bill 29, *An Act Respecting Research*, was agreed to as presented.)

Bill 21

Madam Chairperson, after calling for the continuation of the debate on Bill 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*: We will invite the minister and his staff to come in.

(**Mr. C. Chiasson** took the chair.)

Mr. Chairman: Mr. Minister, I will pass the floor over to you for opening comments and the introduction of staff.

Hon. Mr. Steeves: Thank you very much, Mr. Chairman. I am here today to speak about Bill 21. As announced in the 2019-20 budget, this bill will reinstate the New Brunswick tuition tax credit. Proposed amendments will allow the New Brunswick tuition tax credit to be claimed on the 2019 income tax return that is filed in 2020.

manière dont nous pouvons aller de l'avant à cet égard. Nous pouvons nous prévaloir du succès du modèle de Prestation des services intégrés pour les élèves, qui a permis aux organismes et aux ministères de collaborer de manière très efficace au-delà des frontières institutionnelles. Je pense que tout le monde s'en inspire et envisage comment nous pourrions appliquer ce modèle en dehors du système scolaire.

C'est tout. C'était vraiment ma seule question. Le projet de loi est bien conçu, et les nombreuses préoccupations qui auraient pu surgir ont été bien prises en compte dans le texte de celui-ci. Félicitations aux rédacteurs et à la ministre. Merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions? Peut-être y a-t-il des observations finales.

L'hon. M^{me} Shephard : Je tiens simplement à vous remercier vivement pour les questions pertinentes qui ont été posées aujourd'hui, Madame la présidente. Je suis reconnaissante du soutien des députés. Merci.

La présidente : Nous remercions le personnel de sa présence.

(Le projet de loi 29, *Loi concernant la recherche*, est adopté sans amendement.)

Projet de loi 21

La présidente, à l'appel de la reprise du débat sur le projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* : Nous allons inviter le ministre et son personnel à entrer.

(**M. C. Chiasson** prend le fauteuil.)

Le président : Monsieur le ministre, je vous cède la parole pour vos observations liminaires et la présentation du personnel.

L'hon. M. Steeves : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis ici aujourd'hui pour parler du projet de loi 21. Comme annoncé dans le budget 2019-2020, ce projet de loi rétablira le crédit d'impôt pour frais de scolarité du Nouveau-Brunswick. Les modifications proposées permettront de demander le crédit d'impôt pour frais de scolarité du Nouveau-Brunswick dans la

With me today, the starting lineup is: Peter Kieley, Assistant Deputy Minister of Fiscal Policy; and Janice White, Senior Economist, Tax Policy. I am pleased to take any questions the other parties may have about this bill. Thank you.

15:20

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, and welcome back, minister. I have a few questions here and there, questions related to the tax credit and its impact on students. As you know, education is very important, and I know that all members, when we talk about education, know that it is a very important part of our lives. It was an important part of our lives, but it is also very important for the next generation of leaders in our province.

The question I have . . . Going back, it has been almost a week since we went at this the last time. We are glad to get back to it. I noticed that, in previous comments and in comments in the House during question period, we were talking about the effectiveness of programs toward education and other effective programs as well. It is hard to understand why tax credits have been implemented when, time and time again, this program has shown to be very ineffective for improving access to post-secondary education and retraining students in the province. In addition, tax credits have been shown many times to disproportionately benefit high-income earners and high-income families. According to Higher Education Strategy Associates, in 2014, 2% of students said that a tax credit would encourage them to stay in New Brunswick. How is reintroducing this tax credit an effective means of improving access and supporting students who struggle financially?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Mr. Chair, I think the member said that 2% said that it was effective. Well, do you know what? Some 48 000 New Brunswickers claimed it. That is a pretty good number. That is a lot higher than 2%. Some 34 000 were students, and 14 000 were qualifying relatives, a parent, grandparent, spouse, or common law partner. I do not know where you get the 2%, but I know how many

déclaration de revenus de 2019 qui sera produite en 2020.

Je suis accompagné aujourd'hui de Peter Kieley, sous-ministre adjoint chargé de la politique fiscale, et de Janice White, économiste principale chargée de la politique de l'impôt. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes les questions que les autres partis pourraient avoir au sujet du projet de loi. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Merci, et bienvenue à nouveau, Monsieur le ministre. J'ai quelques questions ici et là, des questions liées au crédit d'impôt et à son impact sur les étudiants. Comme vous le savez, l'éducation est très importante, et je sais que tous les parlementaires sont conscients que l'éducation est un élément très important de nos vies. C'était un élément important de nos vies, mais c'est également très important pour la prochaine génération de leaders de notre province.

La question que j'ai... Pour revenir en arrière, cela fait presque une semaine que nous avons abordé ce sujet pour la dernière fois. Nous sommes contents d'y revenir. J'ai remarqué que, dans les commentaires précédents et lors de la période des questions à la Chambre, nous avons discuté de l'efficacité des programmes en matière d'éducation ainsi que d'autres programmes. Il est difficile de comprendre pourquoi des crédits d'impôt ont été mis en place alors que, à maintes reprises, un tel programme s'est révélé très inefficace pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et la formation continue des étudiants dans la province. De plus, il a été démontré à maintes reprises que les crédits d'impôt profitent de manière disproportionnée aux personnes et aux familles à revenus élevés. Selon Higher Education Strategy Associates, en 2014, 2 % des étudiants ont déclaré qu'un crédit d'impôt les encouragerait à rester au Nouveau-Brunswick. En quoi la réintroduction d'un tel crédit d'impôt constitue-t-elle un moyen efficace d'améliorer l'accès et de soutenir les étudiants en difficulté financière?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Monsieur le président, je crois que le député a dit que 2 % des étudiants estimaient le crédit efficace. Eh bien, vous savez quoi? Quelque 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en ont fait la demande. C'est un chiffre plutôt élevé. C'est bien plus que 2 %. Environ 34 000 étaient des étudiants, et 14 000 étaient des proches admissibles, à savoir un parent, un grand-parent, un

people actually claimed it, and the number is significant.

As you talk about whether or not high-income earners get it, 87% of student claimants had taxable incomes of \$50 000 or less. I do not think that is considered by most people to be a super high income. Some 87% had \$50 000 or less.

Mr. G. Arseneault: Yes, Mr. Chairman, the 2% was with regard to a survey done with students. We are talking about encouraging students to stay in New Brunswick and use our facilities here. We are spending good taxpayer dollars to support universities and community colleges throughout. The survey asked what impact the tax credit would have on staying in New Brunswick. I think that is an important aspect when we develop programs.

One of the things the Premier has been very adamant about is bringing our workers and our students home. There is another survey out there. I do not have it with me, but I am sure the minister has it somewhere. It is with regard to the point that most students who study abroad or somewhere else in the country—not as much in the Maritimes, but certainly those who go to Ontario, further west, or even Quebec—tend not to come back to the province. That is where we are getting back to the tax credit as opposed to the Free Tuition Program, where anyone, to get that, had to study in New Brunswick. It sort of encouraged you to stay in New Brunswick.

As far as the amount of money earned, I am not going to question the figures of the Finance Minister. Of all people to question the Finance Minister on figures . . . We want to know that he has the right figures, and I do not doubt that he does. However, the more money you earn, the more money you get back. It is geared toward the higher-income population. They are going to get more money back. Sure, there are 44 000 who are going to benefit from the tax credit. I agree with that. However, how about the 6 000 who would not get a tax credit, the over 6 000 people who were getting tuition tax rebates or free tuition with the Free Tuition Program? They probably would not get . . . If they get

conjoint ou un conjoint de fait. Je ne sais pas d'où vous tirez le chiffre de 2 %, mais je sais combien de personnes ont réellement fait la demande, et il s'agit d'un nombre important.

Pour ce qui est du fait que les personnes à revenu élevé bénéficient ou non du crédit d'impôt, sachez que 87 % des étudiants qui en ont fait la demande avaient un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins. Je ne pense pas que la plupart des gens considèrent cela comme un revenu extrêmement élevé. Environ 87 % avaient 50 000 \$ ou moins.

M. G. Arseneault : Oui, Monsieur le président, le chiffre de 2 % concernait un sondage mené auprès d'étudiants. Il s'agit d'encourager les étudiants à rester au Nouveau-Brunswick et à utiliser nos établissements d'ici. Nous dépensons l'argent des contribuables pour soutenir les universités et les collèges communautaires partout dans la province. Le sondage demandait quel impact le crédit d'impôt aurait sur la décision de rester ou non au Nouveau-Brunswick. Je pense que c'est un aspect important à prendre en compte lorsque nous élaborons des programmes.

L'une des priorités sur lesquelles le premier ministre a toujours insisté est de ramener nos travailleurs et nos étudiants chez eux. Il existe un autre sondage. Je ne l'ai pas sous la main, mais je suis sûr que le ministre l'a quelque part. Il porte sur le fait que la plupart des étudiants qui étudient à l'étranger ou ailleurs au pays, à savoir moins ceux qui sont dans les Maritimes mais certainement ceux qui partent en Ontario, plus à l'ouest, voire au Québec, ont tendance à ne pas revenir dans la province. C'est là que nous revenons à la différence entre le crédit d'impôt et le Programme des droits de scolarité gratuits, lequel exigeait que l'étudiant, pour en bénéficier, étudie au Nouveau-Brunswick. Cela incitait en quelque sorte à rester au Nouveau-Brunswick.

En ce qui concerne les revenus, je ne vais pas remettre en cause les chiffres du ministre des Finances. De toutes les personnes qui pourraient remettre en cause les chiffres du ministre des Finances... Nous voulons être sûrs qu'il dispose des bons chiffres, et je ne doute pas que ce soit le cas. Cependant, plus on gagne d'argent, plus on reçoit. Le crédit d'impôt est destiné aux personnes aux revenus les plus élevés. Ce sont elles qui recevront le plus d'argent en retour. Certes, 44 000 personnes vont bénéficier du crédit d'impôt. Je suis d'accord là-dessus. Qu'en est-il toutefois des 6 000 personnes qui n'en obtiendraient pas, ces plus de 6 000 personnes qui bénéficiaient de

anything back in a tax credit, I would be hesitant to say that it would be very little. The reason why they are receiving the Free Tuition Program as opposed to a tax credit is because their family income is so low. Their incomes are so low. I am just wondering whether the minister could go back to that, please.

15:25

Hon. Mr. Steeves: They are being educated here in New Brunswick, but they are not making money after they graduate. You are saying our school system is so poor that they are graduating with degrees but cannot make enough money to get a tuition cash credit back. That is a really poor reflection on the universities in New Brunswick, if that is what you are saying, member.

Mr. G. Arseneault: Mr. Chair, we are talking about students who are coming out of high school and going to university or community college. We are not talking about once they are out. They want their money to pay for their education. They want to get in the front door. I will give him an example. In my area, 37% of the children live in poverty. That is 37%. I would suspect that is the highest in Canada or one of the highest except for in the northern parts of the territories. That is what we are referring to. There is no gain. There is nothing there for the underprivileged. The families that are not making money cannot . . . The tax credit is not going to give them . . . They are making very little. Whatever they make is probably going to be refunded even without any of these credits. That is the point I am trying to make to the minister.

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, there is certainly still up-front assistance available, and it is, I think, within \$500 of what the last government gave, through PETL, federal assistance, and all the rest of that. Ultimately, this bill is not about the up-front assistance. It is about the tuition tax credit. I have to go back to the numbers, which show that 48 000 New Brunswickers claimed the former tuition tax credit annually. Between 2004 and 2016, 34 000 were students. That is an amazing number. Some 87% of student claimants had taxable incomes of \$50 000

remboursements de frais de scolarité ou de la gratuité des frais de scolarité grâce au Programme des droits de scolarité gratuits? Elles n'obtiendraient probablement pas... Si elles recevaient quoi que ce soit sous forme de crédit d'impôt, j'hésiterais à dire que ce serait très peu. La raison pour laquelle elles bénéficient du Programme des droits de scolarité gratuits plutôt que d'un crédit d'impôt, c'est que le revenu de leur famille est très faible. Leurs revenus sont très faibles. Je me demande simplement si le ministre pourrait revenir là-dessus, s'il le veut bien.

L'hon. M. Steeves : Les étudiants en question font leurs études ici, au Nouveau-Brunswick, mais ils ne gagnent pas d'argent après avoir obtenu leur diplôme. Vous dites que notre système scolaire est si médiocre qu'ils obtiennent leur diplôme mais ne gagnent pas assez d'argent pour bénéficier d'un crédit d'impôt pour frais de scolarité. Cela donne une très mauvaise image des universités du Nouveau-Brunswick, si c'est bien ce que vous dites, Monsieur le député.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, nous parlons d'étudiants qui sortent du secondaire et qui vont à l'université ou au collège communautaire. Nous ne parlons pas de ce qui se passe une fois qu'ils ont terminé leurs études. Ils veulent de l'argent pour payer leurs études. Ils veulent passer par la grande porte. Je vais donner un exemple au ministre. Dans ma région, 37 % des enfants vivent dans la pauvreté. C'est 37 %. Je soupçonne que c'est le taux le plus élevé au Canada ou l'un des plus élevés, à l'exception des régions nordiques des territoires. C'est de cela que nous parlons. Il n'y a aucun avantage. Il n'y a rien là pour les personnes défavorisées. Les familles qui ne gagnent pas d'argent ne peuvent pas... Le crédit d'impôt ne va pas leur donner... Elles gagnent très peu. Tout ce qu'elles gagnent sera probablement remboursé même sans aucun crédit. C'est ce que j'essaie de faire comprendre au ministre.

L'hon. M. Steeves : Je dirai au député d'en face, par l'entremise du président, qu'il existe certainement encore une aide initiale disponible, et elle se situe, je pense, à moins de 500 \$ de ce que le gouvernement précédent accordait, par le biais d'EPFT, de l'aide fédérale et de tout le reste. Au bout du compte, le projet de loi ne porte pas sur l'aide initiale. Il porte sur le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Je dois revenir sur les chiffres, qui montrent que 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont demandé l'ancien crédit d'impôt pour frais de scolarité chaque année. Entre

or less. This is helping people who really need it. It was a wonderful program. The last government got rid of it, and we made it retroactive to when it got rid of it. Ultimately, the tuition tax credit works, and we like it.

Mr. G. Arseneault: The question to the minister, Chair, is this. The minister or his government has replaced up-front money with a tax credit later on. The emphasis on the up-front money was to get students into these post-secondary places. Whether it would be a community college or a university, it was any post-secondary place. We are replacing up-front . . . The minister knows well, I would think—I have it somewhere in my notes here—that the province is the leader in student debt, in what the poverty rates are, and in what the unemployment rates are.

I failed to mention a while ago that, in the Restigouche-Chaleur area, the EI numbers . . . I am sure the minister is aware of that. The keepers of the finances of the province worry about the economy from time to time, and they do check the rates of unemployment. The unemployment rate in the Restigouche-Chaleur area is somewhere around 12% to 13%, which is double what the unemployment rate is in parts of southern New Brunswick.

Again, a lot of these students do not have the opportunity to be able to get into university. The Free Tuition Program was there to give them that ability to go and to encourage them to go, knowing they had that funding and knowing they had free tuition. When the tax credit replaced that, there should have been an evaluation done on these vulnerable students, these students who come from impoverished families, some of them. For some of them, their parents may be on disability and not have an opportunity to earn a living or whatever, or they are from broken homes where the child is by himself or herself. I hope there was an evaluation to show the impact the tax credit had on their lives as opposed to just saying they were funded up front.

2004 et 2016, 34 000 d'entre elles étaient des étudiants. C'est un chiffre impressionnant. Quelque 87 % des étudiants qui l'ont demandé avaient un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins. Un tel crédit aide les personnes qui en ont vraiment besoin. C'était un programme formidable. Le gouvernement précédent l'a supprimé, et nous l'avons rendu rétroactif à la date de sa suppression. En fin de compte, le crédit d'impôt pour frais de scolarité fonctionne, et nous en sommes contents.

M. G. Arseneault : La question au ministre, Monsieur le président, est la suivante. Le ministre ou son gouvernement a remplacé l'aide financière initiale par un crédit d'impôt versé ultérieurement. L'aide financière initiale visait à permettre aux étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur. Qu'il s'agisse d'un collège communautaire ou d'une université, il s'agissait de n'importe quel établissement d'enseignement postsecondaire. Nous remplaçons l'aide initiale... Le ministre sait bien, je pense, et je l'ai d'ailleurs quelque part dans mes notes, que la province est en tête en matière d'endettement étudiant, de taux de pauvreté et de taux de chômage.

J'ai oublié de mentionner tout à l'heure que, dans la région de Restigouche-Chaleur, les chiffres de l'assurance-emploi... Je suis sûr que le ministre en est conscient. Les responsables des finances de la province s'inquiètent de temps à autre pour l'économie et vérifient bien les taux de chômage. Le taux de chômage dans la région de Restigouche-Chaleur se situe entre 12 % et 13 %, soit le double de ce qu'il est dans certaines parties du sud du Nouveau-Brunswick.

Encore une fois, bon nombre des étudiants en question n'ont pas la possibilité d'aller à l'université. Le Programme des droits de scolarité gratuits était là pour leur permettre d'y aller et les encourager à y aller, sachant qu'ils disposaient d'un tel financement et que leurs frais de scolarité étaient pris en charge. Lorsque le crédit d'impôt a remplacé un tel programme, il aurait fallu procéder à une évaluation de ces étudiants vulnérables, ces étudiants issus pour certains d'entre eux de familles démunies. Certains d'entre eux peuvent avoir des parents qui sont en situation de handicap et n'ont pas la possibilité de gagner leur vie, ou bien ils viennent de foyers brisés où l'enfant est livré à lui-même ou elle-même. J'espère qu'une évaluation a été menée pour montrer l'impact que le crédit d'impôt a eu sur leur vie, plutôt que de se contenter de dire qu'ils ont été financés d'avance.

15:30

Hon. Mr. Steeves: There is still plenty of up-front funding, but that is not what this is about. Is there analysis to show that it works? Yes. Some 34 000 students took advantage of it, and 48 000 students claimed the former tuition tax credit annually between 2004 and 2016. I think it is pretty good proof that it works when that number of New Brunswickers claims it.

Mr. G. Arseneault: Thank you, minister, for that answer. It seems to be one I have heard before. I appreciate that. You are going to hear some of my questions and some of my comments again too, I am sure.

I just found this information with regard to student debt in the province. Our province had the highest average student debt in the country in 2014, according to Statistics Canada. It was far above the national average. I believe our average is around \$35 000, and the average across Canada is \$22 300. That is why I do not understand why, at the same time we are introducing a tax credit—and there is nothing wrong with a tax credit—we are also cutting back on funding for students who need that money to get in the front door and to continue their education. I am wondering whether the minister could comment on student debt and on whether he sees the tax credit as helping with student debt and with getting students into post-secondary education.

Hon. Mr. Steeves: As I have said a number of times, the up-front money is still there. Seven other provinces use the Tuition Tax Credit. The federal government uses the Tuition Tax Credit. If you want to talk to Justin Trudeau and tell him he is doing the wrong thing, you can. If you want to talk to the other seven provinces and tell them they are doing the wrong thing, you can. But you will be wrong.

Mr. G. Arseneault: Thank you, minister. I do not want to get too political. Maybe I will get to that later on. Who knows? You may stir me up.

L'hon. M. Steeves : Il y a toujours beaucoup de financement initial, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Y a-t-il une analyse montrant que le crédit fonctionne? Oui. Quelque 34 000 étudiants ont profité de l'ancien crédit d'impôt pour frais de scolarité, et 48 000 étudiants l'ont demandé chaque année entre 2004 et 2016. Je pense que le fait qu'un tel nombre de gens du Nouveau-Brunswick en aient fait la demande est une preuve assez solide de son efficacité.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le ministre, pour la réponse. Il me semble l'avoir déjà entendue. Je vous en suis reconnaissant. Vous allez certainement entendre à nouveau certaines de mes questions et de mes observations, j'en suis sûr.

Je viens de trouver l'information concernant l'endettement étudiant dans la province. Selon Statistique Canada, notre province affichait l'endettement étudiant moyen le plus élevé du pays en 2014. Il était bien supérieur à la moyenne nationale. Je crois que notre moyenne se situe autour de 35 000 \$ alors que la moyenne à l'échelle du Canada est de 22 300 \$. Je ne comprends donc pas pourquoi, alors que nous instaurons un crédit d'impôt, et il n'y a rien de mal à cela, nous réduisons également le financement destiné aux étudiants qui ont besoin de cet argent pour accéder à l'enseignement supérieur par la grande porte et poursuivre leurs études. Je me demande si le ministre pourrait s'exprimer sur l'endettement étudiant et nous dire s'il considère que le crédit d'impôt contribue à réduire cet endettement et à permettre aux étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur.

L'hon. M. Steeves : Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'argent initial est toujours là. Sept autres provinces ont recours au crédit d'impôt pour frais de scolarité. Le gouvernement fédéral a recours au crédit d'impôt pour frais de scolarité. Si vous voulez parler à Justin Trudeau et lui dire qu'il fait fausse route, vous pouvez le faire. Si vous voulez parler aux sept autres provinces et leur dire qu'elles font fausse route, vous pouvez le faire. Mais vous aurez tort.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le ministre. Je ne veux pas trop faire de politique. J'y reviendrai peut-être plus tard. Qui sait? Vous pourriez me pousser à le faire.

I am just wondering whether the minister feels that his department has adequately consulted with students and the rest of the sector on these changes.

Hon. Mr. Steeves: Yes, I did consult with them. They consulted. PETL consulted. Ultimately, we got dozens and dozens of emails. You were not here at the time because it was a couple of years ago and the last government was in power. But yes, there were dozens and dozens of emails when it took away the tuition tax credit. There was an online petition. I will get the number of how many signed the electronic petition within 24 hours for you. I will get the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour to brief me on that in a second, and we will get the number for you.

Mr. G. Arseneault: Thank you, minister. I am just wondering: Did we do some consultation more specifically within the past six months, when the minister and his team formed the government? Were consultations held with student associations in New Brunswick to talk about the tax credit and the elimination of the Free Tuition Program?

Hon. Mr. Steeves: Yes, PETL provided a questionnaire to student groups, universities, and colleges.

15:35

Mr. G. Arseneault: Does the minister have the answers to these questions or a summary? I would not expect . . . Would the minister maybe give us an idea of the questions that were asked and of some of the statements that were made? There must have been an analysis of that document done. Maybe the minister could even table it with the committee. I think that would be helpful, because I am reading in the news. . . I have had emails as well, and many student leaders are telling me they would never—never—have asked for the Free Tuition Program to be replaced by the tuition tax credit. Never. That is what they are telling me. They never did, they said. I am just wondering where that is coming from. Maybe you could enlighten us on that. Thank you.

Je me demande simplement si le ministre estime que son ministère a suffisamment consulté les étudiants et le reste du secteur au sujet des changements.

L'hon. M. Steeves : Oui, je les ai consultés. L'on a consulté. EPFT a mené des consultations. En tout, nous avons reçu des dizaines et des dizaines de courriels. Vous n'étiez pas là à l'époque, car cela s'est passé il y a quelques années et le gouvernement précédent était au pouvoir. Or oui, il y a eu des dizaines et des dizaines de courriels lorsque le crédit d'impôt pour frais de scolarité a été supprimé. Il y a eu une pétition en ligne. Je vous communiquerai le nombre de signataires de la pétition électronique dans les 24 heures. Je vais demander au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail de m'en informer dans un instant, et nous vous communiquerons le chiffre.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le ministre. Je me demande simplement : Avons-nous mené des consultations plus spécifiquement au cours des six derniers mois, lorsque le ministre et son équipe ont formé le gouvernement? Des consultations ont-elles eu lieu avec les associations étudiantes du Nouveau-Brunswick pour discuter du crédit d'impôt et de la suppression du Programme des droits de scolarité gratuits?

L'hon. M. Steeves : Oui, EPFT a distribué un questionnaire aux groupes d'étudiants, aux universités et aux collèges.

M. G. Arseneault : Le ministre dispose-t-il des réponses à ce questionnaire ou d'un résumé? Je ne m'attendrais pas... Le ministre pourrait-il peut-être nous donner une idée des questions qui ont été posées et de certaines des déclarations qui ont été faites? Une analyse du document en question a certainement dû être réalisée. Le ministre pourrait peut-être même le déposer auprès du comité. Je pense que cela serait utile, car je lis dans les journaux... J'ai également reçu des courriels, et de nombreux leaders étudiants me disent qu'ils n'auraient jamais, je dis bien jamais, demandé que le Programme des droits de scolarité gratuits soit remplacé par le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Jamais. C'est ce qu'ils me disent. Ils ne l'ont jamais fait, affirment-ils. Je me demande simplement d'où cela vient. Peut-être pourriez-vous nous éclairer à cet égard. Merci.

Hon. Mr. Steeves: We will engage PETL on the questionnaire for you and find out what questions in there are related to the tuition tax credit. Ultimately, that is what this is about. It is about returning money to the students. When they complete their program, there are savings from this, and they can carry the savings on for life. That is the thing about it too. It does not just go away. You do not have to use it within 2, 4, or 6 years. In 20 years, when you are earning a lot more money, maybe there will be a time then when you want to use the tuition tax credit. It is carried on and moves forward throughout the years.

Mr. G. Arseneault: Thanks to the minister for that answer and for transparency. I am looking forward to that information. I am wondering. . . A direct question to the minister: Does he agree that the tuition tax credit is not a tax debt relief program? Can he agree with that? That seems to be the prevalent opinion of many students.

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite, the question is: What is it designed to do? It is designed, quite simply, to complement other student financial support, which it does well. It helps to promote lifelong learning. You do not have to be any certain age to collect it, and it recognizes that post-secondary education is an investment in our population.

15:40

Mr. G. Arseneault: Thank you to the minister. I agree that it is indeed an investment in our population. What I gather, then, from that answer, is that the tuition tax credit is not a debt relief program. I will take it as such.

The minister mentioned something about it being retroactive two years. I am just wondering specifically why it is two years. Was it CRA, or was that when the last one ceased to exist? I am just wondering whether the minister could clarify that for me. Thank you.

Hon. Mr. Steeves: Thank you for the question. It is two years because that was when the last Liberal

L'hon. M. Steeves : Nous allons demander à EPFT d'examiner le questionnaire pour vous et de déterminer quelles questions y figurent concernant le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Au bout du compte, c'est bien de cela qu'il s'agit. Il s'agit de restituer de l'argent aux étudiants. Lorsqu'ils terminent leur programme, ils ont réalisé des économies grâce à ce crédit et ils peuvent en bénéficier toute leur vie. C'est aussi l'un des avantages. Ce n'est pas quelque chose qui disparaît. Vous n'êtes pas obligé de l'utiliser dans les 2, 4 ou 6 ans. Dans 20 ans, lorsque vous gagnerez beaucoup plus d'argent, il y aura peut-être un moment où vous voudrez utiliser le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Il se reporte et se poursuit au fil des ans.

M. G. Arseneault : Merci au ministre pour sa réponse et pour sa transparence. J'attends l'information avec impatience. Je me demande... Une question directe au ministre : Est-il d'accord pour dire que le crédit d'impôt pour frais de scolarité n'est pas un programme d'allègement de la dette fiscale? Peut-il être d'accord avec cela? Cela semble être l'opinion dominante chez de nombreux étudiants.

L'hon. M. Steeves : Je dirai au député d'en face que la question est la suivante : À quoi sert le crédit d'impôt? Il est tout simplement conçu pour compléter les autres aides financières aux étudiants, ce qu'il fait bien. Il contribue à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Il n'y a pas d'âge précis pour en bénéficier, et il reconnaît que l'éducation postsecondaire est un investissement dans notre population.

M. G. Arseneault : Merci au ministre. Je suis d'accord pour dire qu'il s'agit bien d'un investissement dans notre population. Ce que je retiens donc de votre réponse, c'est que le crédit d'impôt pour frais de scolarité n'est pas un programme d'allègement de la dette. Je l'interpréterai donc ainsi.

Le ministre a en quelque sorte mentionné que le crédit était rétroactif de deux ans. Je me demande simplement pourquoi il s'agit précisément de deux ans. Était-ce à cause de l'ARC ou était-ce lorsque le dernier programme a cessé d'exister? Je me demande simplement si le ministre pourrait m'éclairer à ce sujet. Merci.

L'hon. M. Steeves : Merci pour votre question. C'est deux ans parce que c'est à ce moment-là que le

government eliminated it. We are trying to be fair to everybody and to grandfather it in, if you will.

Mr. G. Arseneault: Thank you. I am just wondering. That went back to when that program was eliminated and then reintroduced, so you are going back two years. I think that is a nice feature of it. I am sure those who take advantage of this program will appreciate it as well. It means a lot of reorganizing your tax dollars. Can you bring it forward? That is not my real question here.

With regard to other programs this is replacing, I am wondering why they were not grandfathered in. I think one of them was for one year. Why is it not two years? Why is it not for the whole cohort until they are finished? A lot of students—well, not a lot, but some of them, who took advantage of the Free Tuition Program and some of the money that came back for tuition for middle-income people—are telling me that, really, this should have been grandfathered in. They are into the school system, into their post-secondary education, and they are halfway through. All of a sudden, they have a change in the programming, and it has an impact, a financial impact, on their needs. They had planned on four years, or in the case of community college, maybe two years or one year.

I am just wondering why the programs for those students were not grandfathered to the end of the students' school programs. That is how some of them got in, and they would never have been able to get in otherwise. Here we are, after two years, saying: Sorry, but there is no money. With regard to the Free Tuition Program especially, which over 6 000 students benefited from.

Hon. Mr. Steeves: Thank you, member, for the question. You keep saying the up-front money is not there, but it absolutely is. As a matter of fact, it has expanded from 7 800 students who were taking advantage of it to 9 500 students. We have included students who are in private colleges and private universities. So, 7 800 is what it was, and there are now 9 500 who take advantage of the up-front money.

gouvernement libéral précédent a supprimé le crédit. Nous essayons d'être équitables envers tout le monde et de maintenir les droits acquis, en quelque sorte.

M. G. Arseneault : Merci. Je me demande simplement. Cela remonte au moment où le programme a été supprimé, pour être ensuite réintroduit, de sorte que vous remontez deux ans en arrière. Je pense que c'est un aspect positif d'une telle mesure. Je suis sûr que les personnes qui profiteront du crédit l'apprécieront également. Cela implique une réorganisation importante de vos recettes fiscales. Pouvez-vous l'exposer? Ce n'est pas ma véritable question ici.

En ce qui concerne les autres programmes que le crédit d'impôt remplace, je me demande pourquoi ils n'ont pas bénéficié d'une clause de maintien des droits acquis. Je crois que l'un d'entre eux durait un an. Pourquoi n'est-ce pas deux ans? Pourquoi n'est-ce pas pour tous les étudiants de la cohorte jusqu'à la fin de leurs études? Beaucoup d'étudiants, ou plutôt certains d'entre eux, qui ont profité du Programme des droits de scolarité gratuits et d'une partie de l'argent remboursé pour les frais de scolarité des personnes à revenu moyen, me disent que, vraiment, il y aurait dû y avoir une clause de maintien des droits acquis. Ils sont dans le système scolaire, dans leurs études postsecondaires, et ils en sont à mi-parcours. Tout à coup, le programme change, et cela a un impact, un impact financier, sur leurs besoins. Ils avaient planifié pour quatre ans ou, dans le cas d'un collège communautaire, peut-être deux ans ou un an.

Je me demande simplement pourquoi les programmes des étudiants dont je parle n'ont pas été maintenus jusqu'à la fin de leurs études. C'est grâce à ces programmes que certains d'entre eux ont pu s'inscrire, et ils n'auraient jamais pu le faire autrement. Et voilà qu'après deux ans, on leur dit : Désolé, mais il n'y a pas d'argent. Je pense particulièrement au Programme des droits de scolarité gratuits, dont plus de 6 000 étudiants ont bénéficié.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le député, pour votre question. Vous ne cessez de dire que l'aide financière initiale n'est pas là, mais elle l'est bel et bien. En fait, le nombre d'étudiants qui en bénéficient est passé de 7 800 à 9 500. Nous avons inclus les étudiants des collèges et universités privés. Donc, le chiffre était de 7 800 et ce sont désormais 9 500 étudiants qui bénéficient de cette aide initiale.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Chairman. I agree that more people are going to take advantage of this program but with less money. I think what should have happened is rather than doing this at the expense of those who were already in the program, there should have been more money put into the system to allow all those students to get the same benefits they had before. That is what I find... Why was this not done?

15:45

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair, to the member opposite, I guess that the question was why did we not take it back to the previous levels, I guess, to where it was, or expand the program? We tried to help as many students as we could. That is what it was. Ultimately, we had, you know... Under the existing programs, the average provincial portion awarded from the last government was \$2 200. With the proposed changes, the average provincial amount would be approximately \$1 700, which is a \$500 difference, but that is also the \$500, or a little bit better than that, that will be made up with the tuition tax credit. Ultimately, it works out to be about the same amount, but it is spread out from 7 800 students to 9 500 students.

Mr. G. Arseneault: So, it's going from \$2 200 to \$1 700. Okay. That is good to know. The other question I have, then, is this: As the budget comes out of the Department of Post-Secondary Education, I would... Where does the money come from to pay for the tax credit program? There must be something budgeted. How much is budgeted to cover this program?

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, it is part of the personal income tax program, and it is approximately \$10 million per year, or it may be as much as \$12 million.

Mr. G. Arseneault: Okay, it just so happens that the Department of Post-Secondary Education budget was cut by about \$10 million. I am just wondering whether the Minister of Post-Secondary Education fought for that money. It would have been \$10 million, and we could have used it for that influx of more students coming in from the private institutions to get into the Free Tuition Program. I think it would have been a

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je conviens que davantage de personnes vont bénéficier du programme, mais avec moins d'argent. Je pense que ce qu'il aurait fallu faire, plutôt que de procéder au détriment de ceux qui bénéficiaient déjà du programme, c'est injecter davantage de fonds dans le système pour permettre à tous ces étudiants de bénéficier des mêmes avantages qu'auparavant. C'est ce que je trouve... Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président au député d'en face, je suppose que la question était de savoir pourquoi nous n'avons pas rétabli les niveaux antérieurs tels qu'ils étaient, je pense, ou élargi le programme. Nous avons essayé d'aider autant d'étudiants que possible. C'est tout. En fin de compte, nous avons, vous savez... Dans le cadre des programmes existants, la part provinciale moyenne accordée par le gouvernement précédent était de 2 200 \$. Avec les changements proposés, le montant provincial moyen serait d'environ 1 700 \$, ce qui représente un écart de 500 \$, mais ce sont aussi ces 500 \$, ou un peu plus, qui seront compensés par le crédit d'impôt pour frais de scolarité. En fin de compte, cela revient à peu près au même montant, mais il sera réparti entre 9 500 étudiants plutôt qu'entre 7 800 étudiants.

M. G. Arseneault : Donc, on passe de 2 200 \$ à 1 700 \$. D'accord. C'est bon à savoir. L'autre question que j'ai, alors, est la suivante : Puisque le budget émane du ministère de l'Éducation postsecondaire, je voudrais... D'où provient l'argent pour financer le programme de crédit d'impôt? Il doit y avoir un poste budgétaire prévu. Quel est le montant prévu pour couvrir ce programme?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, cela fait partie du programme d'impôt sur le revenu des particuliers, et cela représente environ 10 millions par année, voire jusqu'à 12 millions.

M. G. Arseneault : D'accord, il se trouve justement que le budget du ministère de l'Éducation postsecondaire a été réduit d'environ 10 millions. Je me demande simplement si le ministre de l'Éducation postsecondaire s'est battu pour obtenir cet argent. Cela aurait représenté 10 millions, et nous aurions pu les utiliser pour faire face à l'afflux d'étudiants provenant des établissements privés qui souhaitent profiter du Programme des droits de scolarité gratuits. Je pense

benefit to them as well. I think the government is missing the boat on that.

I am just wondering, when budgets are made, and the minister is actually the Finance Minister, Mr. Chair, how are departmental budgets . . . How does the Minister of Post-Secondary Education decide that he is going to cut his budget by \$10 million? Is that something that comes from the Department of Finance in the early preparations of the budget, or is that a decision basically done by each individual department? I am just wondering about the \$10-million cut. Thank you.

Hon. Mr. Steeves: Just to be clear here, there were no cuts to the tuition access program. It was just spread out among more people. Instead of 7 800 people, 9 500 people will spend the money. It is the same pool of money. There were no cuts there.

Mr. G. Arseneault: Well, that is semantics. I am talking about the overall departmental budget being cut. The same amount of money is spread over more students, so more students are getting less. Yes, you could even spread that out, and you would probably get more students if you wanted to include others or whatever, you know.

Okay, I just want to move on to another question. It has to do with the government's throne speech. That was way back in November, I believe. I do not have the date of the document. It was November 20, I guess. I see the date there now. I am not going to show it as a prop because people would say I am doing something illegal. I will not table it because I am sure you all have copies. I must say, though, that I was impressed with the cover. I like the cover. It is a little . . . I like the painting on it. I do not want to use it as a prop because then I would not be able to ask my question. I would not be able to look at the right page. I notice Government House Leader saying: Gee, there is an idea.

15:50

Anyway, my question to the minister is this. I know he is probably expecting a type of question like this anyway, based on some of the questioning we had the

que cela leur aurait également été profitable. Je pense que le gouvernement rate le coche à cet égard.

Je me demande simplement, lorsque les budgets sont élaborés, et le ministre est en fait le ministre des Finances, Monsieur le président, comment les budgets ministériels... Comment le ministre de l'Éducation postsecondaire décide-t-il de réduire son budget de 10 millions? Est-ce une décision qui émane du ministère des Finances lors des premières étapes de la préparation du budget, ou s'agit-il d'une décision prise essentiellement par chaque ministère individuellement? Je m'interroge simplement sur une telle réduction de 10 millions. Merci.

L'hon. M. Steeves : Juste pour être clair, il n'y a pas eu de coupes dans le programme d'accès à la gratuité des frais de scolarité. L'argent a simplement été réparti entre un plus grand nombre de personnes. Au lieu de 7 800 personnes, ce sont 9 500 personnes qui bénéficieront de l'argent. Il s'agit de la même enveloppe budgétaire. Il n'y a pas eu de coupes à ce niveau-là.

M. G. Arseneault : Eh bien, c'est une question de sémantique. Je parle de la réduction du budget global du ministère. La même somme d'argent est répartie entre un plus grand nombre d'étudiants, de sorte que plus d'étudiants reçoivent moins. Oui, on pourrait même répartir le fonds davantage et on aurait probablement plus d'étudiants si on voulait en inclure d'autres ou qui que ce soit d'autre, vous savez.

D'accord, je veux simplement passer à une autre question. Elle concerne le discours du trône du gouvernement. C'était en novembre, je crois. Je n'ai pas la date du document. C'était le 20 novembre, je pense. Je vois la date maintenant. Je ne vais pas le montrer comme accessoire, car on dirait que je fais quelque chose d'illégal. Je ne le déposerai pas, car je suis sûr que vous en avez tous copie. Je dois dire, cependant, que j'ai été impressionné par la couverture. J'aime bien la couverture. Elle est un peu... J'aime bien la peinture qui y figure. Je ne veux pas l'utiliser comme accessoire, car je ne pourrais alors pas poser ma question. Je ne pourrais pas regarder la bonne page. Je remarque que le leader parlementaire du gouvernement dit : Tiens, voilà une idée.

Quoi qu'il en soit, voici ma question au ministre. Je sais qu'il s'attend probablement à un tel genre de question de toute façon, compte tenu des questions que

last time. The speech from the throne was read by the Honourable Lieutenant-Governor. She was referring to your government. I will quote from it. It says:

Your government will undertake an evidence-based review of existing programs supporting post-secondary education and compare and contrast their effectiveness with the canceled broad-based tax credits.

That is what the minister is implementing or wants to implement today, in his bill.

If that post-secondary education evidence-based review has been completed, when was it completed? Who made that review, please?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through the Chair, thank you very much for the question. Here is how it worked. The departments brought forward the information. It was taken into account, and we felt that it was a good program and should include even more students, the up-front money should be expanded, and the tuition tax credit should not have been scrapped in the first place. Ultimately, 9 500 students are taking advantage of the bursaries, the up-front money, and 48 000 New Brunswickers will benefit from our decision to reinstate the tuition tax credit.

15:55

Mr. G. Arseneault: Again, I will go back to this government document, the throne speech. I was here for the throne speech, and I listened intently. Actually, I was sitting pretty close to where I am now, during the throne speech. It talked about “an evidence-based review of existing programs supporting post-secondary education”. Then it stated that the government would “compare and contrast”. Being an educator and a teacher, I find those are interesting words because that is how teachers formulate their exams. They want to see what the good stuff was and what the bad stuff was and compare and contrast. Those are important questions to ask.

nous avons posées la dernière fois. Le discours du trône a été lu par la lieutenant-gouverneure. Elle faisait référence à votre gouvernement. Je vais en citer un extrait. Le discours dit :

Votre gouvernement entreprendra, en se fondant sur les faits, un examen des programmes visant à faciliter l'accès aux études postsecondaires, et comparera leur efficacité avec celle des crédits d'impôt généraux qui ont été supprimés.

C'est ce que le ministre met en oeuvre ou souhaite mettre en oeuvre aujourd'hui, dans son projet de loi.

Si un tel examen fondé sur les faits concernant l'enseignement supérieur a été mené à bien, quand a-t-il été achevé? Qui a réalisé cet examen, s'il vous plaît?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, merci beaucoup au député d'en face pour sa question. Voici comment cela s'est passé. Les ministères ont présenté l'information. Celle-ci a été prise en compte, et nous avons estimé qu'il s'agissait d'un bon programme qui devait inclure encore plus d'étudiants, que l'aide financière initiale devait être augmentée et que le crédit d'impôt pour frais de scolarité n'aurait pas dû être supprimé en premier lieu. Au final, 9 500 étudiants bénéficient des bourses, l'aide financière initiale, et 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick profiteront de notre décision de rétablir le crédit d'impôt pour frais de scolarité.

M. G. Arseneault : Je reviens encore une fois sur le document gouvernemental cité, le discours du trône. J'étais présent lors du discours du trône et j'ai écouté attentivement. En fait, j'étais assis assez près de l'endroit où je me trouve actuellement, pendant le discours du trône. Il y était question d'entreprendre, « en se fondant sur les faits, un examen des programmes visant à faciliter l'accès aux études postsecondaires ». Il était ensuite indiqué que le gouvernement les mettrait en contraste pour comparer « leur efficacité ». En tant qu'éducateur et enseignant, je trouve la démarche intéressante, car c'est ainsi que les enseignants conçoivent leurs examens. Ils veulent voir ce qui était bon et ce qui était mauvais, puis comparer et mettre en contraste. Ce sont des questions importantes à se poser.

As we know, the Free Tuition Program was cancelled. The minister would know that. Was that compared and contrasted with what is hoped will happen today, which is that the tuition tax credit will be reviewed again? Was that evidence-based review done for the Free Tuition Program? Was it compared and contrasted with the tax credit that the minister wants to bring in today? Thank you.

Hon. Mr. Steeves: I agree about comparing and contrasting. The comparison is amazing, and the contrast is awesome. The same amount of money is being spent, but it is going to more people. There have been more cuts, and more people are getting it. It went from 7 800 students to 9 500 students who are accessing up-front money for their tuition.

It also follows them wherever they want to go. They do not have to go to one of the universities. They can also go to community college. If they want to study to be a dog groomer, it can go toward that. Do you know what? Whatever they want to be, we support them. Do you want to be a scuba diver? Do you want to be an underwater welder? Do you want to work as a carpenter? Do you want to work as a paramedic? Before, under the last program, you would not have gotten any up-front money if you were going to be a paramedic. Now you will. Under the last program, you would not have gotten money to be a dental hygienist. Now you will.

When you say compare and contrast, the comparisons are amazingly positive, and the contrasts are certainly very positive as well.

Mr. G. Arseneault: I thank the minister for his answer, but I guess he missed the thrust of my question, so I will ask it again.

I am talking about the evidence-based review. I am not talking about the minister, the spin doctor, or whatever. What we have... Compare and contrast was part of the question, and we should not just be cherry-picking parts of a question. The main part of the question was about the evidence-based review. Was an evidence-based review used to compare and contrast

Comme nous le savons, le Programme des droits de scolarité gratuits a été supprimé. Le ministre le sait certainement. Cela a-t-il été comparé et mis en contraste avec ce que l'on espère voir se produire aujourd'hui, à savoir que le crédit d'impôt pour frais de scolarité sera réexaminé? L'examen en question fondé sur les faits a-t-il été effectué pour le Programme des droits de scolarité gratuits? A-t-il été comparé et mis en contraste avec le crédit d'impôt que le ministre souhaite mettre en place aujourd'hui? Merci.

L'hon. M. Steeves : Je suis d'accord sur la comparaison et la mise en contraste. La comparaison est étonnante et le contraste est impressionnant. Le même montant d'argent est dépensé, mais il profite à davantage de personnes. Il y a eu plus de coupes budgétaires, et plus de gens en bénéficient. Le nombre d'étudiants ayant accès à une aide financière initiale pour leurs frais de scolarité est passé de 7 800 à 9 500.

De plus, l'aide suit les étudiants où qu'ils souhaitent aller. Ils ne sont pas obligés d'aller dans une université. Ils peuvent aussi aller dans un collège communautaire. S'ils veulent suivre une formation pour devenir toiletteur pour chiens, cette aide peut servir à cela. Vous savez quoi? Peu importe ce qu'ils veulent devenir, nous les soutenons. Tu veux devenir plongeur sous-marin? Tu veux devenir soudeur sous-marin? Tu veux travailler comme charpentier? Tu veux devenir travailleur paramédical? Avant, avec l'ancien programme, tu n'aurais reçu aucune aide financière initiale si tu avais voulu devenir travailleur paramédical. Maintenant, tu en recevras. Avec l'ancien programme, tu n'aurais pas reçu d'aide pour devenir hygiéniste dentaire. Maintenant, tu en recevras.

En fait de comparaison et de mise en contraste, les comparaisons sont incroyablement positives, et les contrastes le sont certainement aussi.

M. G. Arseneault : Je remercie le ministre pour sa réponse, mais je pense qu'il n'a pas saisi l'essentiel de ma question, de sorte que je vais la poser à nouveau.

Je parle de l'examen fondé sur les faits. Je ne parle pas du ministre, du conseiller en communication ou de quoi que ce soit d'autre. Ce que nous avons... La comparaison et la mise en contraste faisaient partie de la question, et nous ne devrions pas nous contenter de choisir certains éléments d'une question. L'essentiel de la question portait sur l'examen fondé sur les faits. Un examen fondé sur les faits a-t-il été effectué pour comparer et mettre en contraste des programmes tels

programs such as the Free Tuition Program that was cancelled?

16:00

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, I will quote what the member said earlier. He said it is an “investment in our population”. I agree with him. He said “I agree that more people are going to take advantage of this program”. I agree with him. When the evidence came forward that more people were going to be able to take advantage of this program, that was great solid evidence right there. When you take a program that affects 7 800 people and make it so that it affects 9 500 people, that is amazing evidence. When you take a program and reinstate it, when it should never have been dropped in the first place, and you know that 48 000 New Brunswickers are going to be taking advantage of the program, that is really, really solid evidence right there too.

Of student claimants, 87% had taxable incomes of \$50 000 or less. Approximately 75% of claimants were the students themselves. The evidence is right there in the numbers. Thank you.

16:05

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Chair. I just want to mention to the minister, through you, a person by the name of Alex Usher, who is a renowned expert in carrying out evidence-based research. He, in fact, would say that it would take about four years to get a proper evidence-based review as was proposed in the speech from the throne. I asked the minister about the evidence-based review and how it compared and contrasted the Free Tuition Program that was cancelled. From his answer, what I gather is that the evidence-based review was not done on the free tuition part of it. My question, then, is this: Was the evidence-based review of existing programs supporting post-secondary education to compare and contrast their effectiveness with the cancelled broad-based tax credit . . . Was that review looked at in relation to the Tuition Relief for the Middle Class? That was cancelled by this government and by the minister. Was that done through the evidence-based review? What was the result of that evidence-based review?

que le Programme des droits de scolarité gratuits qui a été supprimé?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, je citerai ce que le député d'en face a dit plus tôt. Il a déclaré qu'il s'agissait d'un « investissement dans notre population ». Je suis d'accord avec lui. Il a dit : « Je conviens que davantage de personnes vont bénéficier du programme ». Je suis d'accord avec lui. Lorsque les données ont montré que davantage de personnes allaient pouvoir bénéficier du programme, c'était là un fait probant solide et irréfutable. Quand on prend un programme qui touche 7 800 personnes et qu'on fait en sorte qu'il en touche 9 500, c'est un fait probant incroyable. Quand on reprend un programme et qu'on le rétablit, alors qu'il n'aurait jamais dû être supprimé au départ, et qu'on sait que 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick vont en profiter, c'est là aussi un fait probant vraiment très solide.

Parmi les étudiants demandeurs, 87 % avaient un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins. Environ 75 % des demandeurs étaient les étudiants eux-mêmes. Le fait probant est là, dans les chiffres. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je veux simplement mentionner au ministre, par votre entremise, une personne du nom d'Alex Usher, qui est un expert renommé dans la conduite de recherches fondées sur les faits probants. Il dirait en fait qu'il faudrait environ quatre ans pour obtenir un examen fondé sur les faits probants tel que celui proposé dans le discours du trône. J'ai interrogé le ministre sur cet examen fondé sur les faits probants et sur la manière dont il comparait et mettait en contraste le Programme des droits de scolarité gratuits qui a été supprimé. D'après sa réponse, je comprends que l'examen fondé sur les faits probants n'a pas porté sur la partie relative à la gratuité des droits de scolarité. Ma question est donc la suivante : L'examen fondé sur les faits probants des programmes existants soutenant l'enseignement postsecondaire, examen visant à comparer et à mettre en contraste leur efficacité avec le crédit d'impôt général qui a été annulé... Cet examen a-t-il porté sur le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne? Ce programme a été supprimé par le gouvernement actuel et par le ministre. A-t-il été analysé dans le cadre de

Hon. Mr. Steeves: It is like a tool box. There are a lot of different tools in a tool box, and that is what this is. It adds to the tool box. The money is not being cut. The budget is not being cut. It is still the same budget it was. It is spread now. Instead of going to 7 800 cherry-picked students, it is spread now over 9 500 students who can follow their dreams at any number of institutions, through any number of career paths. The tuition tax credit, which is what we are here to talk about today, is just another tool in the tool box. It adds to it, and it helps the students and their families too. It is a great program.

Mr. G. Arseneault: Thank you. It is quite an analogy, a tool box, and rightly so. Any of these are helpful instruments, I guess, but if you only have three tools in a tool box and you have 10 people who want them, what do you do? That is what is happening. You have the same amount in the tool box, but you have 30 people who want to use the tool box. Oh yes, we will spread it around. We will get a little bit here and a little bit there.

The question is simple: Why did the government not increase the budget while bringing in those extra students? Why punish the ones who were already there, the ones who have been benefiting from this program for at least two years? All of a sudden, out of the blue . . . In fact, the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour is not here, but he met with students. At that time, he indicated to them that there would be no changes to the Free Tuition Program. That is what the students say. The minister may say something different. I do not know where we go from there.

16:10

Again, what I gather from the minister's answer is that the throne speech was not right. There is something wrong. The government members did not fulfill their throne speech commitment. They talked about something that was not going to happen. They talked about it, but it did not happen.

We will move to the next one, the Timely Completion Benefit. Was that evaluated through an evidence-

l'examen fondé sur les faits probants? Quel a été le résultat de cet examen fondé sur les faits probants?

L'hon. M. Steeves : C'est comme une boîte à outils. Il y a beaucoup d'outils différents dans une boîte à outils, et c'est exactement ce dont il s'agit ici. Le crédit d'impôt vient s'ajouter à la boîte à outils. L'argent n'est pas réduit. Le budget n'est pas réduit. C'est toujours le même budget qu'avant. Il est simplement davantage réparti. Au lieu d'aller à 7 800 étudiants triés sur le volet, il est désormais réparti sur 9 500 étudiants qui peuvent poursuivre leurs rêves dans un nombre illimité d'établissements, à travers un nombre illimité de parcours professionnels. Le crédit d'impôt pour frais de scolarité, dont nous parlons aujourd'hui, n'est qu'un outil de plus dans la boîte à outils. Il vient s'y ajouter et aide les étudiants ainsi que leurs familles. C'est un excellent programme.

M. G. Arseneault : Merci. C'est une belle analogie, cette boîte à outils, et elle est juste. Tous ces instruments sont utiles, j'imagine, mais si vous n'avez que trois outils dans une boîte à outils et que dix personnes veulent les utiliser, que faites-vous? C'est ce qui se passe. Vous avez le même nombre d'outils dans la boîte, mais 30 personnes veulent l'utiliser. Oh oui, on va répartir. On va donner un peu par-ci, un peu par-là.

La question est simple : Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas augmenté le budget tout en accueillant des étudiants additionnels? Pourquoi punir ceux qui étaient déjà là, ceux qui bénéficient du programme depuis au moins deux ans? Tout à coup, sans crier gare... En fait, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail n'est pas là, mais il a rencontré les étudiants. À ce moment-là, il leur a indiqué qu'il n'y aurait aucun changement au Programme des droits scolarité gratuits. C'est ce que disent les étudiants. Le ministre dira peut-être autre chose. Je ne sais pas où cela nous mène.

Encore une fois, ce que je retiens de la réponse du ministre, c'est que le discours du trône ne disait pas vrai. Il y a quelque chose d'erroné. Les membres du gouvernement n'ont pas respecté leur engagement du discours du trône. Ils ont parlé de quelque chose qui n'allait pas se réaliser. Ils en ont parlé, mais cela ne s'est pas réalisé.

Passons à l'élément suivant, la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu. Cette

based review? I know that the first decision of the government members was to cut it completely. Then after a while, they said: Well, we will flip-flop on this and then come back and add a year to it. We will grandfather it.

When you look at the Timely Completion Benefit, you see that a lot of people were expecting it. It was not only the students from last year who were completing their studies but also other students who were starting their careers in school. I am asking the minister again: Was there an evidence-based review of the Timely Completion Benefit? What were the results?

I would like to know who did this review. That would be interesting to know. I am sure that the thousands and thousands of people who are watching this—the thousands of people who cannot come into this gallery because there is not enough room—would like to know. They would like to know who did this evidence-based review. I am sure the students would like to know, and I am sure Mr. Usher would be interested in knowing. In fact, I am told that he would have done the review for you. He would certainly have come out with an evidence-based review that we could have used.

Do you know something? A lot of the programs that were cut by this government would have remained. With an evidence-based review, it probably would have been recommended that the program was working. When a program works . . . I know the Premier says that results are good. Results are what we base our decisions on. But if we do not look for the results . . . If you say you are going to work on results and you are going to work on an evidence-based study and then you do not do the study and you look at results from somewhere else—results that you make happen . . . I am sort of wondering why. Who did the evidence-based review, in this case, on the Timely Completion Benefit, which was cancelled and then put back in for one year?

Hon. Mr. Steeves: We are here to talk about the tuition tax credit. The Timely Completion Benefit is not a program we are at all prepared to answer

prestation a-t-elle fait l'objet d'un examen fondé sur les faits probants? Je sais que la première décision des membres du gouvernement a été de la supprimer complètement. Puis, après un certain temps, ils ont dit : Bon, nous allons faire volte-face puis revenir en arrière et ajouter une année au programme. Nous maintiendrons les droits acquis.

À propos de la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu, on constate que beaucoup de gens l'attendaient. Il ne s'agissait pas seulement des étudiants de l'année dernière qui terminaient leurs études, mais aussi d'autres étudiants qui les commençaient. Je pose à nouveau la question au ministre : Y a-t-il eu un examen fondé sur les faits probants portant sur la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu? Quels en ont été les résultats?

J'aimerais savoir qui a mené un tel examen. Il serait intéressant de le savoir. Je suis sûr que les milliers et les milliers de personnes qui regardent la présente séance, les milliers de personnes qui ne peuvent pas entrer dans les tribunes faute de place, aimeraient le savoir. Elles aimeraient savoir qui a mené cet examen fondé sur les faits probants. Je suis sûr que les étudiants aimeraient le savoir, et je suis sûr que M. Usher serait intéressé de le savoir. En fait, on m'a dit qu'il aurait réalisé l'examen en question pour vous. Il aurait certainement produit un examen fondé sur les faits probants que nous aurions pu utiliser.

Savez-vous une chose? Bon nombre des programmes supprimés par le gouvernement actuel auraient été maintenus. Avec un examen fondé sur les faits probants, il aurait probablement été établi que le programme fonctionnait. Lorsqu'un programme fonctionne . . . Je sais que le premier ministre dit que les résultats sont bons. C'est sur les résultats que nous fondons nos décisions. Toutefois, si nous ne cherchons pas les résultats . . . Si vous dites que vous allez agir en fonction des résultats et que vous allez mener un examen fondé sur les faits probants, puis que vous ne menez pas cet examen et que vous examinez des résultats provenant d'ailleurs, des résultats que vous faites apparaître . . . Je me demande un peu pourquoi. Qui a réalisé l'examen fondé sur les faits probants, dans ce cas précis, portant sur la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu, qui a été supprimée puis réintroduite pour un an?

L'hon. M. Steeves : Nous sommes ici pour parler du crédit d'impôt pour frais de scolarité. La Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu n'est

questions on today, but certainly, if the member opposite has any questions about the tuition tax credit, I am here for him.

Mr. G. Arseneault: Thank you. I appreciate the answer. Well, I do not really appreciate the answer. At least the minister was up front and answered the question, but not exactly. There is a relationship here. In the throne speech, the government did say this. Your government and the Lieutenant-Governor said this. That is the relationship. That is why I am asking the question.

I know the government members on the other side have been a little picky lately because they are trying to get out early, and we are asking questions that make sense. We want to know what is going on. We have a responsibility. We have a responsibility to make sure that we, and the people out there, understand what is going on here. I think it is important, so I will read the paragraph again, and that will help you to understand where I am going and where I am coming from. It says this quite clearly. This is what the Lieutenant-Governor says.

Your government will undertake an evidence-based review of existing programs supporting post-secondary education

Those are key words. The other key words are “evidence-based review”. Those are another couple of key words. Then the next thing jumps into action after the evidence-based review. It is right here, okay? Then the speech says the government will “compare and contrast”. It will do this “evidence-based review of existing programs supporting post-secondary education”. Then it will compare and contrast. With what? What will it compare and contrast? It will compare and contrast with what is in the bill here today.

16:15

The government members are going to compare and contrast whether we have tax credits, the general tax credits that are being recommended today by the Minister of Finance. It is a relationship to that, and it is related to the Timely Completion Benefit because the Timely Completion Benefit is part of the

pas un programme sur lequel nous sommes prêts à répondre à des questions aujourd’hui, mais bien sûr, si le député d’en face a des questions sur le crédit d’impôt pour frais de scolarité, je suis à sa disposition.

M. G. Arseneault : Merci. J’apprécie la réponse. En fait, je n’apprécie pas vraiment cette réponse. Au moins, le ministre a été franc et a répondu à la question, mais pas tout à fait. Il y a un lien ici. Dans le discours du trône, le gouvernement a dit une chose. Votre gouvernement et la lieutenant-gouverneure l’ont dite. C’est là le lien. C’est pourquoi je pose la question.

Je sais que les parlementaires du côté du gouvernement se montrent un peu pointilleux ces derniers temps parce qu’ils essaient de partir tôt, et nous posons des questions qui ont du sens. Nous voulons savoir ce qui se passe. Nous avons une responsabilité. Nous avons la responsabilité de nous assurer que nous, et les gens qui nous regardent, comprenons ce qui se passe ici. Je pense que c’est important, alors je vais relire le paragraphe, et cela vous aidera à comprendre où je veux en venir et d’où je pars. C’est dit très clairement. Voici ce que dit la lieutenant-gouverneure.

Votre gouvernement entreprendra, en se fondant sur les faits, un examen des programmes visant à faciliter l’accès aux études postsecondaires

Ce sont là des mots clés. Les autres mots clés sont « en se fondant sur les faits ». Ce sont là d’autres mots clés. L’étape suivante consiste à passer à l’action une fois l’examen fondé sur les faits achevé. C’est juste ici, d’accord? Le discours dit ensuite que le gouvernement, en parlant des programmes, « comparera leur efficacité ». Il « entreprendra, en se fondant sur les faits, un examen des programmes visant à faciliter l’accès aux études postsecondaires ». Ensuite, il comparera et mettra en contraste. Avec quoi? Qu’est-ce qu’il va comparer et mettre en contraste? Il va comparer et mettre en contraste avec ce qui figure dans le projet de loi présenté ici aujourd’hui.

Les membres du gouvernement vont comparer et mettre en contraste l’existence ou non de crédits d’impôt, les crédits d’impôt généraux recommandés aujourd’hui par le ministre des Finances. Il y a un lien avec cela, et cela concerne la Prestation pour l’achèvement des études dans le délai prévu, car cette

Department of Post-Secondary Education's existing programs that support students. It is there. It is one of those programs.

I know it was initially cut by the minister, without telling students. It was cut at a hastily called press conference over in the Chancery Place building. No students were invited. No stakeholders were invited to that press conference. At that time, the Timely Completion Benefit was wiped out. It was only by accident and by asking a few questions that people found out. Now, it has been reinstated for one year only. So, I ask the minister whether this evidence-based review was done for the Timely Completion Benefit. If so, what were the results? Was it compared and contrasted to the tax credit he is trying to implement today?

16:20

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, Minister Holder did meet with the Student Alliance and faculty associations, and they continue to like the up-front money. We did not drop that budget. We fully maintained that budget. We left that up-front money in place, but in trying to be fair and trying to let everybody take advantage of it, we extended it to more students. We let the money follow the student rather than the institution. The funding follows the students. It is a matter of their career choices.

We also brought back the tuition tax credit because, once again, 48 000 New Brunswickers will take advantage of it. I have to go back to a quote from the member opposite earlier in the questioning. He said "I agree that more people are going to take advantage of this program". He said it is "an investment in our population."

I agree with the member that it is just that.

prestation fait partie des programmes existants du ministère de l'Éducation postsecondaire qui soutiennent les étudiants. Elle est là. C'est l'un de ces programmes.

Je sais que la prestation en question a d'abord été supprimée par le ministre, sans que les étudiants en soient informés. Cette suppression a été annoncée lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte dans l'édifice de la place Chancery. Aucun étudiant n'y a été invité. Aucune partie prenante n'a été invitée à cette conférence de presse. À ce moment-là, la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu avait été supprimée. Ce n'est que par hasard et en posant quelques questions que les gens l'ont découvert. Aujourd'hui, elle a été rétablie pour un an seulement. Je demande donc au ministre si l'examen en question fondé sur les faits probants a été réalisé à l'égard de la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu. Si oui, quels en ont été les résultats? La prestation a-t-elle été comparée et mise en contraste avec le crédit d'impôt qu'il tente de mettre en place aujourd'hui?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence, je dirai au député d'en face que le ministre Holder a bien rencontré l'Alliance étudiante et les associations de professeurs, et qu'elles continuent d'apprécier l'aide financière initiale. Nous n'avons pas supprimé le budget à cet égard. Nous l'avons entièrement maintenu. Nous avons maintenu l'aide financière initiale, mais dans un souci d'équité et pour permettre à tout le monde d'en profiter, nous l'avons étendu à un plus grand nombre d'étudiants. Nous avons fait en sorte que l'argent suive l'étudiant plutôt que l'établissement. Le financement suit les étudiants. C'est une question de choix de carrière.

Nous avons également rétabli le crédit d'impôt pour frais de scolarité car, encore une fois, 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en bénéficieront. Je dois citer à nouveau les propos du député d'en face tenus dans le cadre de ses questions. Il a déclaré : « Je conviens que davantage de personnes vont bénéficier du programme » Il a ajouté qu'il s'agissait d'un « investissement dans notre population ».

Je suis d'accord avec le député pour dire que c'est exactement cela.

Mr. G. Arseneault: Thanks, minister, for quoting me. I will have a few other quotes later. I hope he can repeat those quotes too. Stop cherry-picking the quotes.

I have a question with a simple yes-or-no answer. How is that?

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: This minister is pretty up front.

Was an evidence-based review of existing programs carried out? Yes, or no?

16:25

Hon. Mr. Steeves: Yes, we have done a review over the past few months. It continues. The review continues all the time. We did not eliminate the program. We added to it. The money is there. The money has not been cut. The program has been added to. Once again, the number of students who can collect from it has been added to. It has gone from 7 800 to 9 500. Another 1 700 students are now taking advantage of the program. We have added to it. We have made it better, and that is awesome. We have brought back the tuition tax credit. Once again, 48 000 New Brunswickers are going to take advantage of this credit each year. I do not see the problem. It is nothing but a great program that we have added to, made even better, and allowed more students to take advantage of.

Mr. G. Arseneault: That was not a yes-or-no answer. From that, I gather that there was no evidence-based review done of the programs that I asked about. Again, I think the people who listened to the throne speech are going to be very disappointed to hear that this was not done. It is a commitment that was not met.

I remember, after the throne speech, thinking: Well, we will wait for that review. There is some hope there. I still think that, based on Mr. Usher's point of view, there should have been an evidence-based report, and it should have only been looked at after a four-year period. You should have had the cohort go through.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le ministre, de m'avoir cité. J'aurai quelques autres citations plus tard. J'espère qu'il pourra les répéter aussi. Arrêtez de choisir vos citations à la carte.

J'ai une question à laquelle il est possible de répondre simplement par oui ou par non. Qu'en dites-vous?

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Le ministre est plutôt direct.

Un examen des programmes existants fondé sur les faits probants a-t-il été mené? Oui ou non?

L'hon. M. Steeves : Oui, nous avons mené un examen au cours des derniers mois. Il se poursuit. L'examen se poursuit en permanence. Nous n'avons pas supprimé le programme. Nous l'avons élargi. L'argent est là. Il n'y a pas moins d'argent. Le programme a été élargi. Encore une fois, le nombre d'étudiants pouvant en bénéficier a augmenté. Il est passé de 7 800 à 9 500. Il y a désormais 1 700 étudiants de plus qui bénéficient du programme. Nous l'avons élargi. Nous l'avons amélioré, et c'est formidable. Nous avons rétabli le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Encore une fois, 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick vont bénéficier de ce crédit chaque année. Je ne vois pas où est le problème. Ce n'est rien d'autre qu'un excellent programme que nous avons élargi, que nous avons amélioré et auquel nous avons permis à davantage d'étudiants de bénéficier.

M. G. Arseneault : Ce n'était pas une réponse par oui ou par non. J'en déduis qu'il n'y a pas eu d'examen fondé sur les faits probants à l'égard des programmes dont j'ai parlé. Encore une fois, je pense que les gens qui ont écouté le discours du trône vont être très déçus d'apprendre qu'un tel examen n'a pas été fait. C'est là un engagement qui n'a pas été tenu.

Je me souviens avoir pensé, après le discours du trône : Bon, nous attendrons un tel examen. Il y a de l'espoir. Je continue de penser, sur la base du point de vue de M. Usher, qu'il aurait dû y avoir un rapport fondé sur les faits probants, et que celui-ci n'aurait dû être considéré qu'après une période de quatre ans. Vous auriez dû laisser la cohorte suivre son programme d'études jusqu'au bout.

I also want to refer to a document that the minister would be more familiar with. That is his document, the budget. He is very familiar with that, I am sure. It is: *Acting with Urgency: We Can't Do It Alone*. That is the title. On page 14 of his budget . . . I will just double-check something. I do not want to mix in information from two different reports. The minister said: "following a review", or after a review. We heard in the speech from the throne that there was going to be an evidence-based report. We just heard that there is no evidence-based report.

Following a review that is in its final stages, we will unveil a renewed bursary program for students attending public and private universities and colleges in New Brunswick.

16:30

That gave a lot of hope to a lot of people. At least we were looking for that review. I am asking the minister this. I know the whole speech was not . . . A lot of people contributed to the speech, and it came from the area of post-secondary education. This is a financial matter, and that is why the minister is responsible for it. It was in his budget speech, and I am wondering whether he could table that review. It has changed from "evidence-based" to "a review" now. Could he tell us who did the review, who the government members consulted with, and what documents they used? Give us sort of a general idea of that review process. I cannot expect all the details of it, but give a general idea of that review and when it was carried out. It did say: "in its final stages". Thank you.

Hon. Mr. Steeves: Through you, Mr. Chair, to the member opposite, yes, as I said before, Minister Holder met with the Student Alliance and faculty associations. We continue to review the process and make it even better, absolutely. We like the up-front assistance, so we made it better. We added to the number of students who can take advantage of the up-front assistance without cutting any money from the budget. The funding follows the students, and I would suggest that we talk about what was two paragraphs after that. This is in the throne speech, once again:

Je veux également faire référence à un document que le ministre connaît sans doute mieux. Il s'agit de son propre document, le budget. Il le connaît très bien, j'en suis sûr. Il s'intitule : *Agissons avec empressement, Agissons ensemble*. C'est le titre. À la page 14 de son budget... Je vais juste vérifier quelque chose. Je ne veux pas mélanger des informations provenant de deux rapports différents. Le ministre a dit : « À la suite d'un examen », ou après un examen. Nous avons entendu dans le discours du trône qu'il y aurait un rapport fondé sur les faits probants. Nous venons d'entendre qu'il n'y a pas de rapport fondé sur les faits probants.

À la suite d'un examen, qui en est aux étapes finales, nous relancerons un programme de bourses pour les étudiants qui fréquentent au Nouveau-Brunswick un établissement universitaire ou collégial public ou privé.

Cela a donné beaucoup d'espoir à beaucoup de gens. À tout le moins, nous attendions l'examen en question. Voici ce que je demande au ministre. Je sais que le discours dans son ensemble n'était pas... Beaucoup de personnes ont contribué à ce discours, et il émanait du secteur de l'éducation postsecondaire. Il s'agit d'une question financière, et c'est pourquoi le ministre en est responsable. Cela figurait dans son discours du budget, et je me demande s'il pourrait déposer l'examen dont nous parlons. On est passé de « en se fondant sur les faits » à « un examen » à présent. Pourrait-il nous dire qui a réalisé cet examen, qui les membres du gouvernement ont consulté et quels documents ils ont utilisés? Donnez-nous une idée générale du processus d'examen. Je ne m'attends pas à tous les détails, mais donnez-nous une idée générale de cet examen et de la période à laquelle il a été mené. Il était bien dit : « qui en est aux étapes finales ». Merci.

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Monsieur le président, oui, comme je l'ai déjà dit, le ministre Holder a rencontré l'Alliance étudiante et les associations de professeurs. Nous continuons à examiner le processus et à l'améliorer, absolument. Nous apprécions l'aide initiale, c'est pourquoi nous l'avons améliorée. Nous avons augmenté le nombre d'étudiants pouvant bénéficier de cette aide initiale sans réduire le budget. Le financement suit les étudiants, et je suggère que nous parlions de ce qui se trouve deux paragraphes plus

our government will also bring forth legislation to reintroduce the New Brunswick Tuition Tax Credit. Individuals will be able to claim this personal income tax credit when they file their annual tax return in 2020.

But it can go back as far as the 2017-18 year.

This credit was eliminated under the previous government.

Ultimately, we are doing exactly what we said we would do in the budget speech.

Mr. G. Arseneault: I thank the minister, Mr. Chair. That throne speech was March 19. It says: The review “is in its final stages”. Well, question period from that day on, up until . . . It is still going on. Some of the questions that were asked of the minister during question period were about that review. He would say: It is almost complete. It is almost complete. We found out that it was in its final stage on March 19.

We do not know who did a review. The last time I questioned the minister, I said it might be a figment of someone’s imagination. I do not want to use the same statement again. I think he heard me the first time. We went from an evidence-based review that would be used even before any changes were made. It is the same language here: “a review that is in its final stages”. Again, the key word there is “following” a review. There are no changes. Let’s get the review out. There will be no changes until the review is over. It says “Following a review”. That is what it says here in the budget speech: “Following a review”. And that is the key phrase.

There has been no evidence-based review. There has been no review. Otherwise, the government members would be telling me this right away: Yes, we have a review. Here it is. They do not have it. There is no review. Has it all been smoke and mirrors? There is no review, and the government based these cuts on a supposedly fictitious review. It was never done, but it was in its final stages in March. Here we are in June.

loin. Cela figure, encore une fois, dans le discours du trône :

notre gouvernement présentera une mesure législative en vue de rétablir, au Nouveau-Brunswick, le crédit d’impôt pour les frais de scolarité. Les gens pourront bénéficier de ce crédit d’impôt lorsqu’ils produiront leur déclaration de revenus en 2020.

Mais on peut remonter jusqu’à l’année 2017-2018.

Le gouvernement précédent avait annulé ce crédit d’impôt.

En fin de compte, nous faisons exactement ce que nous avons dit que nous ferions dans le discours du budget.

M. G. Arseneault : Je remercie le ministre, Monsieur le président. Le discours du trône en question remonte au 19 mars. Il dit que l’examen « en est aux étapes finales ». Eh bien, lors des périodes de questions à partir de ce jour-là jusqu’à . . . L’examen est toujours en cours. Certaines des questions posées au ministre pendant la période de questions portaient sur cet examen. Il répondait : Il est presque terminé. Il est presque terminé. Nous avons appris qu’il en était aux étapes finales le 19 mars.

Nous ne savons pas qui a mené un examen. La dernière fois que j’ai interrogé le ministre, j’ai dit que cet examen pouvait être le fruit de l’imagination de quelqu’un. Je ne veux pas répéter la même remarque. Je pense que le ministre m’a entendu la première fois. Nous sommes partis d’un examen fondé sur les faits probants qui devait être utilisé avant même que des changements ne soient apportés. C’est le même langage ici : un examen « qui en est aux étapes finales ». Encore une fois, le mot clé ici est « À la suite » d’un examen. Il n’y a pas de changements. Publiions les résultats de l’examen. Il n’y aura pas de changements tant que l’examen ne sera pas terminé. On lit « À la suite d’un examen ». C’est ce qui est écrit ici dans le discours du budget : « À la suite d’un examen ». Et c’est là la phrase clé.

Il n’y a pas eu d’examen fondé sur les faits probants. Il n’y a pas eu d’examen. Sinon, les membres du gouvernement me le diraient tout de suite : Oui, nous avons un examen. Le voici. Ils ne l’ont pas. Il n’y a pas d’examen. Tout cela n’était-il que de la poudre aux yeux? Il n’y a pas d’examen, et le gouvernement a fondé les coupes sur un supposé examen fictif. Il n’a jamais été réalisé, mais il en était aux étapes finales en

We have not seen it. Where is the evidence? Thank you.

16:35

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, we continue to review many programs. However, I find it odd that you would want to deny help to 1 700 students, that you would want to not help them, or that you would want to make sure they are not attending post-secondary institutions. That is what it seems like. It seems as though you want to take that funding away from the 1 700 students who have been helped or put into this program or who are additions to this program. That is not what this is about. The review continues. The help to students continues.

The budget has not been cut. Even more students are now taking advantage of the program. Even more students can follow their dreams and can do what they really, really want to do and not be forced into one program or another or one school or another. Some of them do not want to leave home. Some of them want to live in Moncton and go to Crandall University or stay in Sussex and go to Kingswood University, but the former government seemed to want them to have to move away from their parents and to want those 1 700 kids, or students, as it is for all ages, to not have the advantage of this program. I do not understand why the opposition would not want that.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Chair, for the opportunity to ask another question. Earlier in our conversation this afternoon, the minister said yes, there would be more people able to get into this program, which is good. The problem with that . . . I hope that the minister will not put words in my mouth as he just did in saying that I want to deny funding to these people. I never said anything, and you can check the committee notes. The issue here is that there was a student in the tuition-free program last year. This year, the minister said there is going to be a reduction of \$500. That is a cut. I am going to take \$500 out of your pocket and \$500 out of yours, yours, yours, and yours, and we are going to share the money with everyone. Sharing is not a wrong idea. Rather than taking the \$500 from there, the government members should have looked at the budget and asked: Where could we get that money to keep that program going as it was?

mars. Nous sommes en juin. Nous ne l'avons pas vu. Où sont les faits probants? Merci.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, je dirai au député d'en face que nous continuons à examiner de nombreux programmes. Cependant, je trouve étrange que vous vouliez priver 1 700 étudiants d'aide, que vous ne vouliez pas les aider ou que vous vouliez vous assurer qu'ils ne fréquentent pas d'établissement d'enseignement postsecondaire. C'est ce qui semble être le cas. On dirait que vous voulez retirer le financement aux 1 700 étudiants qui ont été aidés, qui ont été admis au programme ou qui viennent de s'y inscrire. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. L'examen se poursuit. L'aide aux étudiants se poursuit.

Le budget n'a pas été réduit. Encore plus d'étudiants profitent désormais du programme. Encore plus d'étudiants peuvent réaliser leurs rêves et faire ce qu'ils veulent vraiment, sans être contraints de suivre tel ou tel programme ou d'aller dans telle ou telle école. Certains d'entre eux ne veulent pas quitter leur foyer. Certains veulent vivre à Moncton et fréquenter l'Université Crandall ou rester à Sussex et fréquenter la Kingswood University, mais le gouvernement précédent semblait vouloir les obliger à s'éloigner de leurs parents et ne pas vouloir que les 1 700 jeunes, ou étudiants car le programme s'adresse à tous les âges, puissent bénéficier du programme. Je ne comprends pas pourquoi l'opposition ne voudrait pas cela.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président, de me permettre de poser une autre question. Plus tôt dans notre conversation cet après-midi, le ministre a dit que oui, davantage de personnes pourraient bénéficier du programme, ce qui est une bonne chose. Le problème . . . J'espère que le ministre ne me prêtera pas de propos que je n'ai pas tenus, comme il vient de le faire en disant que je veux refuser le financement à des personnes. Je n'ai jamais rien dit, et vous pouvez vérifier les notes du comité. Le problème ici, c'est qu'il y avait un étudiant dans le Programme des droits de scolarité gratuits l'année dernière. Cette année, le ministre a dit qu'il y aurait une réduction de 500 \$. C'est une coupe. Je vais prendre 500 \$ dans votre poche et 500 \$ dans la vôtre, la vôtre, la vôtre et la vôtre, et nous allons partager cet argent avec tout le monde. Le partage n'est pas une mauvaise idée. Plutôt que de priver les gens de 500 \$, les membres du gouvernement auraient dû examiner le budget et se demander : Où pourrions-nous trouver l'argent pour

That is a cut, as far as I am concerned. That is a cut, okay?

I will ask . . . Again, I go back to the point of the question. The point of the question is that the Premier wants results. You can say yes, there are more people. Yes, you can have more people. I am not denying that. I am not denying that, but there is definitely a cut in that program. It has changed. It is not the same program. The Free Tuition Program does not exist as it existed last year. So, I ask the minister again because it does not seem to ring through that we were supposed to have evidence-based research done on these programs. I do not want to use the wrong word in Parliament because I know the Chairman is quite a stickler about this. I will have to watch my language. There is something wrong when the speech from the throne says we are going to do this and then we are going to do this and do that and, all of a sudden, when I ask whether it is done, I cannot get an answer.

The issue here is that no changes were supposed to be made to student programs until the review was over. Now, if there is that evidence-based review, table it. Table it in the House so that we can look at it and analyze it and so that students can see it and analyze it. Table it for the stakeholders and for the university professors who are against the removal of this Free Tuition Program and for the parents, grandparents, and friends. Put it out there. The minister is noted for being transparent. I said that earlier. I say take that evidence-based report so that we could say who did it. We do not even know whether it exists. Who did the evidence-based report for the government and for Post-Secondary Education, Training and Labour? Who did it? When did they do it? Share it. There is nothing wrong with sharing. You want to share everyone's money. Let's share the report. Thank you.

16:40

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through the Chair, you are right. I will agree with at least one thing in there. It is not the same. No, it is not the same program. It is better. You talk about university professors not agreeing with it. Do you know what? If you go to Crandall University, I bet you they will agree

maintenir le programme tel qu'il était? Pour moi, c'est une coupe. C'est une coupe, d'accord?

Je vais demander... Encore une fois, je reviens au fond de la question. Le fond de la question, c'est que le premier ministre veut des résultats. Vous pouvez dire oui, il y a plus de gens. Oui, vous pouvez avoir plus de gens. Je ne le nie pas. Je ne le nie pas, mais il y a bel et bien une coupe dans le programme. Celui-ci a changé. Ce n'est plus le même programme. Le Programme des droits de scolarité gratuits n'existe plus tel qu'il existait l'année dernière. Je pose donc à nouveau la question au ministre, car il ne semble pas être clair que nous étions censés disposer de recherche fondée sur les faits probants concernant de tels programmes. Je ne veux pas employer le mauvais mot à la Chambre, car je sais que le président est très pointilleux sur ce point. Je vais devoir surveiller mon langage. Il y a quelque chose qui cloche quand le discours du trône dit que nous allons faire ceci et que nous ensuite faire ceci et cela, et que tout à coup, quand je demande si c'est fait, je n'obtiens pas de réponse.

Le problème ici, c'est qu'aucun changement n'était censé être apporté aux programmes étudiants avant la fin de l'examen. Alors, s'il existe, l'examen fondé sur les faits probants, déposez-le. Déposez-le à la Chambre afin que nous puissions en prendre connaissance et l'analyser, et que les étudiants puissent le voir et l'analyser. Déposez-le pour les parties prenantes et les professeurs d'université qui s'opposent à la suppression du Programme des droits de scolarité gratuits, ainsi que pour les parents, grands-parents et amis. Rendez-le disponible. Le ministre est réputé pour sa transparence. Je l'ai dit plus tôt. Je dis que vous devez déposer le rapport en question fondé sur les faits probants afin que nous puissions savoir qui l'a rédigé. Nous ne savons même pas s'il existe. Qui a rédigé ce rapport fondé sur les faits probants pour le gouvernement et pour Éducation postsecondaire, Formation et Travail? Qui l'a fait? Quand a-t-il été fait? Partagez-le. Il n'y a rien de mal à partager. Vous voulez partager l'argent de tout le monde. Partageons donc ce rapport. Merci.

L'hon. M. Steeves : Au député d'en face par l'entremise du président, vous avez raison. Je suis d'accord avec au moins un élément de vos propos. Le programme n'est pas le même. Non, ce n'est pas le même programme. C'est mieux. Vous dites que les professeurs d'université ne sont pas d'accord avec

with it. At Kingswood University, I bet you they would agree with it. Oulton College, McKenzie College, or Eastern College . . . I happened to be at the morning graduation ceremony for Crandall University, and the president of the university actually thanked the government for making funding available for students to be able to go to school to study there this fall. It is nothing but a good thing when you are helping that many more students. Yes, I do agree with the member that it is not the same. It is not. It is better.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Chair, for the chance to answer that. I think it is unfair to the private students. They should have gotten the same program as the public students. They should have gotten the same one. They should get the same one. Public students got the free program last year. Now that the private students are folded into that program, keep it the same. Keep it the same.

I will tell you this about private institutions. These are department numbers. I hope private institutions will realize that they already get their fair share in different aspects, although not necessarily for the students, mind you. However, the department's own numbers have shown that private institutions receive 20% more funding per student and that students at these institutions receive three times more through other programs, such as the New Brunswick Bursary. How can this government say that extending these financial aid programs makes it more fair? Private institutions are already getting an extra amount.

Again, I say this to the minister. My question is this. He is going to come back and say: We are trying to make it more fair. They should have been allowed in. At that time . . . The government members talk about budgets, and we tend to watch our budgets sometimes too. That is an opening for the minister to go on a rant, but I know that. I am speaking frankly to the minister.

For these private students the minister is bringing in, rather than giving them half of what they should have been getting or less, keep the program as is. Bring the private students in. Get them their money as well.

celui-ci. Vous savez quoi? Si vous allez à l'Université Crandall, je vous garantis qu'ils seront d'accord. À la Kingswood University, je vous garantis qu'ils seront d'accord. Le Collège Oulton, le McKenzie College ou l'Eastern College... Il se trouve que j'étais présent à la cérémonie de remise des diplômes du matin de l'Université Crandall, et le président de l'université a d'ailleurs remercié le gouvernement d'avoir débloqué des fonds pour permettre aux étudiants de s'y inscrire cet automne. Ce n'est qu'une bonne chose d'aider autant d'étudiants de plus. Oui, je suis d'accord avec le député : ce n'est plus le même programme. Ce n'est plus le même. Il est meilleur.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président, de la possibilité de répondre. Je pense que la démarche est injuste pour les étudiants du secteur privé. Ils auraient dû bénéficier du même programme que les étudiants du secteur public. Ils auraient dû en bénéficier. Ils devraient en bénéficier. Les étudiants du secteur public ont bénéficié du programme de droits gratuit l'année dernière. Maintenant que les étudiants du secteur privé sont intégrés à ce programme, maintenez-le tel quel. Maintenez-le tel quel.

Je vais vous dire une chose au sujet des établissements privés. Ce sont les chiffres du ministère. J'espère que les établissements privés se rendront compte qu'ils reçoivent déjà leur juste part à divers égards, même si ce n'est pas nécessairement le cas pour les étudiants, remarquez. Cependant, les chiffres du ministère lui-même montrent que les établissements privés reçoivent 20 % de financement de plus par étudiant et que les étudiants de ces établissements reçoivent trois fois plus par le biais d'autres programmes, comme la Bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick. Comment le gouvernement actuel peut-il affirmer que l'extension des programmes d'aide financière rend le système plus équitable? Les établissements privés reçoivent déjà plus d'argent.

Encore une fois, je dirai ceci au ministre. Ma question est la suivante. Il va revenir et dire : Nous essayons de rendre le système plus équitable. Ils auraient dû être admis. À l'époque... Les membres du gouvernement parlent de budgets, et nous aussi, nous surveillons parfois nos budgets. C'est une occasion pour le ministre de se lancer dans une diatribe, mais je sais cela. Je m'adresse franchement au ministre.

Pour ces étudiants du secteur privé que le ministre intègre, plutôt que de leur donner la moitié de ce qu'ils auraient dû recevoir, voire moins, maintenez le programme tel quel. Intégrez les étudiants du secteur

Keep them at the same tuition amount as the others. Give them a free tuition program. In other words, they are not being treated fairly by this government either.

Again, in all of this discussion, I come back to the point that the government made a commitment in the throne speech. That commitment was that it would do an evidence-based review and that it would do that before changing programs. I am not arguing about what programs it changed, but the government should never have made any changes.

You have experts across the country who say that if you are going to do an evidence-based report, you have to do it properly. There are certain criteria, and there are certain ways of doing evidence-based reports. I know others in this House would know that more than I would. One of the experts, Mr. Usher, said there should be a four-year review. Leave the cohort to go through, and then you can analyze the numbers as you are going through. Then you can make an informed decision as to whether or not this program should continue. In the meantime, if the minister wanted to implement the tax credit, he could have done that as well. That is my point.

Where is that review? Where is that evidence-based review? Can the minister tell me who did it, when it was completed, and what the findings were? If so, it would be nice to table it here in the House today.

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, he said it would make it more fair. Why is it more fair? I think those were his exact words. It is more fair because 1 700 more students are now getting up-front money. Some 1 700 students are now getting up-front money.

16:45

That is why it is more fair. Where is the evidence? Seven other provinces across this country do this. The Liberal federal government does this. I do not think the member opposite would be saying the federal government is not fair, but if that is where he wants to go, then that is fine.

privé. Donnez-leur aussi leur argent. Maintenez leurs droits de scolarité au même niveau que ceux des autres. Offrez-leur un programme de gratuité des droits de scolarité. En d'autres termes, ils ne sont pas non plus traités équitablement par le gouvernement actuel.

Encore une fois, dans toute la présente discussion, j'en reviens au fait que le gouvernement a pris un engagement dans le discours du trône. Cet engagement était de mener un examen fondé sur les faits probants et de le faire avant de modifier les programmes. Je ne discute pas des programmes qui ont été modifiés, mais le gouvernement n'aurait jamais dû apporter de changements.

Partout au pays, des experts affirment que si l'on veut produire un rapport fondé sur les faits probants, il faut le faire correctement. Il y a certains critères et certaines méthodes pour rédiger des rapports fondés sur les faits probants. Je sais que d'autres parlementaires en savent plus que moi à ce sujet. L'un des experts, M. Usher, a dit qu'il faudrait un examen sur quatre ans. Laissez la cohorte suivre son parcours, puis analysez les chiffres au fur et à mesure. Vous pourrez alors prendre une décision éclairée quant à la poursuite ou non du programme. En attendant, si le ministre avait voulu mettre en oeuvre le crédit d'impôt, il aurait pu le faire également. Voilà ce que je voulais faire valoir.

Où est l'examen en question? Où est cet examen fondé sur les faits probants? Le ministre peut-il me dire qui l'a réalisé, quand il a été achevé et quelles en ont été les conclusions? Si c'est le cas, ce serait bien de le déposer ici à la Chambre aujourd'hui.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, le député d'en face a dit que le système deviendrait plus équitable. Pourquoi est-il plus équitable? Je crois que ce sont ses mots exacts. Il est plus équitable parce que 1 700 étudiants de plus reçoivent désormais une aide financière initiale. Quelque 1 700 étudiants reçoivent désormais une telle aide.

Voilà pourquoi il y a plus d'équité. Où sont les faits probants? Sept autres provinces du pays procèdent ainsi. Le gouvernement fédéral libéral procède ainsi. Je ne pense pas que le député d'en face dirait que le gouvernement fédéral n'est pas équitable, mais s'il souhaite s'engager dans cette voie, qu'il en soit ainsi.

Minister Holder met with the Student Alliance and with faculty associations. We have said that a number of times today.

Mr. G. Arseneault: My question, then, to the minister dealing with these documents here, is this: In the budget report of March 19, the minister made a reference to the review. I am asking the minister, through you, Mr. Chair, whether he is ready to table that review.

Actually, let's preface this. Let's go a little step ahead. I may be stepping ahead here. Tell us about that review. Give us a sort of general perspective on how and by whom that review was carried out. An evidence-based review, as I mentioned before, takes a lot of expertise. I am just wondering who has done it and whether it was done in-house or contracted out. Maybe the minister can clarify the review that was done for him or promised to him but probably carried out by another department. I do not know. If the minister could share that with us, it would be very helpful.

Hon. Mr. Steeves: Thank you to the member opposite for the question. The review is not an organic review. It is ongoing. We do not just make a decision and say: There you go. That is the decision. It is made forever. We make a decision, and we continue to look at it. We continue to fix things down the road. We do not just make a decision and say: There you go. We have fixed everything forever. Boom, boom, bada boom, bada bing, it is done.

Yes, the review continues. The Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour continues to look at ways to improve funding and to help students and people in this province to help their lot in life and to help their lives as students.

Mr. Chairman: It being close to five o'clock, and as we have not taken a break yet, I think it is a good time to take a short health break. We will break for five minutes.

(The committee recessed at 4:50 p.m.)

The committee resumed at 5 p.m.)

Le ministre Holder a rencontré l'Alliance étudiante et les associations de professeurs. Nous l'avons répété à plusieurs reprises aujourd'hui.

M. G. Arseneault : Ma question, donc, au ministre chargé de tels documents, est la suivante : Dans le discours budgétaire du 19 mars, le ministre a fait référence à l'examen en question. Je demande au ministre, par votre entremise, Monsieur le président, s'il est prêt à déposer cet examen.

En fait, commençons par le début. Allons un peu plus loin. Je m'avance peut-être un peu ici. Parlez-nous de l'examen. Donnez-nous en quelque sorte une vue d'ensemble exposant comment et par qui cet examen a été mené. Un examen fondé sur les faits probants, comme je l'ai mentionné précédemment, nécessite beaucoup d'expertise. Je me demande simplement qui l'a fait et s'il a été fait en interne ou sous-traité. Peut-être le ministre pourrait-il clarifier la question concernant cet examen qui a été réalisé pour lui ou qui lui a été promis, mais qui a probablement été mené par un autre ministère. Je ne sais pas. Si le ministre pouvait nous en informer, cela nous serait très utile.

L'hon. M. Steeves : Merci au député d'en face pour sa question. L'examen n'est pas un processus fini. Il est continu. Nous ne nous contentons pas de prendre une décision et de dire : Voilà. Telle est la décision. Elle est prise pour toujours. Nous prenons une décision et nous continuons à l'examiner. Nous continuons à apporter des corrections au fur et à mesure. Nous ne nous contentons pas de prendre une décision et de dire : Voilà. Nous avons tout réglé pour toujours. Boum, boum, bada boum, bada bing, c'est fait.

Oui, l'examen se poursuit. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail continue de chercher des moyens d'améliorer le financement et d'aider les étudiants et les gens de la province à améliorer leur sort et à faciliter leur vie d'étudiants.

Le président : Il est presque 17 h, et comme nous n'avons pas encore fait de pause, je pense que c'est le bon moment pour prendre une petite pause santé. Nous allons en faire une de cinq minutes.

(La séance est suspendue à 16 h 50.)

La séance reprend à 17 h.)

17:00

Mr. Chairman: I call the meeting back to order.

Mr. G. Arseneault: We are getting to a point where the question I really want to ask is about the evidence-based review. If the minister can tell me that there is none, then I can accept that. The government decided not to do it. I just want to go through something here. I went through the speech from the throne in November and the budget from March. On April 9 . . . That is a very important day, not only for here but also for Canada. The Battle of Vimy Ridge was on April 9. That was very good.

On April 9, a press conference was held by the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. It was hastily called. I just happened to be in Fredericton that day because of what was happening the next day. On the next day, we were starting estimates. The honourable member would know that. The press conference was held at Chancery Place, and I attended. These are my notes. I am just referring to some of my notes. In these notes, and from my memory, I find that the minister did mention that there would be a review before changes were made. So, that has gone on.

Then, the estimates happened. We were able to question the minister, and we ended up with the same commitment.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: We ended up with the same commitment. I am glad one person over there is listening, and it is the right person. I have a lot of respect for that individual.

We were promised this review in the throne speech, in the budget, at the press conference, and in estimates. I dare say that if you look at question period in Hansard, you will see that a few statements have been made in this regard, because we did ask questions about that.

From what I gather here, really, there is no report. There is no report. I will not say the word, but there is no report. That is what I conclude from this. I think it

Le président : Nous reprenons les délibérations.

M. G. Arseneault : Nous arrivons à un point où la question que je veux vraiment poser concerne l'examen fondé sur les faits probants. Si le ministre peut me dire qu'il n'y a pas un tel examen, alors je peux l'accepter. Le gouvernement a décidé de ne pas le faire. Je veux simplement approfondir un point ici. J'ai parcouru le discours du trône de novembre et le discours du budget de mars. Le 9 avril... C'est une date très importante, non seulement pour nous ici, mais aussi pour le Canada. La bataille de la crête de Vimy a eu lieu le 9 avril. C'était très bien.

Le 9 avril, une conférence de presse a été tenue par le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Elle a été convoquée à la hâte. Je me trouvais justement à Fredericton ce jour-là en raison de ce qui devait se passer le lendemain. Le lendemain, nous entamions l'étude des prévisions budgétaires. Le député le sait certainement. La conférence de presse s'est tenue à la place Chancery, et j'y ai assisté. Voici mes notes. Je me réfère simplement à certaines de mes notes. Il ressort de ces notes et de mes souvenirs que le ministre a bien mentionné qu'il y aurait un examen avant que des changements ne soient apportés. Voilà donc ce qui s'est passé.

Puis, l'étude des prévisions budgétaires a eu lieu. Nous avons pu interroger le ministre, et nous avons obtenu le même engagement.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Nous avons obtenu le même engagement. Je suis content qu'une personne là-bas écoute, et c'est la bonne personne. J'ai beaucoup de respect pour cette personne.

On nous a promis un tel examen dans le discours du trône, dans le discours du budget, lors de la conférence de presse et lors de l'étude des prévisions budgétaires. J'ose dire que si vous consultez le compte rendu des périodes de questions au Hansard, vous verrez que quelques déclarations ont été faites sur le sujet, car nous avons posé des questions à cet égard.

D'après ce que je comprends ici, en réalité, il n'y a pas de rapport. Il n'y a pas de rapport. Je ne dirai pas le mot, mais il n'y a pas de rapport. C'est la conclusion

would be fair . . . I do not like to jump to conclusions and assume things because I am not that type, but I am going to anyway.

If I were doing that today and jumping to conclusions, I would assume that there is no report. The evidence-based report was not done. It was in the cards from the beginning. The only sad thing about that is that it was repeated so often. The sad thing about that . . . I would never accuse the government of that. I hope it had all good intentions to have an evidence-based report. Maybe, when it tried to do it, it found out that it was more complicated to do than it thought it would be. Or maybe the government thought it would have the wrong answer and that the report would prove that the free tuition bursary was very effective.

I am just giving the minister a second chance, maybe, to confirm that there is no report. If he could do that for me, it would go a long way toward getting this out of the way and straightening this out. Then I may have a question or two left, but very few.

Hon. Mr. Steeves: Thank you very much for the question from the member opposite, through the Chair. You keep talking about a report, but if you go back to page 14, you will see that it is a review. It is an ongoing review. That is what we said. It is a review. We did not say there would be a report. It is an evidence-based review that is ongoing. Decisions are made in government, and they are improved upon. The last government made the decision to put in the bursary program, and we have improved upon it. The last government decided it did not want the tuition tax credit. We have repealed that. We actually brought it back in and made it retroactive to the previous two years. We have improved upon it.

That is what governments do. They review, and, hopefully, they improve. That is exactly what this government has done.

17:05

Mr. G. Arseneault: Okay, so there is no review, and there is no evidence-based study that was carried out.

que j'en tire. Je pense qu'il serait juste... Je n'aime pas tirer des conclusions hâtives et faire des suppositions, car je ne suis pas de ce genre-là, mais je vais le faire quand même.

Si je devais le faire aujourd'hui et sauter aux conclusions, je supposerais qu'il n'y a pas de rapport. Le rapport fondé sur les faits probants n'a pas été rédigé. C'était prévisible dès le début. La seule chose triste à ce sujet, c'est que cela a été répété si souvent. Ce qui est triste là-dedans... Je n'accuserais jamais le gouvernement d'une telle chose. J'espère qu'il avait vraiment la bonne intention de rédiger un rapport fondé sur les faits probants. Peut-être qu'en essayant de le faire, il s'est rendu compte que c'était plus compliqué qu'il ne le pensait. Ou peut-être que le gouvernement craignait d'obtenir la mauvaise réponse et que le rapport prouverait que la bourse des droits de scolarité gratuits était très efficace.

Je donne simplement au ministre une seconde chance, peut-être, de confirmer qu'il n'y a pas de rapport. S'il pouvait me le confirmer, cela contribuerait grandement à mettre cette question de côté et à clarifier les choses. Il me resterait alors peut-être une ou deux questions, mais très peu.

L'hon. M. Steeves : Merci beaucoup au député d'en face pour sa question, par l'entremise du président. Vous ne cessez de parler d'un rapport, mais si vous revenez à la page 14, vous verrez qu'il s'agit d'un examen. C'est un examen continu. C'est ce que nous avons dit. C'est un examen. Nous n'avons pas dit qu'il y aurait un rapport. C'est un examen fondé sur les faits probants qui est continu. Les décisions sont prises au sein du gouvernement, et elles sont améliorées. Le gouvernement précédent a pris la décision de mettre en place le programme de bourses, et nous l'avons amélioré. Le gouvernement précédent a décidé qu'il ne voulait pas du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Nous l'avons supprimé. En fait, nous l'avons rétabli et l'avons rendu rétroactif pour les deux années précédentes. Nous l'avons amélioré.

C'est ce que font les gouvernements. Ils examinent les mesures et, comme il faut l'espérer, ils les améliorent. C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement actuel.

M. G. Arseneault : D'accord, donc il n'y a pas eu d'examen, et aucune étude fondée sur les faits probants n'a été menée. Je suis très déçu d'entendre

I am very disappointed to hear that, and I think that was the case all along. It was the case all along.

I just want to share this with the minister because he may not have seen it and because he did bring up that there was some consultation with students and whatever. I will just read some of the stuff that just came in here and that should be noted. I think it would be important for the minister to realize this is why I am so concerned about the changes that have happened and that will impact the most vulnerable in our society.

Ceci vient de la présidente de la Fédération étudiante du Campus universitaire de Moncton, Pascale Rioux : Nous avons rencontré le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Trevor Holder, aux alentours de mars. Durant la rencontre, il nous avait assuré que le Programme des droits de scolarité gratuits ne serait pas touché.

She was the president at that time. Basically, that is what she said. The minister said that the Free Tuition Program would not be touched.

The Department of Post-Secondary Education, Training and Labour asked the NBSA and La Fédération étudiante du Campus universitaire de Moncton to submit a written review of the current programs before the budget was drafted.

I think the minister alluded to that.

All stakeholders asked for improvements to the free tuition program but were opposed to the addition of a tuition tax credit.

They were opposed to a tuition tax credit to replace the Free Tuition Program.

This quote is from Brianna Workman, President of the St. Thomas University Students' Union and Chair of the New Brunswick Student Alliance.

It seems as though that feedback was ignored in this, because there was no one in the sector from students, to universities, to faculty that recommended rolling

cela et je pense que cela a toujours été le cas. Cela a toujours été le cas.

Je veux juste partager de l'information avec le ministre parce qu'il ne l'a peut-être pas vue et parce qu'il a mentionné qu'il y avait eu des consultations auprès des étudiants et tout ça. Je vais juste lire certains des propos qui viennent d'arriver ici et qui méritent d'être notés. Je pense qu'il serait important que le ministre comprenne que c'est pour cela que je suis si préoccupé par les changements qui ont eu lieu et qui auront un impact sur les plus vulnérables de notre société.

This comes from the president of the Fédération étudiante du Campus universitaire de Moncton, Pascale Rioux: We met with the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Trevor Holder, in around March. During the meeting, he had assured us that the Free Tuition Program would not be touched.

Elle était présidente à l'époque. En gros, c'est ce qu'elle a dit. Le ministre a déclaré que le Programme des droits de scolarité gratuits ne serait pas remis en cause.

Le ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et du Travail a demandé à l'AENB et à la Fédération des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton de soumettre une évaluation écrite des programmes actuels avant la rédaction du budget.

Je pense que la ministre y a fait allusion.

Toutes les parties prenantes ont demandé des améliorations au Programme des droits de scolarité gratuits mais se sont opposées à l'ajout d'un crédit d'impôt pour frais de scolarité.

Les parties prenantes s'opposaient à ce qu'un crédit d'impôt pour frais de scolarité remplace le Programme des droits de scolarité gratuits.

La citation est de Brianna Workman, présidente de la St. Thomas University Students' Union et présidente de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick.

Il semble que les commentaires ainsi exprimés sur le sujet aient été ignorés, car personne dans le secteur, qu'il s'agisse des étudiants, des universités ou du corps professoral, n'a recommandé de supprimer les

back the free tuition programs to implement a tax credit

No one from the Student Alliance recommended it. That is something.

The New Brunswick Student Alliance said:

the changes the government made are not what students need.

Emily Blue, the Executive Director of the New Brunswick Student Alliance, said:

the province still lacks a debt relief program, which students will need more than ever if they are making up the difference in the bursary amount with loans.

A tuition tax credit is not a debt relief program.

I agree with Emily Blue.

The President of the UNB Student Union said:

the changes will negatively impact low-income students.

That is my biggest concern here today: the low-income students. My concern is heartfelt.

Brianna Workman, President of the St. Thomas University Students' Union, said:

That guarantee of free tuition if you come from a low-income family actually sends a really powerful psychological message.

Richard Du, President of the UNB Student Union, said:

These changes are concerning and can result in financial barriers to some returning UNB students in the fall

I know the Minister of Finance has a big responsibility dealing with his department and with finances, and he may not have seen those quotes. I am just wondering. There is a flavour there. There is a flavour that the Free Tuition Program should have stayed the way it was.

programmes de gratuité des droits de scolarité pour mettre en place un crédit d'impôt

Personne au sein de l'Alliance étudiante ne l'a recommandé. Ce n'est pas rien.

L'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick a déclaré :

les changements apportés par le gouvernement ne répondent pas aux besoins des étudiants.

Emily Blue, directrice générale de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick, a déclaré :

la province ne dispose toujours pas d'un programme d'allègement de la dette, dont les étudiants auront plus que jamais besoin s'ils doivent combler la différence entre le montant de la bourse et leurs prêts.

Un crédit d'impôt pour frais de scolarité n'est pas un programme d'allègement de la dette.

Je suis d'accord avec Emily Blue.

Le président de la UNB Student Union a déclaré :

les changements auront un impact négatif sur les étudiants à faible revenu.

C'est ma plus grande préoccupation ici aujourd'hui, à savoir les étudiants à faible revenu. Ma préoccupation est sincère.

Brianna Workman, présidente de la St. Thomas University Students' Union, a déclaré :

Cette garantie de gratuité des droits de scolarité pour les étudiants issus de familles à faible revenu envoie en réalité un message psychologique très fort.

Richard Du, président de la UNB Student Union, a déclaré :

Ces changements sont préoccupants et peuvent créer des obstacles financiers pour certains étudiants de l'UNB qui reprennent leurs études à l'automne

Je sais que le ministre des Finances a une grande responsabilité à assumer au sein de son ministère et en matière de finances et qu'il n'a peut-être pas vu les déclarations citées. Je me pose simplement la question. Il y a là une impression qui se dégage. Il y a là

We could have added more students to it. These students are not saying that you could not but that you should have increased the budget so that they would be entitled to free tuition and you would not have to take some money from some students and give it to the others to balance it out.

That is the thrust from a lot of students who belong in positions of leadership in the Student Alliance. I ask the minister what he would tell these students who are in positions of leadership with regard to the removal of the Free Tuition Program in favour of bringing in a tax credit.

17:10

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, I would tell them that the budget was not touched at all. By all means, if people do not agree with the tuition tax credit, then they do not have to apply for it, but they would be cutting themselves out of a lot of money they could use in life.

The Renewed Tuition Bursary Program and the tuition tax credit are just two of the programs that are available to New Brunswick students. I would tell them that, and I would tell them that there are additional provincial and federal financial assistance programs available, including loans, grants, and other bursaries as well, to help New Brunswickers access post-secondary education. It is a free country, and if people do not agree with the tuition tax credit, then they certainly do not have to apply for it. The fact of the matter is that 48 000 New Brunswickers have taken advantage of it every year between 2004 and 2016, when it was removed by the last government.

Do you know what? If you do not want it, you do not have to take it, but if you are a student, my advice to you is to apply for it and get the money.

Mr. G. Arseneault: Thank you, minister. I do not think that is a consolation to many of those students out there. I have a letter to read. In the debate, after the decision was made to cut back or to remove the Free Tuition Program... There is no Free Tuition

l'impression que le Programme des droits de scolarité gratuits aurait dû rester tel qu'il était. Nous aurions pu y inclure davantage d'étudiants. Les étudiants cités ne disent pas que vous ne pouviez pas le faire, mais que vous auriez dû augmenter le budget afin qu'ils aient droit à la gratuité des frais de scolarité et que vous n'ayez pas à retirer de l'argent à certains étudiants pour le redistribuer à d'autres afin d'équilibrer les comptes.

C'est le sentiment exprimé par de nombreux étudiants occupant des postes de direction au sein de l'Alliance étudiante. Je demande au ministre ce qu'il dirait à ces étudiants occupant des postes de direction au sujet de la suppression du Programme des droits de scolarité gratuits au profit d'un crédit d'impôt.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence, je dirais aux députés d'en face que le budget n'a pas été modifié du tout. Bien sûr, si les gens ne sont pas d'accord avec le crédit d'impôt pour frais de scolarité, ils n'ont pas à en faire la demande, mais ils se priveraient ainsi d'une somme d'argent importante qui leur serait utile dans la vie.

Le Programme de bourses renouvelées pour frais de scolarité et le crédit d'impôt pour frais de scolarité ne sont que deux des programmes offerts aux étudiants du Nouveau-Brunswick. Je leur dirais cela, et je leur dirais qu'il existe d'autres programmes d'aide financière provinciaux et fédéraux, notamment des prêts, des subventions et d'autres bourses, visant à aider les gens du Nouveau-Brunswick à accéder à l'éducation postsecondaire. Nous sommes dans un pays libre, et si les gens ne sont pas d'accord avec le crédit d'impôt pour frais de scolarité, ils n'ont certainement pas à en faire la demande. Le fait est que 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en ont profité chaque année entre 2004 et 2016, date à laquelle il a été supprimé par le gouvernement précédent.

Vous savez quoi? Si vous ne voulez pas du crédit d'impôt, vous n'êtes pas obligé de le prendre, mais si vous êtes étudiant, je vous conseille d'en faire la demande afin de l'obtenir.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le ministre. Je ne pense pas que cela soit une consolation pour bon nombre des étudiants. J'ai une lettre à lire. Lors du débat, après que la décision a été prise de réduire ou de supprimer le Programme des droits de scolarité

Program. That is a fact. There were a lot of emails written to the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. They were copied, I think, to all the parties' advocates and critics. The minister may not have seen this letter.

I will just tell you a little background on this letter, in particular, because it really affected me. After that, we will see where it goes. If the minister will bear with me . . . My son is away, so we telephone back and forth. It was my night to call. We all do that. I am sure the parents here who have children who are away do that because we want to keep in touch with them.

That night, I gave him a call. He said to me: Dad, your voice does not sound as strong as it normally does. I said: You are right. He said: Well, what is bothering you? I said: I just got an email. In fact, I just got a copy of an email.

Being from the education sector, I could see this kid in my school. He is not from my school, mind you. He is from the southern part of New Brunswick, but I could see pictures of those students before me and what this represented.

I just want to read this letter to you, minister, with your indulgence, because it has a message and because I think it is fairly well related to what we are dealing with. Then after that, I think we will move on to a different topic or move on, okay?

The letter starts: Dear Minister, I was a . . .

That is what caught my attention. You get a lot of these basic emails. You could tell that this one was written personally. It starts this way:

I was a s-h-i- - - kid.

There are some letters after that. That is what the kid said to me and to the minister in that letter. The letter continues:

I was a s-h-i- - - kid back in middle school and early high school. I would drink and sneak out, be rude to

gratuits... Il n'y a plus de Programme des droits de scolarité gratuits. C'est un fait. De nombreux courriels ont été envoyés au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Ils ont été transmis, je crois, aux porte-parole et responsables de tous les partis. Le ministre n'a peut-être pas vu la lettre dont je parle.

Je vais simplement vous donner un peu de contexte sur cette lettre en particulier, car elle m'a vraiment touché. Après cela, nous verrons où cela nous mène. Si le ministre veut bien m'écouter... Mon fils est loin, alors nous nous téléphonons régulièrement. C'était mon tour de l'appeler ce soir-là. Nous faisons tous cela. Je suis sûr que les parents ici présents qui ont des enfants loin de chez eux font de même, car nous voulons rester en contact avec eux.

Ce soir-là, je l'ai appelé. Il m'a dit : Papa, ta voix ne semble pas aussi forte que d'habitude. J'ai répondu : Tu as raison. Il a demandé : Eh bien, qu'est-ce qui te tracasse? J'ai répondu : Je viens de recevoir un courriel. En fait, je viens de recevoir une copie d'un courriel.

Comme je viens du secteur de l'éducation, je pouvais imaginer l'enfant en question dans mon école. Il n'est pas de mon école, remarquez. Il vient du sud du Nouveau-Brunswick, mais je pouvais voir les visages de tels élèves devant moi et ce que cela représentait.

Je voudrais simplement vous lire la lettre en question, Monsieur le ministre, si vous me le permettez, car elle contient un message et parce que je pense qu'elle est assez pertinente par rapport à ce dont nous discutons. Ensuite, je pense que nous passerons à un autre sujet ou que nous poursuivrons, d'accord?

La lettre commence ainsi : Cher ministre, j'étais un...

C'est ce qui a retenu mon attention. On reçoit beaucoup de courriels banals. On voyait bien que celui-ci avait été écrit personnellement. Il commence ainsi :

J'étais un gars de m-e-r...

Il y a quelques lettres après ça. C'est ce que ce garçon nous a dit, à moi et au ministre, dans sa lettre. La lettre continue ainsi :

À l'école intermédiaire et au début de l'école secondaire, j'étais un gars de m-e-r... Je buvais, je

my parents, the worst of the worst. But there was something that separated me from the rough crowd. This was the fact that I loved learning. To the kids in my Level 1 and AP classes, I was trash, so many stories about me. To the kids who smoked cigarettes and didn't care about anything, I was too uptight and smart. I didn't really care where they thought I belonged. After a while, I found my passion being an environmentalist. So from Grade 10 and on, I took upper-level classes. I worked in the summer and during school to pay for tutors. I did community work and much more. I did all this so that when the time came, I could apply for scholarships and bursaries. I am definitely not the smartest kid around, but I really tried hard.

When I heard of the Free Tuition Program, I nearly started crying. I remember joking to my father, telling him to make sure his business doesn't boom too much, and I remember the look in his eyes. I only understood why he looked that way when I typed in the box in the form detailing the financial situation of my parents. He is a good man, my father, sweet and kind. He is currently working several jobs and hardly making a few hours' minimum wage earnings. My mother is wonderful too. I won't go into much detail, but she is sick, so please give her the benefit of the doubt for not being able to provide financially for the family.

All this used to upset me because we don't go on holidays or look the same as my classmates' families, but I saw how silly that was from a young age. Recently, it upset me because of the health restraints, and currently, it deeply worries me because I am in love with learning but cannot access public post-secondary education any more.

17:15

The past eight months of my first year have been life-changing. I have gotten to eat fruits and vegetables I had never heard of before. I have been able to act more environmentally friendly and have gotten to join a sports team at UNB. All these things are possible because of the Free Tuition Program. I have learned not only how to fight climate change but also how to fight the social barriers developed in me from early on.

sortais en cachette, j'étais grossier avec mes parents, j'étais le pire du pire. Mais il y avait quelque chose qui me distinguait des voyous. C'était le fait que j'adorais apprendre. Pour les élèves de mes classes de niveau 1 et de cours avancés, j'étais un moins que rien, il y avait tant d'histoires à mon sujet. Pour les jeunes qui fumaient des cigarettes et se fichaient de tout, j'étais trop coincé et trop intelligent. Je me fichais bien de savoir où ils pensaient que j'avais ma place. Au bout d'un moment, j'ai découvert ma passion : devenir écologiste. Alors, à partir de la 10^e année, j'ai suivi des cours de niveau supérieur. J'ai travaillé pendant l'été et pendant l'année scolaire pour payer mes tuteurs. J'ai fait du bénévolat et bien d'autres choses encore. J'ai fait tout ça pour pouvoir, le moment venu, postuler à des bourses d'études. Je ne suis certainement pas le gars le plus brillant, mais j'ai vraiment tout donné.

Quand j'ai entendu parler du Programme des droits de scolarité gratuits, j'ai failli fondre en larmes. Je me souviens avoir plaisanté avec mon père, en lui disant de veiller à ce que son entreprise ne prospère pas trop, et je me souviens du regard qu'il m'a lancé. Je n'ai compris pourquoi il avait ce regard que lorsque j'ai rempli la case du formulaire détaillant la situation financière de mes parents. C'est un homme bon, mon père, doux et gentil. Il cumule actuellement plusieurs emplois et gagne à peine le salaire minimum pour quelques heures de travail. Ma mère est merveilleuse elle aussi. Je n'entrerai pas dans les détails, mais elle est malade, alors je vous prie de lui accorder le bénéfice du doute pour ne pas pouvoir subvenir financièrement aux besoins de la famille.

Tout cela m'irritait autrefois parce que nous ne partons pas en vacances et que nous ne ressemblons pas aux familles de mes camarades de classe, mais j'ai compris très jeune à quel point c'était ridicule. Récemment, cela m'a bouleversé à cause des contraintes de santé, et actuellement, cela m'inquiète profondément car j'adore apprendre mais je ne peux plus accéder à l'éducation postsecondaire publique.

Ces huit derniers mois de ma première année ont changé ma vie. J'ai pu manger des fruits et des légumes dont je n'avais jamais entendu parler auparavant. J'ai pu adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement et j'ai pu rejoindre une équipe sportive à l'UNB. Tout cela est possible grâce au Programme des droits de scolarité gratuits. J'ai appris non seulement à lutter contre les changements climatiques, mais aussi à combattre les

I know how to live poor, not playing sports, not eating three meals a day, not having proper birth control and medication as well as proper hygiene. There are things I have had to live without in the past, and I am sure I could again. My worry is how can I continue to love the learning experience when all I will be able to think about is where to get my next meal and how to pay for rent? I haven't gotten new glasses in over five years, but they are so pricey, and now I have to pay enough money to the university for half of my household family income.

Yes, beginning life in debt is very common for people in my situation, but I was also so excited to feel like a normal kid, not stressing out about money, and to be able to explore who I am as a person, to find out that I love sweet potatoes and that they are healthy and can be made into many things. I have been excited since I arrived in Fredericton from my little town, and I hope that, four months from now, I will still be excited to be there. Please don't put this burden on my family. If I drop out, my parents will blame themselves, and I don't know how to deal with that.

I'm a good kid now, and I need to be here. You won't regret giving me the chance to learn without barriers. I am begging you in a desperate plea to reconsider the recent changes to the tuition program.

Below is the form email that a lot of student groups sent out, but this was a personal email. It was very touching, and this is going on across the province. When you come from an area where 37% of children live in poverty, you can see their faces. I would ask the minister to maybe comment and give some hope to this individual. Maybe next year, the minister will see fit to restore this program. I know this program has been restored already in the budget, and I thank the minister for that, but maybe he would reconsider this program once he gets more information on what its impact is.

barrières sociales qui se sont développées en moi dès mon plus jeune âge.

Je sais ce que c'est que de vivre dans la pauvreté, de ne pas faire de sport, de ne pas manger trois repas par jour, de ne pas avoir accès à une contraception et à des médicaments adéquats ni à une hygiène correcte. Il y a des choses dont j'ai dû me passer par le passé, et je suis sûr que je pourrais le faire à nouveau. Ce qui m'inquiète, c'est de savoir comment je pourrai continuer à aimer l'expérience d'apprentissage alors que je ne penserai qu'à comment payer mon loyer et où trouver mon prochain repas. Je n'ai pas eu de nouvelles lunettes depuis plus de cinq ans, mais elles sont tellement chères, et maintenant je dois verser à l'université une somme équivalente à la moitié du revenu familial.

Oui, commencer sa vie avec des dettes est très courant pour les personnes dans ma situation, mais j'étais aussi tellement enthousiaste à l'idée de me sentir comme un jeune gars normal, sans me stresser pour l'argent, et de pouvoir découvrir qui je suis en tant que personne, de découvrir que j'adore les patates douces, qu'elles sont bonnes pour la santé et qu'on peut en faire plein de choses. Je suis enthousiaste depuis mon arrivée à Fredericton en provenance de ma petite ville, et j'espère que, dans quatre mois, je serai toujours aussi enthousiaste d'être là. S'il vous plaît, ne faites pas peser un tel fardeau sur ma famille. Si j'abandonne mes études, mes parents s'en voudront, et je ne sais pas comment gérer cela.

Je suis un bon gars maintenant, et j'ai besoin d'être ici. Vous ne regretterez pas de m'avoir donné la chance d'apprendre sans obstacles. Je vous supplie désespérément de reconsidérer les récents changements apportés au programme des droits de scolarité.

Vous trouverez ci-dessous le modèle de courriel envoyé par de nombreux groupes d'étudiants, mais il s'agissait ici d'un courriel personnel. Il était très émouvant, et la situation décrite se produit partout dans la province. Quand on vient d'une région où 37 % des enfants vivent dans la pauvreté, on peut imaginer leurs visages. Je demanderais au ministre de bien vouloir peut-être faire un commentaire et donner un peu d'espoir à cette personne. Peut-être que l'année prochaine, le ministre jugera bon de rétablir le programme en question. Je sais que ce programme a déjà été rétabli dans le budget et j'en remercie le ministre, mais peut-être pourrait-il reconsidérer ce

Hon. Mr. Steeves: Thank you to the member across the way. I would certainly direct the person who wrote the email to either call me at 453-4394 or to call Post-Secondary Education, Training and Labour, Student Financial Services. That number is 1-800-667-5626. I will certainly give those numbers to the member as well in case he has contact with the student or has a return address. Certainly, we will see what programs are available.

Once again, for the existing programs, the average provincial portion awarded was only \$500 less, and we certainly do not want anyone missing out on school over \$500. We will look at all the programs that are available. There are numerous programs available for students. Please get in touch with them.

Mr. G. Arseneault: I was hoping to get a different response. It sounds as though students are just numbers. Anyway, I thank the minister for his answers this afternoon, although I did not get the answers I would have liked. That happens sometimes when you ask questions.

I am very disappointed with regard to the evidence-based review that was not carried out properly. I am very disappointed that there was an implication there, a guarantee, almost, basically. Time and time again, there was a statement made that we would have information and that any type of change would be based on an evidence-based review. It is very, very disappointing. It must be disappointing to the students. It must be disappointing to the student I just mentioned. It is disappointing.

I have other letters like that. I could have read a number of letters that talk about the tax credit versus the Free Tuition Program. That could have eaten up too much time. I think you get the gist of this letter. It is disappointing that the government moved so quickly on this program without getting the proper evidence. It is very disappointing.

I will stop there. Maybe the minister will want to make another comment and give a little more hope that this program might be reinstated, maybe in the near future.

programme une fois qu'il aura plus d'information sur son impact.

L'hon. M. Steeves : Merci au député d'en face. Je conseillerais certainement à la personne qui a écrit le courriel de m'appeler au 453-4394 ou de contacter les Services financiers pour étudiants d'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Le numéro est le 1-800-667-5626. Je transmettrai bien sûr ces numéros au député au cas où il serait en contact avec l'étudiant ou disposerait d'une adresse de retour. Nous examinerons bien sûr les programmes disponibles.

Encore une fois, pour les programmes existants, la part provinciale moyenne accordée n'était inférieure que de 500 \$, et nous ne voulons certainement pas que quiconque soit privé d'études pour 500 \$. Nous examinerons tous les programmes disponibles. Il existe de nombreux programmes à la disposition des étudiants. Veuillez les contacter.

M. G. Arseneault : J'espérais obtenir une réponse différente. On dirait que les étudiants ne sont que des chiffres. Quoi qu'il en soit, je remercie le ministre pour ses réponses cet après-midi, même si je n'ai pas obtenu les réponses que j'aurais souhaitées. Cela arrive parfois quand on pose des questions.

Je suis très déçu que l'examen fondé sur les faits probants n'ait pas été mené correctement. Je suis très déçu qu'il y ait eu un engagement, presque une garantie, en fait. À maintes reprises, il a été affirmé que nous disposerions d'informations et que tout changement serait basé sur un examen fondé sur les faits probants. C'est très, très décevant. Cela doit être décevant pour les étudiants. Cela doit être décevant pour l'étudiant que je viens de mentionner. C'est décevant.

J'ai d'autres lettres du genre. J'aurais pu lire plusieurs lettres qui comparent le crédit d'impôt au Programme des droits de scolarité gratuits. Cela aurait pris trop de temps. Je pense que vous comprenez l'essentiel de la lettre en question. Il est décevant que le gouvernement ait agi si rapidement sur ce programme sans disposer des faits probants nécessaires. C'est très décevant.

Je m'arrêterai là. Peut-être le ministre voudra-t-il faire un autre commentaire et donner un peu plus d'espoir quant à la réinstauration du programme, peut-être dans un avenir proche.

17:20

Mr. Chairman: Do you want to reply to that, minister?

Hon. Mr. Steeves: That was the end of his questions.

Mr. Chairman: Do you want to reply to his . . . Okay. Are there any further questions or comments from that side? No? Seeing none . . . Oh, sorry, member. I jumped the gun.

Mr. G. Arseneault: My questions have been completed. My comments are completed. I thank the minister, and I thank the staff. They were very responsive. I look forward to . . . The minister mentioned that he will be tabling a document once he gets it from Post-Secondary Education, Training and Labour. At the same time, one would hope that the minister may ask whether the evidence-based review has been completed. If it has, which I doubt, would the minister table that as well?

Thank you very much, Mr. Chairman, and thank you to the minister for his patience. I tend to repeat sometimes, but I was trying to get to the point that if you had told me there was no evidence-based review, which is what I found out this afternoon . . . If you had told me that a little earlier, we possibly would have been out of here much earlier. I had to make sure the case was done because it was mentioned in the throne speech, mentioned in the budget speech, mentioned in a press conference, and also mentioned in estimates and question periods. I think that if I could take out . . . I have 50 articles from papers, roughly. If I could take some of those out and read them, there are references to a review and this and that, and many people are quoted in those. I thank the minister, and I thank the staff. Good evening.

Mr. Chairman: Thank you, member. Are there any further comments or questions? Minister, a final word goes to you for closing comments.

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Chair. Do you know what? In closing comments, I will thank the member opposite for his questions and dialogue over the past few days and, for sure, I thank him for the quote. I will give that again. The member said that it is “an investment in our population”. He said: “I agree that more people are going to take advantage of this program”, and I believe they will. I certainly agreed

Le président : Souhaitez-vous répondre à cela, Monsieur le ministre?

L'hon. M. Steeves : C'était la fin de ses questions.

Le président : Souhaitez-vous répondre à sa... D'accord. Y a-t-il d'autres questions ou observations de ce côté-là? Non? Comme je n'en vois pas... Oh, pardon, Monsieur le député. J'ai parlé trop vite.

M. G. Arseneault : J'ai terminé mes questions. J'ai terminé mes commentaires. Je remercie le ministre et je remercie le personnel. Ils ont été très réactifs. J'attends avec impatience... Le ministre a mentionné qu'il déposerait un document dès qu'il l'aurait reçu d'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. On pourrait espérer que le ministre en profite pour demander si l'examen fondé sur les faits probants a été achevé. Si c'est le cas, ce dont je doute, le ministre le déposerait-il également?

Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au ministre pour sa patience. J'ai parfois tendance à me répéter, mais j'essayais de faire valoir que si vous m'aviez dit qu'il n'y avait pas d'examen fondé sur les faits probants, ce que j'ai découvert cet après-midi... Si vous me l'aviez dit un peu plus tôt, nous aurions peut-être pu en finir bien plus tôt. Je devais m'assurer d'avoir bien fait valoir mon point, car l'examen a été mentionné dans le discours du trône, dans le discours du budget, lors d'une conférence de presse, ainsi que lors de l'étude des prévisions budgétaires et des périodes de questions. Je pense que si je pouvais sortir... J'ai environ 50 articles de journaux. Si je pouvais en sortir quelques-uns et les lire, on y trouve des références à un examen, à ceci et à cela, et de nombreuses personnes y sont citées. Je remercie le ministre, et je remercie le personnel. Bonsoir.

Le président : Merci, Monsieur le député. Y a-t-il d'autres observations ou questions? Monsieur le ministre, c'est à vous le mot de la fin pour vos conclusions.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Vous savez quoi? Pour conclure, je remercierai le député d'en face pour ses questions et les échanges que nous avons eus ces derniers jours, et je le remercie bien sûr pour la citation. Je vais la répéter. Le député a dit qu'il s'agissait d'un « investissement dans notre population ». Il a déclaré : « Je conviens que davantage de personnes vont bénéficier du

with the member opposite when he made those comments.

I thank my staff very much for showing up. They are great people. They work hard. Thanks. I say that all the time. They are amazing. Thank you. That is it.

Mr. Chairman: I must agree. Thank you, member. No doubt your staff is great. I will ask the staff to leave now, and we will proceed to the vote.

(Bill 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, was agreed to as presented.)

Mr. Chairman: I will now call Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

Committee Reports

Mr. C. Chiasson: Thank you so much, Mr. Speaker. I am sure you had a premonition that I was going to call Mr. Speaker because I said “call Mr. Speaker” and miraculously, you appeared. It took you less than a minute. Mr. Speaker, I have to say that you are on the ball today.

(**Mr. C. Chiasson**, after requesting that the Speaker revert to the order of Committee Reports, reported Bills 21, 29, 30, 31, and 32 as agreed to.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

(**Mr. Savoie** moved that the House adjourn.

The House adjourned at 5:25 p.m.)

programme », et je pense que ce sera le cas. J'étais tout à fait d'accord avec le député d'en face lorsqu'il a tenu de tels propos.

Je remercie vivement les membres de mon personnel d'être venus. Ce sont des gens formidables. Ils travaillent dur. Merci. Je le dis tout le temps. Ils sont incroyables. Merci. C'est tout.

Le président : Je suis d'accord. Merci, Monsieur le député. Il ne fait aucun doute que votre personnel est formidable. Je vais lui demander de se retirer maintenant, et nous allons passer au vote.

(Le projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, est adopté sans amendement.)

Le président : Je vais maintenant faire venir le président de la Chambre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

M. C. Chiasson : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis sûr que vous avez eu une prémonition, car j'ai dit « faire venir le président de la Chambre » et, comme par miracle, vous êtes apparu. Cela vous a pris moins d'une minute. Monsieur le président, je dois dire que vous êtes très alerte aujourd'hui.

(**M. C. Chiasson** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et fait rapport des projets de loi 21, 29, 30, 31 et 32 sans amendement.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

(**M. Savoie** propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 17 h 25.)